L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1357 - VENDREDI 22 JANVIER 2016 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bardage bois/Bardage métallique
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
• Bâtiments Agricoles et Industriels

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

REGARDS SUR L'AGRICULTURE

TÉLÉ OU RÉALITÉ ?



De belles gueules, des paysages, de belles histoires à raconter ou le fracas des crises... les sujets agricoles doivent être exceptionnels pour se frayer une place dans les grands médias et encore plus à la télévision. Reste la télé-réalité pour se rattraper et là, l'agriculture ou plutôt les agriculteurs mis en scène cartonnent. Dix ans que «l'Amour est dans le pré», l'émission de M6 fait recettes. Amour, tradition, histoires bucoliques pimentées de quelques coups de théâtre... même les agriculteurs en redemandent et certains ont d'ailleurs par ce biais trouvé l'élue de leur cœur. Alors ne boudons pas notre plaisir !

P. 3 et 17

Côte d'Or

› Travaux forestiers

La sécurité n'a pas de prix



Nièvre

› Jeunes Agriculteurs 58

L'élevage en fête à Fachin



Yonne

› Formation MSA

Moins dure sera la chute...



Photo: Hélène Dapvril

Encarts : Pugeault SARL et Agri89 SAS (sur certains cantons)

*Financement 5 campagnes à 0%**
Sur machines en stock
**Sous réserves d'acceptation du dossier.*



Demandez une démo d'une Castor 80

LUCASE focus on performance

G. BUCHEZ
Secteurs :
Autun - Corbigny - Luzy
Nevers - Moulins Engilbert
03 86 20 17 38

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
SAS BAILLY
BATIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS
Conception personnalisée - avec POSE ou KIT
PHOTOVOLTAÏQUE
ETUDES ET DEVIS GRATUITS



Tél : 02 48 72 12 93
: mail@baillysa.fr
18240 SAVIGNY EN SANCERRE
www.baillysa.fr

Sommaire

Côte d'Or
04 • Travaux forestiers: La sécurité n'a pas de prix
05 • Station de Créancey: Le 12 février est vite arrivé
06 • Conjoncture: Quelques sous mais beaucoup de soucis
07 • JA 21: Trouver des solutions impérativement

Nièvre
08 • C'est le nouveau nom de la finale de jugement de bétail: L'élevage en fête s'est tenu à Fachin
09 • «Vêlages faciles» : Vente le 28 janvier au Marault
10 • Gîtes de France de la Nièvre: Un accroissement inédit
11 • Stéphane Aurousseau : *«On assimile des actions syndicales à des actes de délinquance»*

Yonne
12 • Chambre d'agriculture: Tour d'horizon et perspectives
13 • Irancy: Saint-Vincent et la Bourgogne peuvent arriver
14 • Formations :Profitez des gelées pour venir vous former !
15 • MSA Bourgogne: Moins dure sera la chute...

Bourgogne et ailleurs
16 • FRSEA Bourgogne Franche-Comté: «Pas de trêve pour les crises agricoles»
17 • Communication: Comment rendre l'agriculture plus «sexy» pour les médias ?

Filières
18 • Cultures Tour du monde de la dégradation des sols
19 • Élevage La ferme de Jalogny tournée vers l'avenir
20 • Viticulture Interprofession des vins de Bourgogne: Les multiples enjeux pour 2020

Infos Services
22-23 • Analyses et tendances
24-26 • Petites annonces
27-31 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Sécheresse 2015

Calamité agricole pour perte de récoltes sur fourrage

Suite à la sécheresse de l'été 2015, une partie des départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de Saône-et-Loire ont fait l'objet d'une reconnaissance de calamités agricoles pour perte de récoltes sur fourrages le 09 décembre 2015 par le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture (CNGRA).

Les régions fourragères reconnues sinistrées sont :

- pour la Côte-d'Or : le Chatillonnais, l'Auxois et le Morvan,
- pour la Nièvre : Entre Loire et Allier, Grand Bazois + 3 communes (Nuars, Neuffontaines et Saint-Aubin-des-Chaumes), Nivernais, Morvan,
- pour la Saône-et-Loire : Nord Autunois Sud Autunois et Est Charolais Clunysois et côte chalonnaise Sologne Bourbonnaise, Ouest Charolais et Brionnais

Pour chaque département, la liste des communes concernées est détaillée sur les arrêtés de reconnaissance de calamité agricole et consultable sur le site internet des préfectures.

Pour être éligible à l'indemnisation :

- vous devez exploiter une parcelle de prairie située sur une commune reconnue sinistrée (cf arrêtés de reconnaissance)
- la perte sur vos prairies doit dépasser 13 % du produit brut théorique de l'exploitation (aides PAC comprises).

Ce taux de perte de 13 % est calculé automatiquement après saisie de la demande d'indemnisation en fonction de l'assolement et du cheptel de chaque exploitation qui sera ensuite complété par les données du barème départemental des calamités agricoles.

Les dossiers individuels de demande d'indemnisation doivent se faire uniquement par téléprocédure sur le site TéléCALAM. Le site internet sera ouvert du 1er février au 29 février 2016.

L'accès se fait via le site du ministère de l'Agriculture : http://mesdesmarches.agriculture.gouv.fr/.
Pour une première connexion au site téléCALAM, se munir du SIRET (identifiant) et du code telepac 2015 qui vous a été transmis sur le courrier concernant votre portefeuille final de «DPU 2014» fin juin 2015.

Dans chaque département un courrier sera adressé aux éleveurs concernés pour préciser les modalités, l'accompagnement et les pièces nécessaires à rassembler pour effectuer la télédéclaration.

Exonération partielle de TFNB :

Suite à la reconnaissance de calamité agricole sur une partie des départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de Saône-et-Loire, une exonération partielle d'impôts fonciers sur les propriétés non bâties (TFNB) est accordée aux propriétaires de terres agricoles. Un avis de dégrèvement de cette taxe a été adressé en janvier 2016 par les services des finances publiques à tous les propriétaires de parcelles agricoles accompagné d'un relevé cadastral des parcelles concernées.

Lorsqu'une exonération d'impôts fonciers est accordée au bailleur à la suite de calamités agricoles, la somme dont il est exonéré bénéficie en totalité au preneur (article L411-24 du code rural).
Si le loyer correspondant à l'année du sinistre a été payé avant fixation du dégrèvement, le bailleur doit en reverser le montant. Si le preneur est débiteur de loyers, il peut en déduire le montant du dégrèvement.

Dans chaque commune, la liste des parcelles concernées par ces dégrèvements est consultable en mairie.

Contacts

Pour tout renseignement contacter le Service Économie Agricole de la DDT
• DDT Côte-d'Or – http://www.cote-dor.gouv.fr
Etienne ANGST- Tel : 03 80 29 44 47
Mel : etienne.angst@cote-dor.gouv.fr
• DDT Nièvre - http://www.nievre.gouv.fr
Pôle calamités agricoles– Tel : 03 86 71 52 23
Mel : ddt-pac@nievre.gouv.fr, en indiquant «calamités» dans l'objet
• DDT Saône-et-Loire - http://www.saone-et-loire.gouv.fr
Pôle calamités agricoles– Tel : 03 85 21 29 99
Mel : ddt-ecoagri-gcee@saone-et-loire.gouv.fr

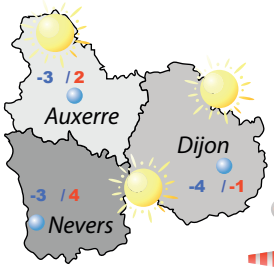
COMMUNIQUÉ DDT

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 22 au 31 janvier 2016

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 22 Janvier

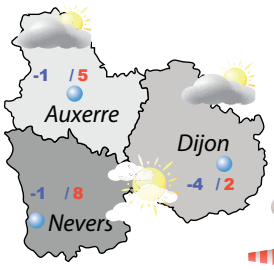


Ensoleillé
Ce vendredi se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -5 à -3 °C
T° maxi : 3 à 5 °C
Vents : Est-Sud-Est 20 km/h

St Vincent
Soleil : 08:25 - 17:32
Lune : 16:20 - 06:46

Samedi 23 Janvier



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents resteront modérés.

T° mini : -5 à -3 °C
T° maxi : 7 à 9 °C
Vents : Sud 20 km/h

St Barnard
Soleil : 08:24 - 17:33
Lune : 17:21 - 07:34

Dimanche 24 Janvier



Mitigé
Le soleil sera timide et quelques précipitations sont attendues localement. Les vents seront faibles.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 6 à 8 °C
Vents : Sud 10 km/h

St Fr. de Sales
Soleil : 08:23 - 17:35
Lune : 18:24 - 08:15

Prévisions à 7 jours

Lundi 25 au Mercredi 27 Janvier :
Un ciel clair pour ces prochains jours.
Vents : Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 2 à 8 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

Jeudi 28 au Dimanche 31 Janvier :
Quelques nuages et de belles éclaircies jusque samedi. Ce dimanche se déroulera sous des averses.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 3 à 7 °C T° maxi. : 8 à 10 °C

clin d'œil



Société

L'amour est dans le pré : une image de l'agriculture fidèle à la réalité ?

La chaîne de télévision M6 diffusait le 4 janvier une émission spéciale pour fêter les dix ans de l'Amour est dans le pré. Une longévité presque surprenante pour un programme télévisé qui s'expliquerait par un savant mariage de valeurs qui touchent les téléspectateurs : amour, tradition et décors pittoresques. Même les agriculteurs semblent avoir adopté le programme.



Même si «*quelques candidats des premières saisons semblaient parfois caricaturaux,* reconnaît le sociologue Christophe Giraud, *depuis quelques années, les différents profils des agriculteurs de l'émission reflètent bien la grande diversité du milieu agricole*».

«*Nous présentons une vision magnifiée de l'agriculture*», reconnaît Marie Genest, directrice du divertissement et des magazines chez FremantleMedia, la société qui produit L'Amour est dans le pré. «*Nous sommes les seuls à parler d'agriculture de façon très positive, mais cela ne veut pas dire que nous ne connaissons pas les difficultés économiques et le problème du suicide chez les agriculteurs*», poursuit-elle. Les propos de Marie Genest sont clairs et, au-delà de son expertise en télévision, elle admet avoir beaucoup appris en 10 ans sur le milieu agricole. «*Je peux vous parler de la fin des quotas laitiers si vous voulez !*», plaisante-t-elle. Et l'émission semble être à son image. «*Si quelques candidats des premières saisons semblaient parfois caricaturaux, depuis quelques années, les différents profils des agriculteurs de l'émission reflètent bien la grande diversité du milieu agricole*», analyse Christophe Giraud, sociologue à l'INED (institut national d'études démographiques) spécialisé dans les relations familiales et le milieu rural notamment.

L'amour est dans le pré, témoin de l'évolution de l'agriculture

«*Lorsque nous faisons les castings, nous nous basons sur plusieurs critères : nous cherchons à couvrir toutes les régions, présenter des activités agricoles diverses et avoir un panel d'âges large*», explique Marie Genest. Si ces critères existent depuis les premières saisons, l'expérience acquise par les équipes de production de FremantleMedia et l'évolution des techniques agricoles ont modifié sensiblement le casting. «*Nous ne rencontrons plus les mêmes agriculteurs*, témoigne Marie Genest. *Aujourd'hui, il y a beaucoup d'agriculteurs très diplômés, modernes de par leurs outils de travail mais aussi leur façon de vivre. Il est essentiel que nous reflétions cette réalité !*».

«*L'équilibre du casting est intéressant,* observe Christophe Giraud, *entre agriculture traditionnelle et systèmes de production modernes, avec des types de productions très variés*».

Les agriculteurs conquis

«*Pour la première saison, on craignait d'avoir du mal à trouver des candidats*», témoigne Marie Genest. Finalement, de nombreux agriculteurs ont souhaité participer à l'émission. «*Bien sûr, il y a eu de la méfiance au départ. Les agriculteurs - surtout les agricultrices ! - étaient réticents*». Le sociologue Christophe Giraud explique les craintes des débuts par le fait que «*le célibat était un peu un sujet tabou dans la profession agricole. En mettant cette problématique en lumière, les organisations d'agriculteurs craignaient que les jeunes s'éloignent de cette profession déjà vieillissante*», selon le sociologue.

«*Finalement, les agriculteurs ont très vite été rassurés lorsqu'ils ont vu l'image positive de l'agriculture que l'on projetait*», se félicite Marie Genest. «*Aujourd'hui, vous n'imaginez pas les quantités de lettres de candidatures d'agricultrices et d'agriculteurs que nous recevons chaque jour !*» La plupart des anciens candidats sont d'ailleurs satisfaits et constituent les meilleures cautions de l'émission. Selon la production, sur plus de 100 candidats passés par l'émission en 10 ans, près de 70 sont aujourd'hui en couple (grâce à l'émission directement ou à ses répercussions), 17 mariages ont été célébrés et 39 enfants sont nés.

Du rêve pour les téléspectateurs

Niveau audience, L'amour est dans le pré reste le programme phare de M6. Pourquoi un tel succès ? Pour Christophe Giraud, les téléspectateurs ont un regard nostalgique sur l'agriculture, ils sont attachés à ce milieu traditionnel. Selon Marie Genest, une émission de «dating» sur une autre profession n'aurait pas un tel succès. «*Lorsqu'on leur montre la campagne, les téléspectateurs voient le bon vivre, la qualité de la vie, la bonne nourriture*». Par ailleurs, «*l'émission a un côté magique car elle met en présence des gens qui ont peu de chances de se rencontrer*», explique Christophe Giraud. Ils ne sont ni de la même région, ni du même milieu, et pourtant «*l'amour naît de ces rencontres improbables*». L'émission donne également à voir des valeurs chères aux Français, notamment les liens de la terre. Marie Genest a été marquée par un candidat de la saison 2015, un jeune producteur de porcs élevé par une famille adoptive. «*Pour lui, reprendre l'exploitation de ses parents adoptifs se présentait comme une évidence*», explique-t-elle.

Marie Genest, qui confie «*adorer ce programme*» entend bien repartir de plus belle pour «*10 saisons de plus !*».

BB

Les agriculteurs inégaux face au célibat



**«*Si l'on s'intéresse à la population masculine, dans l'ensemble, les agriculteurs ne sont pas beaucoup plus touchés par le célibat que les autres catégories professionnelles*», selon Christophe Giraud, sociologue à l'Institut national d'études démographiques. Pour mieux comprendre le phénomène, il faut faire la distinction en fonction de la taille des exploitations, observe-t-il. Il apparaît alors que, chez les plus de 40 ans, les agriculteurs des petites et moyennes exploitations constituent l'une des catégories professionnelles les plus touchées par le célibat, indique le sociologue. Les chefs de grandes exploitations seraient quant à eux l'une des catégories professionnelles les moins touchées par le célibat en France. De même, le type de production est également un facteur déterminant. Chez les éleveurs, qui effectuent un travail «d'astreinte», le célibat est plus courant. «*Dans ces exploitations, la famille reste très présente, notamment les ascendants*», explique Christophe Giraud. La pression familiale peut être forte pour la nouvelle compagne de l'agriculteur, qui sera peut-être attendue comme partie prenante à l'exploitation. D'ailleurs, «*les agriculteurs n'ont pas forcément plus de difficultés à rencontrer une compagne que les autres professions*». Le problème vient plutôt du caractère éphémère des relations. «*Lorsqu'une relation devient sérieuse, chez les agriculteurs, il n'y a pas le choix pour le couple : il faut s'installer chez l'agriculteur. Cela peut être un frein pour le couple*» selon le sociologue.
Les agricultrices sont moins touchées par le célibat. Une observation que Christophe Giraud explique simplement : «*Les femmes deviennent encore souvent agricultrices par une rencontre amoureuse avec un agriculteur*».**

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE
FOSSÉS BÉTON LISIER & MÉTHANISATION
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr
wolf SYSTEME
Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

▸ Agenda

30/01 Vente de reproducteurs charolais à Arnay

Le comice agricole d'Arnay-le-Duc organise une exposition-vente de reproducteurs charolais jeunes et adultes samedi 30 janvier au hall agricole en matinée. Normes sanitaires en vigueur.
Pour des renseignements complémentaires :
03 80 90 10 61
ou 06 89 40 12 66.

A partir du 19/01 Assemblées cantonales FDSEA

La FDSEA de Côte d'Or poursuit sa série d'assemblées cantonales.
Les rendez-vous : Semur-en-Auxois (26 janvier à 14 heures à la mairie de Semur), Nuits-Saint-Georges (26 janvier à 14 heures à la mairie de Comblanchien), Dijon Sud/ Gevrey-Chambertin (26 janvier à 9h30 à la maison de l'agriculture à Bretenière).

25-29/01 Journées bâtiment

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise une nouvelle édition de ses journées bâtiments. Sept rendez-vous sont programmés : lundi 25 janvier à 14 heures chez Thomas Maurice (hameau de Crépey, 21 360 Aubaine), mardi 26 janvier à 14 heures au Gaec Chevalier Jean-Luc et Laurent (Cestres, 21 440 Saint Martin du Mont), mardi 26 janvier à 14 heures au Gaec de Montourosse (21580 Busserotte et Montenaille), mercredi 27 janvier à 10 heures au Gaec Develle Père et Fils (21 360 Saussey), mercredi 27 janvier à 14 heures au Gaec de Mandinet (21 610 Bourberain), vendredi 29 janvier à 10 heures au Gaec Guenot Père et Fils (L'Huis Renaud, 21 430 Liernais), vendredi 29 janvier à 14 heures au Gaec Mercuzot Couraleau (Ormancey, 21 320 Mont-Saint-Jean).
Précision La visite de l'unité de méthanisation à Salives, initialement prévue le 28 janvier à 14 heures, est annulée suite à l'endommagement d'un bâtiment de stockage situé sur le site. Les exploitants ne peuvent donc pas recevoir les visiteurs dans de bonnes conditions. Les agriculteurs intéressés par la découverte de l'unité de méthanisation en voie sèche de Salives peuvent se faire connaitre auprès de la Chambre d'agriculture (Sylvie Lemaire au 03 80 68 66 78 ou Edouard Benayas au 06 80 92 89 65) afin d'être recontactés pour une visite ultérieure. Merci de votre compréhension.

Travaux forestiers

La sécurité n'a pas de prix

Les JA de Saint-Seine-l'Abbaye ont récemment suivi une formation dédiée au bûcheronnage.



Financée par la MSA, la journée s'est notamment intéressée à la manipulation et l'entretien des tronçonneuses.

Une matinée théorique en salle, une après-midi pratique sur le terrain : cette journée du 7 janvier a été très bénéfique aux Jeunes agriculteurs de Saint-Seine-l'Abbaye, venus suivre une formation bûcheronnage proposée par la Mutualité Sociale Agricole. Les accidents n'arrivent pas qu'aux autres et pas seulement aux néophytes (certains *«expérimentés»* peuvent se croire, à tort, invulnérables)... C'est dans cet état d'esprit que l'équipe JA a suivi les précieux conseils de deux formateurs de la MSA. *«Certains d'entre nous font régulièrement des affouages, d'autres élaguent des bordures de champs ou effectuent d'autres petits travaux plus occasionnels. Le risque est partout, quelle que soit la tâche considérée, nous n'en n'avons pas toujours conscience»* indique Matthieu Duthu, agriculteur à Saint-Martin-du-Mont et élu à l'échelon local MSA. Le jeune Côte d'orien admettait lui-même de pas maîtriser l'ensemble des règles de sécurité avant cette journée : *«il en existe un certain nombre et nous les négligeons sans doute trop souvent. La présentation d'aujourd'hui nous l'a vite rappelé... Nos travaux occasionnels s'effectuent souvent en vitesse, en dernière minute, sans les avoir prévus à l'avance : c'est là que les risques sont souvent les plus importants»*.

Des équipements adéquats

Rémy Remond, conseiller prévention, insistait sur le respect de plusieurs consignes à bien respecter : *«Les agriculteurs sont presque tous concernés de près ou de loin par le bûcheronnage. L'erreur classique est de ne pas s'équiper correctement même si la tâche apparaît simple et rapide d'exécution»*. En compagnie du technicien forestier Jean-Claude Beignier, Rémy Remond a rappelé l'existence d'équipements de protection, y compris les chaussures et casques de sécurité. *«Tous les outils doivent répondre aux normes»* a t-il relayé, *«il est possible de s'équiper avec 150 euros, même si la facture peut vite monter à 500 euros, il y en a pour toutes les bourses. La sécurité n'a vraiment pas de prix»*. De nombreuses notions techniques ont été apportées aux JA, notamment sur la manipulation des tronçonneuses. *«Faire tomber un arbre, tout le monde sait faire. Le diriger durant sa chute, c'est autre chose. Nous avons tous besoin d'un minimum de maîtrise. Il faut, dans tous les cas, rester humble devant un arbre...»* confie le conseiller prévention.

Tout type d'accident

Si l'abattage reste le poste le plus dangereux (45% des accidents), le travail au sol avec l'ébranchage et le façonnage le sont presque tout autant (plus de 40% à eux deux). Les jambes et les pieds sont les membres les plus souvent touchés, *«mais rien ne doit être négligé pour autant»* poursuit Rémy Remond, citant un tas d'exemples d'accidents et de séquelles possibles. Le bûcheronnage reste une activité *«dangereuse»* d'après les statistiques : un travailleur sur cinq a un accident du travail, quand *«seulement»* un travailleur sur huit dans le bâtiment et un travailleur sur sept en agriculture se retrouvent accidentés.

AURÉLIEN GENEST

Formations

Des agriculteurs à la MFR de Quétigny

La MFR de Quetigny a été le centre de deux formations Duer et SST ces dernières semaines.



Un agriculteur réalisant une RCP (réanimation cardio-pulmonaire).

Plusieurs agriculteurs ont participé le mois dernier à une formation Duer (Document unique d'évaluation des risques) mise en place par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et la MFR de Quetigny. Cette journée et demie de travaux a été réalisée dans le cadre de la formation continue financée par Vivéa. Jérémie Clairotte, agent de prévention à la MSA Bourgogne, est intervenu pour présenter des éléments pour aider à l'élaboration du Duer. Les informations règlementaires ont permis de comprendre l'enjeu du document. Les explications sur l'organisation du Duer ont facilité sa mise en place. Durant la formation, les agriculteurs ont pu échanger sur leurs pratiques professionnelles et identifier des risques professionnels de leur propre exploitation et ainsi apporter des modifications sur leur pratique et les inscrire dans le Duer. Des fiches ont été réalisées durant cette formation, ce qui a permis aux agriculteurs de repartir avec des pistes de travail et le Duer déjà bien avancé.

Sauveteurs secouristes

Malgré l'amélioration des conditions de travail sur les exploitations agricoles pour limiter les risques d'accidents, des agriculteurs se sont formés aux premiers gestes qui sauvent. Dans le cadre de la formation continue Vivéa des chefs d'exploitation, huit agriculteurs ont suivi la formation SST (Sauveteur secouriste du travail) dispensée par Bruno Garrouste, formateur SST à la MFR de Quetigny durant 14 heures.
Pendant la formation, les agriculteurs ont pu aborder différents thèmes (prévention, identification des risques, suppression des risques, examen de la victime, l'appel aux secours, les gestes qui sauvent, utilisation du défibrillateur) et s'approprier les gestes. Cette formation s'appuie essentiellement sur de la pratique. Des cas concrets d'accidents ont été simulés sur une exploitation agricole.

Station d'évaluation de Créancey

Le 12 février est vite arrivé

Quarante-et-un reproducteurs charolais, propriétés de 33 éleveurs fournisseurs, monteront prochainement sur le ring du pôle agricole.


Plus de 500 visiteurs sont attendus à cette 32ème édition.

On ne change pas une formule qui gagne. Les veaux du GIE Charolais Évaluation seront mis en vente au Pôle agricole de Créancey le deuxième vendredi de février. Ces derniers seront exposés le jour J à partir de 10 heures, les acheteurs potentiels pourront venir les regarder avant les hostilités qui seront lancées à 14 heures. A quoi ressemble le millésime 2016 ?
Il est encore une fois *«prometteur»* selon Jean-Pierre Godot, le président du GIE, qui a proposé la visite de la station ce mercredi aux différents propriétaires et adhérents, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du groupement. «*Il y a encore un joli lot de taureaux*» assure le Côte d'orien, *«je le dis peut-être tous les ans, mais ce millésime était une nouvelle fois très homogène à l'entrée en station. Après ces derniers mois de contrôle, on peut constater qu'une hiérarchie s'est établie. Il y en a pour tous les profils recherchés : viande, développement squelettique et vêlage facile»*. Quel veau réalisera la top-vente ? *«Impossible»* de le savoir aujourd'hui. Le membre de l'organisation livre une anecdote : *«aucun éleveur n'a encore réussi à obtenir deux fois la top-vente depuis la création de cette grande journée de l'élevage. Pour l'instant, l'enchère la plus élevée revient chaque année à un éleveur différent, chacun a vraiment sa chance»*. La communication autour de l'évènement commence de battre son plein : des vidéos ont été mises cette semaine sur le site de la station qui enregistre de plus en plus de connexions. Tous les acheteurs potentiels peuvent d'ores et déjà prendre rendez-vous à la station pour venir voir les animaux, pour certains d'entre eux, c'est déjà fait ! Sans omettre la crise de l'élevage, Jean-Pierre Godot espère assister à une très belle journée, *«possible grâce aux éleveurs et au personnel»*, au moins sur le plan de la convivialité : *«c'est toujours un grand moment pour nous tous. Un repas est notamment organisé à midi. L'ambiance est morose dans nos fermes et il est très important de se retrouver après les vêlages. Cette journée nous redonne à chaque fois le moral et de l'espoir dans notre métier, on voit que beaucoup de monde s'intéresse à nos métiers»*.

AURÉLIEN GENEST

Plus qu'à... miser

Le boîtier électronique sera une nouvelle fois utilisé pour les enchères. *«Il est bien rentré dans les mœurs. Cela fait déjà plusieurs années qu'il a fait son apparition à Créancey»* indique Martial Tardivon, l'animateur des ventes. Ce système est adopté dans plusieurs stations génétiques et semble *«beaucoup»* plaire aux éleveurs. *«Il y a toujours un peu d'appréhension avant la première utilisation, mais ceux qui l'ont déjà pris pour acheter ne reviendraient certainement pas en arrière. Il est sécurisé et discret, il n'y a pas besoin de lever la main ou faire un signe pour miser... Et personne ne nous regarde»* enchaîne Martial Tardivon. L'édition 2015 s'était distinguée par un certain nombre d'animaux invendus, même si ces derniers avaient majoritairement trouvé preneur à l'issue de la vente. Les acheteurs s'étaient alors focalisés sur leurs idéaux. Auront-il un plan B cette année ? «*Les gens viennent ici à la recherche d'un bon produit. Je pense que ceux qui n'ont pas eux ce qu'ils voulaient l'an passé vont s'attarder sur plusieurs reproducteurs. Mieux vaut avoir plusieurs cordes à son arc lors de ce type d'évènement*» commente l'animateur.

Charolais

Arnay veut «*rattraper le coup*»

Le comice agricole arnétois organise une vente de reproducteurs le 30 janvier en matinée.

Les derniers mois ont été difficiles sur le plan sanitaire et les transactions d'animaux ont été sérieusement amputées. Devant ce constat, le comice d'Arnay-le-Duc a décidé d'organiser une exposition-vente de reproducteurs charolais, jeune et adultes, avec normes sanitaires en vigueur, samedi 30 janvier sous le hall de l'agriculture. *«Cette journée arrive à un moment opportun, à la veille des débuts de la mise à la reproduction. Elle rappelle un événement du même type qui se déroulait il y a quelques années au même endroit avec la Fédération charolaise»* indique Thierry Maréchal, le président du comice, qui précise d'emblée que cette exposition-vente *«ne souhaite en aucun cas faire concurrence aux prochaines ventes de reproducteurs, notamment celles de Pouilly-en-Auxois»*. Cette journée commerciale *«renouera»* avec une certaine tradition, celle *«d'échanger avec les éleveurs avant d'acheter»*, tout en pouvant *«discuter les prix»* : «*chacun sera libre de choisir le tarif qu'il désire. Il n'y aura pas de prix minimum*» poursuit Thierry Marchéral, qui espère un maximum d'exposants et d'animaux pour *«dynamiser ce rendez-vous»* dans lequel «*on trouvera là aussi de la génétique*». Le président du comice espère également que tous les acteurs de ce 30 janvier y trouveront leur compte : *«la crise sanitaire a fait du mal dans les élevages. Les animaux qui étaient sur le point de partir se sont retrouvés bloqués durant soixante jours, les charges alimentaires ont augmenté et les prix au kilogramme ont ensuite baissé car les animaux étaient trop lourds pour les marchés»*. La clôture des inscriptions étant prévue ce vendredi 22 janvier, les éleveurs intéressés sont invités à se faire connaître le plus rapidement possible au 03 80 90 10 61 ou 06 89 40 12 66.

AURÉLIEN GENEST


La dernière venue des bovins sous le hall de l'agriculture datait de 2009.

▸ Formations

10/02 Formation antibiotiques

Le plan «Écoantibio 2017» voulu par le ministre de l'Agriculture prévoit, outre des actions relevant de la prescription et de la délivrance, un volet dédié aux éleveurs, notamment par la promotion des bonnes pratiques permettant de prévenir le recours aux antibiotiques et des mesures de bonne utilisation de ceux-ci. Le GDS 21 et le GTV (Groupement Technique Vétérinaire) Bourgogne proposent des réunions par groupe d'une douzaine d'éleveurs pour aborder : 1) les résistances aux antibiotiques et leurs conséquences en élevage, 2) les méthodes pour réduire les volumes d'antibiotiques, 3) les méthodes alternatives à l'utilisation des antibiotiques. La première de ces journées se déroulera le mercredi 10 février de 9h30 à 17h30 au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois. Elle sera animée par un vétérinaire du GTV. Pour vous inscrire, vous pouvez contacter le GDS au 03 80 68 67 30.

11/02 Méthode Obsalim du Sedarb

Le Sedarb propose une formation à la méthode Obsalim le jeudi 11 février prochain en Côte d'Or. Il s'agit d'une méthode de diagnostic et de réglage alimentaire fondée sur l'observation des animaux. A partir d'indicateurs, chaque éleveur devient capable d'établir un diagnostic précis de l'état nutritionnel et des besoins de l'animal et de corriger ou améliorer les rations des vaches, chèvres ou brebis... Cette journée collective de formation sera suivie de mises en pratique dans l'élevage des participants. Formation gratuite. Inscription obligatoire auprès d'Aurélie Billon, technicienne élevage du Sedarb au 03 86 72 92 20 ou par mail à aurelie.billon@sedarb.org.

FERME OUVERTE **CHAPUIS FRÈRES**



MARDI 26 JANVIER
10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
• GAEC **CHEVALIER Jean-Luc et Laurent**
Cestres - 21440 Saint Martin du Mont

«+1000 kg de lait / vache en 11 mois»
«+ 42 € / t. sur le prix de base»
Venez les voir pour le croire !!

DeLaval **Alexis CHAPUIS - 07 78 87 26 57**
Présentation des résultats technico économiques à 14h00 par Jean-François DESSOLIN (contrôle laitier)

Conjoncture

Quelques sous mais beaucoup de soucis

La FDSEA a fait le point sur l'actualité de l'élevage vendredi dernier. Plus de trois millions d'euros vont revenir sur le département mais les problèmes persistent indéniablement.



Plan d'urgence, Pac, situation des marchés et «accords» du 17 juin étaient notamment au programme.

Chaude réunion vendredi dernier à la salle polyvalente de Pouilly-en-Auxois. Les éleveurs ont exprimé leur lassitude grandissante et fait part de sérieux doutes quant à la considération qui leur est réservée au plus haut rang. De grandes difficultés continuent de persister dans leurs métiers. «*On se sent clairement délaissé*» confie l'un d'eux, critiquant sans langue de bois le Gouvernement. Le syndicalisme, avec la FDSEA et les JA, fait du mieux qu'il peut. Un bilan intermédiaire chiffré du plan d'urgence a été dressé. «*Il va dépasser les trois millions d'euros*» résume Fabrice Faivre, le président de la FDSEA, «*c'est certes insuffisant, mais cela représente une bouffée d'oxygène pour un certain nombre d'exploitations. Toutefois, si les prix ne s'améliorent pas, la situation restera plus que tendue et il faudra sûrement retourner voir l'État pour un nouveau plan d'aides, c'est vraiment très compliqué*». Pour la Côte d'Or, le Fonds d'allègement des charges s'élève à 918 000€, la remise gracieuse de la MSA à 407 000€ et l'exonération TFNB à 750 000€. L'aide sécheresse du Conseil départemental se chiffre quant à elle à 903 000 € pour une enveloppe totale de soutiens atteignant 2 978 000 euros. Ce montant ne tient pas compte des remises d'impôts gracieuses à venir dans le cadre du plan d'urgence, ni de l'impact du re-calcul des cotisations MSA sur N-1, ni même de l'indemnisation des calamités.

Un monde en pleine mutation

Jean-Pierre Fleury, qui participait à ce rendez-vous, s'est dit «*marqué*» par celui-ci : «*Il y a énormément de désarroi chez les éleveurs. Je le sentais venir depuis un petit moment déjà. Nous sommes dans une accélération de la mondialisation et dans une période de crise importante qui ne touche pas uniquement l'agriculture. Ces remises en cause et ces doutes sont le reflet de l'ensemble de notre pays... Que dire aux éleveurs ? Nous sommes dans un monde en pleine mutation, il ne faut surtout pas se sentir coupable de quoi que ce soit*». Le président de la FNB a évoqué cette phase «*fragile de coûts élevés*», qui intervient dans une compétition «*féroce*» avec les pays d'Europe «*et bientôt avec les autres pays du monde*» : «*aujourd'hui, la baisse des coûts ne peut intervenir qu'avec le ralentissement des investissements. Pour ceux qui en ont réalisé, le message à faire passer est clairement de lever le pied. Pour ceux qui sont en train d'investir, mieux vaut réfléchir mûrement à ces investissements*». Le Côte d'orien évoque la «*difficulté du système*» : «*nous avons réalisé notre travail syndical de l'urgence, l'urgence du prix avec plus ou moins de succès. Cela nous a permis de voir que la chaîne des valeurs ne fonctionne plus : il est difficile de faire redescendre l'argent de la plus-value d'un produit jusque dans la poche du chef d'exploitation. Nous sommes dans des rapports de forces économiques totalement disproportionnés...*». Jean-Pierre Fleury en veut «*énormément aux Politiques qui n'ont pas su préparer le pays à la course effrénée dans laquelle nous sommes actuellement. Je crois encore en l'utilité du Politique, à condition qu'il soit vraiment en phase avec le terrain. Là, ce n'est pas le cas*».

Faut-il boycotter le Salon de l'agriculture ?

L'idée a émergé en pleine réunion. Pour manifester leur mécontentent, plusieurs éleveurs ont proposé aux exposants et responsables d'OPA de ne pas se déplacer au prochain Salon international de l'agriculture qui se déroulera du 27 février au 6 mars. «*Nos amis les politiques aiment bien se prendre en photo devant les animaux, en faisant croire qu'ils nous soutiennent, cela ne peut plus durer*» lançait un éleveur, rapidement soutenu par d'autres collègues dans la salle. «*Je comprends parfaitement le malaise des éleveurs et cette idée d'interpeller l'État et le grand public, mais cette option est sans doute à double-tranchant*» tempère Fabrice Faivre, assurant néanmoins faire remonter cette proposition dans les prochaines réunions d'OPA. Le président de la FDSEA propose une autre manière de manifester : «*Le Sia reste la vitrine de l'agriculture, de l'élevage, avec tous ses bienfaits. Pour traduire le cri de colère des éleveurs, mieux vaudrait ne pas accompagner les politiques durant leurs visites et castings, au cours desquels ils pensent avant toute chose à se montrer et faire de la communication sur le dos des éleveurs. Si le Président de la République et le ministre viennent au Salon, ils devront se balader tout seuls*».

AURÉLIEN GENEST

FDSEA21

Complémentaire santé : ce qui change au 1er janvier 2016

Changements législatifs, démarchage d'assureurs …

Vous vous demandez quoi faire en tant qu'employeur de salariés agricoles ? La loi du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi a généralisé la couverture de complémentaire santé à tous les salariés du secteur privé. Ainsi, afin de s'adapter aux nouvelles exigences législatives, les différents partenaires sociaux de la convention collective du 21 novembre 1997 concernant les exploitations et entreprises agricoles de Côte d'Or, Nièvre et de Yonne ont conclu un accord relatif aux régimes collectifs de complémentaire santé des salariés agricoles non cadres.

Cet accord vient modifier la participation de l'employeur, les minimums garantis, la condition d'ancienneté, supprimer la cotisation «*famille*» en obligatoire et la clause de désignation d'Agrica…Ces nombreuses évolutions, qui doivent être prises en compte dès le 1er janvier et donc sur la paie de ce mois-ci, sont un véritable casse-tête en pratique. Afin de vous expliquez en détail ces modifications et de répondre à toutes vos questions, la FDSEA 21 accompagnée d'Agrica, se déplace dans le département pour des réunions gratuites.

Ces réunions se dérouleront lundi 25 janvier à la Maison de l'Agriculture à Breteniere, vendredi 5 février au Centre Sociaux Culturel à Châtillon-sur-Seine, mardi 9 février à la Maison du Pays à Pouilly-en-Auxois, mardi 9 février à la CAVB à Beaune et mardi 16 février à la Salle Charbonnel à Is-sur-Tille.

Vous devez vous inscrire au préalable par mail à l'adresse suivante :
sje@fdsea21.fr ou par téléphone au 03.80.68.67.68. Emmanuelle Baumont, juriste en droit social à la FDSEA 21.

Conseil départemental

Ne pas opposer ville et campagne

Sécurité, défis économiques, emploi, formation et transports sont les «*grands chantiers*» de la nouvelle année selon François Sauvadet, qui a présenté ses vœux 2016 dans une salle comble lundi 9 janvier

Le président du Conseil départemental a consacré une partie de son discours au «*désengagement progressif*» des services publics, de sécurité ou de santé dans les zones rurales : «*Ils ne font qu'accroître le sentiment d'abandon. Les fractures entre territoires urbains et ruraux existent, elles entretiennent l'idée qu'il existe désormais deux France, l'une urbaine et dotée de tous les services, l'autre rurale et périphérique progressivement laissée pour compte. Je me suis toujours gardé d'opposer villes et campagnes mais le constat est là, la fracture existe. Et le Département, s'engagera pleinement pour lutter contre ce sentiment.*» En s'adressant à Marie-Guite Dufay, présidente de Bourgogne-Franche Comté, François Sauvadet a formulé le souhait de «*pouvoir travailler en concertation*» avec les huit départements de la nouvelle grande région : «*nous aurons beaucoup de sujets à traiter ensemble, qu'il s'agisse des transports scolaires ou interdépartementaux, du soutien à l'agriculture, à l'économie et à l'artisanat, des projets structurants pour les territoires, des chantiers d'avenir, du déploiement du très haut débit… La situation actuelle des comptes publics de la Nation exige des efforts de maîtrise et de rationalisation des dépenses mais cet effort ne peut être assuré par les seules collectivités territoriales et notamment les départements*».



François Sauvadet a rappelé le rôle de «*bouclier territorial et rural*» du Conseil départemental.

Trois boucliers

François Sauvadet a rappelé le rôle de «*bouclier social*» du Conseil départemental : «*les solidarités, vers les personnes en situation de fragilité sociale et professionnelle, en situation de dépendance ou de handicap ou vers l'enfance, sont l'âme du Conseil départemental. Il s'agit d'une tâche lourde, humainement, financièrement et, en ces temps de crise, nous continuerons de prêter assistance à chaque famille en difficulté*». Le Conseil départemental continuera à favoriser la mise en place de dispositifs innovants comme le «*zéro sans solution*» à destination des personnes handicapées qui leur permettra de bénéficier «*de toutes les réponses adaptées*».

AURÉLIEN GENEST

Jeunes agriculteurs

Trouver des solutions impérativement

Le président des JA répond à nos questions à l'approche de l'assemblée générale du syndicat.



Le bilan de l'année écoulée sera dressé à Pouilly-en-Auxois. Pour l'aspect communication, la grande réussite de la Ferme de JAnne sera sans aucun doute rappelée.

Les 270 Jeunes agriculteurs de Côte d'Or ont rendez-vous jeudi 11 février à Pouilly-en-Auxois pour leur assemblée générale ordinaire, une réunion espérée «*très fréquentée*» durant laquelle les JA dresseront le bilan de l'année écoulée. La thématique de la valorisation des produits sera notamment abordée. En amont de ce regroupement, le président François-Xavier Lévêque évoque l'actualité et plusieurs points qui seront au programme de ce 11 février. Fer de lance du syndicat, l'installation tend à se maintenir en 2015 aux alentours de 70 unités malgré la persistance de la crise agricole. «*Le léger tassement que l'on connaît depuis plusieurs années se poursuit mais reste heureusement minime*» indique François-Xavier Lévêque. L'année 2016 risque d'être particulièrement difficile compte-tenu de la conjoncture. «*La crise de 2009 avait duré un an. Là, ça fait trois années de suite et ce n'est sans doute pas terminé...*

Cela commence à faire beaucoup» regrette le président des JA qui poursuit : «*nous ne voulons pas tomber dans un discours pessimiste, mais il faut bien admettre que toutes les productions sont actuellement dans le rouge. Nous restons très vigilants: il ne faut pas envoyer, sans réfléchir, des jeunes dans des systèmes qui ne sont pas viables. S'installer dans une production qui ne rapporte rien aujourd'hui, en réalisant de gros investissements, est vraiment très risqué. Nous savons heureusement qu'il y a de beaux jours devant nous avec le défi de nourrir deux fois plus de monde d'ici 2050, cela nous réconforte quelque peu dans la difficulté*». François-Xavier Lévêque invite tout nouveau porteur de projet à réaliser une «*solide*» étude économique avant de se lancer : «*le niveau des charges en France complique vraiment la donne. Les nouveaux installés ne doivent en aucun cas négliger la comptabilité et la gestion. Aujourd'hui, ces compétences sont devenues plus qu'essentielles et sans doute aussi importantes que la technique*».

Échos des cantonales

Les dernières réunions JA dans chaque canton n'ont fait que confirmer les difficultés rencontrées dans les fermes : «*la situation devient de plus en plus tendue en élevage, cela s'est nettement ressenti lors de ces rendez-vous cantonaux. Nous devons trouver des solutions, impérativement, et nous voulons le faire tous ensemble : toute la filière doit se réunir puisque ce n'est pas un problème général, qui n'est pas propre uniquement aux JA. En dressant le bilan de 2015, il faudra s'attarder sur ce qui a fonctionné et moins fonctionné. Un exemple ? Des productions végétales ont été réintroduites pour compenser la récolte catastrophique de maïs ensilage. Secteur par secteur, il faudra voir ce qui a le mieux marché pour le refaire dans le futur si ce genre d'épisodes revenait. Dans les autres productions, le problème est le même. On ne couvrira bientôt plus les charges en grandes cultures ! Une remise en question de nos systèmes d'exploitation s'impose véritablement. Il faut réfléchir, étudier ce que l'on peut faire à notre propre échelle. Des remembrements ? Des regroupements ? Tout ce qui peut aider à diminuer les charges est bon à prendre et doit faire l'objet de travaux menés dans des groupes de travail*».

Valoriser les produits

La thématique de l'assemblée générale, portant sur la valorisation des produits côte d'oriens, sera totalement en phase avec les préoccupations du moment. Jean-Philippe Girard, président de l'Ania (Association nationale des industries alimentaires) et Yves Durand, représentant l'Union du Charolais, interviendront lors de cette réunion. «*Le but sera de renouer le dialogue entre les agriculteurs et les industriels*» commente François-Xavier Lévêque, «*encore une fois, des solutions s'imposent pour retrouver des jours meilleurs et pouvoir vivre de nos métiers. Par exemple, les agriculteurs doivent accéder à la salle des prix avec les industriels, vendre à perte n'est plus possible. Si cela continue, le nombre d'exploitations va encore diminuer, c'est certain*». AURÉLIEN GENEST

Changement d'horaire

L'assemblée générale des Jeunes agriculteurs de Côte-d'Or débutera à 15 heures à l'Espace Jean-Claude Patriarche et non 14 heures comme initialement prévu, en raison de la tenue de l'assemblée générale du Groupement de défense sanitaire qui se déroulera le même jour en matinée.

► Formations

Rédiger son Document Unique d'Évaluation des Risques - Tuteurs
1/02 (journée) et 29/02 (matinée) à Liernais
Aline Parize, CA21 – 03 80 68 66 28 – aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Concilier vie professionnelle et vie privée
2 février et 8 mars à Fontaine en Duesmois
Mathilde Matrat, CA21 – 03 80 91 06 76 – mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Maîtriser la reproduction en élevage laitier
05 et 12 février 2016 à Venarey-les-Laumes - Partenariat avec ECEL 21
Aurore Gérard, CA21 – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Les clés pour préparer et anticiper ma cessation d'activité
10 février à Bretenière
Valérie Coquard, CA21 – 03 80 68 66 42 – valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr

Mieux utiliser les antibiotiques et prévenir les antibiorésistances
10 février à Créancey – En partenariat avec GDS21
Aurore Gérard, CA21 – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Maîtriser la conduite alimentaire au cours du tarissement
18 février à Chatillon-sur-Seine - Partenariat avec ECEL 21
Aurore Gérard, CA21 – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Gérer les pathologies respiratoires en élevage
22 février 2016 à St-Seine-L'abbaye - Partenariat avec le GDS21
Aurore Gérard, CA21 – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

CER France BFC

2016, une vision prospective



2015 fut une année délicate. Cette campagne a été marquée par la conjonction d'aléas, tant climatiques qu'économiques, dont les conséquences montrent finalement les limites de nos systèmes de production. Dans ce contexte, les équipes de CERFrance BFC se sont particulièrement mobilisées, notamment par le biais du plan de soutien à l'élevage en accompagnant près de 1500 éleveurs. D'autre part, nos assemblées de section de novembre ont permis de poser un regard sur les impacts d'une telle campagne et d'esquisser les conditions pour de meilleures perspectives. Enfin, sous la houlette de notre nouveau Directeur général, Laurent Beurienne, le ton donné à notre assemblée générale du 15 décembre fut résolument prospectif. Le témoignage de trois agriculteurs particulièrement novateurs et la prestation d'un économiste de renom, Dominique Seux ont attiré l'attention des adhérents venus en nombre. C'est dans cet esprit, réaliste et ambitieux, que nos équipes vous accompagnent dans vos projets. CERFrance BFC sera plus encore votre interlocuteur privilégié en 2016 pour aborder avec vous et sereinement vos projets et problématiques les plus cruciales. En 2016, ayons une vision prospective de notre métier ! Au nom du conseil d'administration de CERFrance BFC, je vous adresse mes vœux de réussite et vous souhaite une bonne année 2016.

THIERRY GUILLAUME, PRÉSIDENT CERFRANCE BFC



► Agenda

28/01 Vente aux enchères *«vêlages faciles»* au Marault

Pour sa 7è édition, la vente aux enchères «vêlages faciles» de la station du Marault propose 40 reproducteurs taureaux à génisses, issus de 22 départements, le 28 janvier prochain, à Magny-Cours. Des portes ouvertes sont organisées les 22 et 23 janvier de 10h à 16h sur le site. Désormais, toutes les performances des animaux sont consultables sur le site internet www.charolaise.fr. Les animaux sont en station depuis le 22 septembre dernier. Programme du 28 janvier : 9h, présentation des animaux ; 14h, début de la vente. Entrée gratuite et restauration sur place. La mise à prix est fixée à 2500 euros.

03/02 Soirée Grandes Cultures de la FDSEA 58

La FDSEA de la Nièvre organise le mercredi 3 février, à la salle des fêtes de Pouilly sur Loire, à partir de 17h45, une soirée débat sur le thème des zones à moindre potentiel avec la présence de Dominique Chambrette, vice-président de l'AGPB.

8 au 12 février Banc d'essai moteur et VGP

La Fédération Cuma Bourgogne organise des passages de tracteurs au banc d'essai moteur ainsi que la vérification d'engins de levage, du 8 au 12 février prochains dans la Nièvre. Les agriculteurs concernés peuvent être adhérents de la Fédération Cuma ou non. Chaque passage dure une heure, les tests se déroulent sur un seul site, généralement une cour de ferme au centre géographique des inscrits. Les tarifs sont de 120 euros HT pour les tracteurs au banc d'essai et de 42 à 74 euros HT pour les vérifications d'engins de levage. Inscriptions avant le 3 février auprès des animateurs Cuma au 03 86 93 40 29 ou par mail à bourgogne.58@cuma.fr.

13/02 Aide au monde rural à Saint-Jean aux Amognes

Les fondateurs de l'Association d'aide au monde rural (AMR 58) organisent une réunion d'accueil et de présentation de la structure, samedi 13 février, à 15h, à la salle des fêtes de Saint-Jean aux Amognes. La réunion, comme l'association, se veut ouverte à tous.

C'est le nouveau nom de la finale de jugement de bétail

L'élevage en fête s'est tenu à Fachin

Beaucoup de candidats et de public se sont réunis, samedi 16 janvier au Gaec Trinquet, à Fachin, pour l'événement annuel des JA de la Nièvre, nouvellement baptisé *«Elevage en fête»*.



21 jeunes ont concouru dans la catégorie ovins et 12 en équins.



Une partie des jeunes lauréats du concours, entourés d'Alexandre Lorré et de Cédric Bernier, ainsi que des séduisantes miss du dernier comice de Château-Chinon.



Dans le Morvan, la catégorie la plus active, celle des bovins, a concerné 35 jeunes concurrents.

La der des der pour Cédric Bernier, le charismatique président des JA du canton de Château-Chinon, dont c'était la dernière action publique avant qu'il ne remette son mandat en jeu lors de la prochaine AG du canton au mois d'avril. Et l'essai est transformé. Il y a eu beaucoup de monde, plusieurs centaines de visiteurs, moins présents au moment du palmarès, vers 19h, mais dont les arrivées se sont étalées par grappes beaucoup plus tôt que d'habitude, dès le début de l'après-midi. Et les concurrents dans les trois catégories du concours ne se sont pas faits prier pour participer : 35 en bovins, 21 en ovins et 12 en équins. Les deux premiers de chaque catégorie (sauf celle des équins qui n'en sélectionne qu'un) iront défendre les couleurs de la Nièvre à la finale nationale de jugement de bétail, lors du prochain Salon de l'agriculture. En bovins, ce sont donc Bastien Bouché (Legta de Challuy) et Pierre Ravier (lycée du Morvan) qui iront à Paris, rejoints, en ovins, par Benjamin Le Liboux (Legta de Challuy) et Juliette Blonde (Legta de Challuy), et en équins, par Noémie Bouchoux (Legta de Challuy).

Au total, et malgré la couche blanche qui avait envahi les abords de l'exploitation, les 75 candidats et les visiteurs, le plus souvent agriculteurs, ont pu apprécier les démonstrations de mélangeuses proposées par les JA et les concessionnaires de matériel. Ils ont pu aussi disserter à loisir, autour d'une crêpe ou d'un vin chaud dont les JA ont le secret, de l'année écoulée et des aléas ou des raisons d'espérer pour 2016.

Dans son intervention en fin de journée, après avoir remercié les participants, lesz hôtes et les partenaires de la journée, Alexandre Lorré, président des JA 58, s'est livré à un exercice délicat : assurer de la vigilance du syndicat jeune quant à la défense du métier et encourager les jeunes à l'enthousiasme. Si Eric Bertrand, le président de la Chambre d'agriculture, a eu des mots très forts pour soutenir les deux agriculteurs qui avaient été condamnés la veille au tribunal de Nevers (lire par ailleurs), il a aussi évoqué son amertume : *«il n'y a aucun représentant de l'Etat ni aucun parlementaire aujourd'hui, c'est lamentable!»*

Si cette édition de la Fête de l'élevage, nouveau nom donné à la finale de jugement de bétail, a eu lieu mi-janvier, au lieu de la mi-décembre habituellement, tous les officiels, à commencer par le président des JA, ont souhaité échanger des vœux apaisés et solidaires : *«des vœux pour l'avenir, mais l'avenir, c'est celui que l'on veut bien nous donner !»*

EMMANUEL COULOMBEIX

Le palmarès du concours

Bovins : 1er, Bastien Bouché ; 2è, Pierre Ravier ; 3è, Maxime Petit ; 4è, Jessy Berger ; 5è, Quentin Montcharmont ; 6è, Corentin Albert ; 7è, Camille Bruniot ; 8è, Damien Remond ; 9è, Louis de Givry ; 10è ex-aequo, Alexandre Chartier et François Loiseau...
Ovins : 1er, Benjamin Le Liboux ; 2è, Juliette Blonde ; 3è, Corentin Amour ; 4è, Julie Chevalier ; 5è, Alexandre Bondoux ; 6è, Jérémy Rouiller ; 7è, Alexandra Bernier ; 8è, Damien Remond ; 9è ex-aequo, Corentin Albert, Bastien Bouche et François Loiseau...
Equins : 1er, Noémie Bouchoux ; 2è, Aurore Roche ; 3è, Alice Bouchoux ; 4è, Mathilde Chassot ; 5è ex-aequo, Cassandra Dorn-Rerissi et Emilie Gautherin ; 7è, Marie du Baret de Lime ; 8è, Corentin Amour ; 9è, Laurie Legrand ; 10è, Julie Chevalier.



Terres de Bourgogne, grâce à Martine Mion et à son mari, tenait un stand lors de l'Elevage en fête, qui a remporté un franc succès. Peut-être était-ce aussi parce que le journal organisait un concours avec un panier de produits du terroir à gagner. C'est Jean-Claude Martin, de Sermages, qui l'a remporté. Ici, Martine pose avec des jeunes, le président de la Chambre d'agriculture et le vice-président du Crédit agricole.

Programme «Vêlages faciles» du Herd Book Charolais

La vente aux enchères aura lieu le 28 janvier au Marault

C'est déjà la 7è édition de la vente aux enchères des taureaux reproducteurs *«à génisses»* du programme *«Vêlages faciles»* du Herd book charolais qui se profile. Jeudi 28 janvier prochain, le Marault accueillera les éleveurs intéressés qui pourront, dès 9h, se faire présenter les animaux, avant de participer -ou non- aux enchères de l'après-midi, dès 14h.

Le programme *«vêlages faciles»* a été imaginé par les élus du Herd Book charolais il y a 7 ans avec pour objectif de permettre aux éleveurs d'optimiser leurs marges en utilisant des reproducteurs de monte naturelle à fort potentiel génétique. Cette année, les 40 reproducteurs sélectionnés dans les fermes de 22 départements français, arrivés pour évaluation à la station du Marault depuis le 22 septembre 2015, *«affichent des croissances importantes et confirment le travail engagé par le HBC sur le vêlage facile»* explique le communiqué envoyé par le Herd book le 8 janvier dernier. Ces specimens remarquables sont nés entre le 3 novembre 2014 et le 17 janvier 2015 et affichaient un poids moyen à la naissance de 46 kg. Après deux pesées, dont les éléments ainsi que les performances ont été pour la première fois mises en ligne sur le site www.charolaise.fr, et une troisième le 19 janvier, chaque acheteur potentiel pourra désormais avoir les informations en main avant d'appuyer sur le bouton des enchères, jeudi 28 janvier après-midi. Et pour les indécis, qui hésiteraient encore ce jour-là, les animaux seront présentés officiellement le matin, à partir de 9h. Des portes ouvertes auront aussi eu lieu, avec la même finalité, les 22 et 23 janvier, de 10h à 16h au Marault. Le jour J, la mise à prix est fixée pour chaque taureau à 2500 euros. Le Herd Book charolais précise que *«cette 7è édition offre un panel de reproducteurs adaptés à tous types d'élevages et de productions»*. Le catalogue, le formulaire d'achat à distance et les conditions sanitaires sont disponibles sur le même site internet.

E.C.

Claude Rey (HBC) : *«Nous souhaitons évaluer davantage la satisfaction des clients !»*



Éleveur à Sardieu, en Isère, Claude Rey est membre du nouveau bureau du Herd Book Charolais. C'est lui qui est en charge du programme «vêlages faciles» et de la station du Marault au sein de l'équipe. *«Les idées que le Herd Book charolais avait avant continuent aujourd'hui puisque le vêlage facile fait partie de nos priorités»* assure-t-il. D'ailleurs, plutôt que *«vêlage facile»* qui sous-entendrait que la charolaise ne vêle pas facilement alors qu'au moins 92% des femelles vêlent sans assistance, Claude Rey préfère parler de la priroité donnée à *«ces taureaux à génisses»*. Quant à l'impact du programme et de la vente aux enchères annuelle, le responsable indique que *«jusqu'à maintenant nous ne nous préoccupions pas assez du retour de satisfaction des clients mais que nous avons demandé aux salariés du Herd Book de s'y intéresser davantage»*. Pour Catherine Locatelli, la chargée de communication du HBC, *«nous disposons déjà de premiers résultats sur les produits des ventes antérieures»* et cet outil de sélection commence à produire ses effets. De même, selon Claude Rey, *«cela nous permettra de mieux adapter l'offre et de voir si nous faisons les bons choix. Jusqu'à maintenant, ceux-ci se font par les pères et les mères après un premier tri sur papier. Chaque adhérent reçoit déjà les informations de vêlage facile par les index et les préconisations d'accoupler à un taureau VF»*. Le HBC espère renouveler les bons résultats de ventes le 28 janvier prochain, constatés les années précédentes : *«Depuis le démarrage du programme, nous avons obtenu une augmentation constante des résultats de la vente. Et 2015 a été la meilleure année, avec plus de 70% de ventes (y compris les échanges à l'amiable après les enchères). Nous espérons que 2016 sera aussi un bon cru, même si ce n'est pas gagné parce que la conjoncture après la FCO n'est pas facile. D'ailleurs, nous avons quelques taureaux à vendre de moins que l'an passé du fait de cette crise sanitaire»* conclut-il.

Génomique

Un outil de prédiction, à raisonner économiquement

Alsoni Conseil Elevage (ex-Bovins croissance) organisait une réunion d'information sur la génomique, vendredi 8 janvier, à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, en présence de Serge Miller, ingénieur de l'Institut de l'élevage. De quoi espérer en une accélération et une optimisation de la sélection des bovins, par la recherche de critères choisis...

Concrétisation de dix ans de travail, à la fois auprès des races laitières et allaitantes (programme Gembal) et plus particulièrement des races charolais, aubrac, salers et limousin (programme Degeram), la génomique se présente désormais sous son meilleur jour auprès de ses principaux destinataires : les éleveurs sélectionneurs.

C'est ainsi qu'une réunion a eu lieu à la Chambre, à Nevers, le 8 janvier dernier. Mais au fait : qu'est-ce que c'est la génomique? C'est une méthode nouvelle pour sélectionner les reproducteurs, à partir d'un prélèvement de poil, de cartilage ou de sang, dont l'ADN mis en évidence permet de repérer les protéines. Par comparaison avec l'ADN des parents, si la protéine est placée de telle façon, les professionnels pourront déterminer quels critères ciblés ils préfèrent dans leurs choix de sélection, *«parfois sur des choses jusqu'ici difficile à mesurer»* selon Thérèse Ramefort, la directrice de l'EDE.

Par exemple, en définissant le génotype, on pourra privilégier des critères de santé, de résistance aux maladies, d'efficacité alimentaire, de qualité de la viande ou de qualités maternelles des futurs produits du reproducteur... *«Cela permettra des mises à la reproduction plus précoces, des progrès génomiques plus rapides et, à terme, de mettre en avant des caractères nouveaux. C'est un outil de prédiction du potentiel»* explique la responsable de la Chambre d'agriculture.
Un outil qui vient en complément des index que Bovins croissance mesurait déjà.

Quelques dizaines d'euros

Grâce à des outils bio-informatiques récemment développés, les laboratoires, moyennant quelques dizaines d'euros pour une femelle et quelques centaines pour un mâle, peuvent en un mois déterminer le génome d'un animal. *«Avec la génomique, on ne mesure plus la performance sur ascendance mais une combinaison d'ascendance vers la performance. La logique est inversée»* précise Thérèse Romefort.

Ce qui n'empêche pas de continuer à utiliser les outils existants. C'est même largement conseillé, d'abord parce que cette technique a un coût à bien rationaliser, ensuite parce que le taux de réussite de la sélection par rapport aux critères recherchés n'est pas encore total (le programme se vulgarise progressivement mais la base de données génomiques des échantillons par races est encore relativement étroite) et enfin, et peut-être surtout parce que l'utilisation de la génomique comporte un risque potentiel : réduire la base de sélection et changer plus ou moins l'orientation raciale... *«Là-dessus, on ne peut pas faire n'importe quoi»* dit la directrice de l'EDE. Reste que la génomique est une technique prometteuse qu'Alsoni propose déjà dans ses prestations. Parmi d'autres.



La réunion sur la génomique du 8 janvier s'est tenue à la Chambre d'agriculture, à Nevers.

EMMANUEL COULOMBEIX

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

▸Formation

«Bien étiqueter ses produits fermiers» à Autun

La Chambre d'agriculture de la Nièvre et le CERD organisent, lundi 25 janvier 2016 à Autun (71), une formation pour apprendre à bien étiqueter ses produits fermiers, au vu des évolutions de la réglementation à partir du 1er janvier. Elle est destinée aux producteurs vendant des produits nécessitant un étiquetage et soucieux d'éviter d'être pris en défaut par la DDCSPP à partir de cette date, sur les nouvelles obligations réglementaires. Tarif: 50 euros par participant. Contacts et inscriptions auprès de Maud Perroy, responsable de stage, au 03 86 93 40 14 ou par mail à maud.perroy@nievre.chambagri.fr.

Collaborer et manager efficacement grâce au MBTI

Les Chambres d'agriculture de la Nièvre et du Cher, en partenariat, organisent une formation «*collaborer et manager efficacement grâce au MBTI*», les 26 janvier et 2 février, de 9h30 à 17h30, à Sancerre ou Cosne-sur-Loire (à déterminer). L'objectif est d'apprendre à identifier son mode de fonctionnement préférentiel, de prendre conscience des différences de personnalités entre les gens, de comprendre l'origine de certaines difficultés relationnelles dans le travail et d'améliorer sa communication et son management. Tarifs : 130 euros sous statut VIVEA (sous réserve de l'agrément), 340 euros pour les autres statuts. Renseignements et contacts : Bénédicte Bracq, conseillère de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 04 01 ou par mail à benedicte.bracq@nievre.chambagri.fr.

«Premiers secours"

La FDSEA organise une formation sur les gestes de premiers secours le 4 février de 9h00 à 18h00, à la chambre d'agriculture de Nevers. Contact : Maëla GUEGAN au 03 86 93 40 96 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr .

"Employeurs, les bases "

La FDSEA organise une formation à destination des employeurs de main d'œuvre le lundi 8 février de 9h00 à 17h30, à la chambre d'agriculture de Nevers. Contact : Maëla GUEGAN au 03 86 93 40 96 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr.

Gîtes de France de la Nièvre

Un accroissement inédit

Lundi 18 janvier, les responsables de la structure départementale des Gîtes de France ont présenté leurs vœux et accueilli une partie des nouveaux adhérents nivernais de l'année. Malgré la crise, les objectifs sont tenus et l'effort doit s'intensifier.



Michel Lacaze (au centre) et Aude Clénet (à gauche), ainsi que les administrateurs des Gîtes de France dans la Nièvre ont accueilli, lundi, une partie des nouveaux adhérents nivernais du réseau.

Michel Lacaze, le président départemental, dans son intervention, s'est félicité que tous les objectifs énoncés il y a un an aient été tenus en 2015. Aude Clénet, la directrice du relais, a présenté en détail les 31 nouveaux adhérents des Gîtes de France dans la Nièvre. Au total, sur le plan du solde annuel, c'est-à-dire en comptant ceux qui sont sortis du réseau, ce sont cinq adhérents supplémentaires dans la Nièvre, pour un total de 310 hébergements (240 gîtes et 70 chambres d'hôtes). Michel Lacaze s'est donc officiellement félicité du développement du parc, en soulignant que «*pour la première fois depuis dix ans, le nombre de structures est en augmentation (+5), grâce, essentiellement, au professionnalisme et à l'efficacité du travail d'Aude*». Les actions de communication, engagées début 2015, portent leurs fruits : cérémonie des vœux publique, portes ouvertes, comice de Moulins-Engilbert, participation aux Journées du patrimoine ou encore au Salon de l'habitat à Nevers...

Stagnation du Chiffre d'affaires

Si les Gîtes de France se portent bien dans la Nièvre, s'adossant aux relais régional et des autres départements bourguignons pour porter l'image de la destination Bourgogne, les bons résultats en terme de recrutement ne doivent pas masquer un contexte relativement difficile. Le président a ainsi révélé «*la stagnation du volume d'affaire global des hébergements en service réservation (ceux dont a connaissance le réseau). Il est la conséquence de la diminution du nombre de structures ces dernières années mais surtout d'une baisse du panier moyen dont l'effet est atténué par un nombre de contrats en hausse*». La crise est passée par là et les clients font attention à leurs porte-monnaies. Cependant, Michel Lacaze s'est montré optimiste en annonçant que, au 31 décembre 2015, pour la saison 2016, «*les réservations sont déjà plus importantes (de 40%) que l'an passé à la même date*». Le relais nivernais des Gîtes de France va donc intensifier ses efforts dans deux directions : la professionnalisation du tourisme, en sensibilisant les adhérents aux outils mis à disposition par le réseau et la mutualisation de la destination Bourgogne, avec le relais Côte d'Or, «*pour être plus fort dans ce secteur du tourisme à fort potentiel mais toujours plus concurrentiel*». **E.C.**

Haras de Cercy-la-Tour

AQPS et portes ouvertes de la SCAECC

Samedi 9 janvier était journée de portes ouvertes au haras de Cercy. Tandis que le matin était consacrée à l'AG du Syndicat des AQPS (Autres que pur sang) de la Nièvre, l'après-midi a vu défiler 300 professionnels de toute la France et de l'étranger pour venir voir les 9 étalons disponibles. Histoire d'une belle et originale réussite.



Jacques Cyprès (à gauche au micro) a dévoilé les bons résultats 2015 du Haras de Cercy, devant les nombreux adhérents du Syndicat des AQPS de la Nièvre et du Centre Est, qui étaient réunis le matin en assemblée générale.

Samedi matin, le maire de Cercy en personne et les conseillers départementaux Daniel Barbier et Michel Mulot sont venus conclure l'AG du Syndicat des AQPS en soulignant, pour s'en féliciter, l'impact du rayonnement du nom Cercy bien au-delà des frontières de la Nièvre. «*Le haras de Cercy est au monde du cheval ce que Magny-Cours est à celui des courses automobiles*» s'est réjoui le vice-président du Conseil départemental. Et le maire d'enfoncer le clou : «*vous avez, grâce aux visites organisées l'été dernier, que nous rééditerons, permis aussi à la population locale et aux vacanciers de passage, de venir s'imprégner de ce qu'est ce haras, participant ainsi au rayonnement intérieur, autant qu'extérieur, de la commune*». Il faut dire que depuis trois ans que la Société coopérative agricole d'éleveurs de chevaux de courses (SCAECC), société privée réunissant aujourd'hui 300 professionnels de toute la France, a été créée pour venir se substituer à la mission d'étalonnage des Haras nationaux, dont l'État s'est désengagé, la montée en puissance est réelle. Et l'optimisme de samedi n'est pas feint. En 2015, le haras a battu des records puisque 700 saillies de juments ont été réalisées, soit 200 de plus que l'année précédente, à partir des 9 étalons disponibles. Et les AQPS ne sont pas pour rien dans cette réussite puisqu'ils représentent 450 saillies à eux seuls, dont 175 par Rail link, le champion acheté l'année dernière.

Encore un an pour évaluer les produits

C'est seulement l'an prochain que les éleveurs professionnels qui font confiance aux Haras de Cercy pourront évaluer pleinement les premiers résultats de cette marche en avant locale. Les premiers produits des chevaux mis à l'étalonnage ici depuis 2013 devraient arriver sur les champs de courses et il sera temps de constater si bon sang ne saurait mentir. Suite au refus de la SCAECC de garder en location Network, le fameux champion d'obstacles, vendu par les Haras nationaux en décembre dernier, la société coopérative a tout de même acquis trois nouveaux étalons, plus jeunes, qui ont déjà une production méritante sur les hippodromes. Lauro et Racinger ont été achetés avec l'aide d'un partenaire privé. Fuissé, quant à lui, fils d'une mère gagnante à Auteuil, est le fruit d'un partenariat avec le haras de Quesnay. Ils apportent un nouveau courant de sang à la jumenterie.

Samedi 9 janvier, les cinq salariés de la SCAECC étaient sur le pont pour accueillir les professionnels venus de toute la France, de Grande-Bretagne et d'Irlande. Une bonne partie des 350 visiteurs a d'ailleurs retenu des saillies pour le courant de cette nouvelle année.

E.C.

Suite à la condamnation de deux agriculteurs

S. Aurousseau : «*On assimile des actions syndicales à des actes de délinquance*»

Deux agriculteurs adhérents de la FDSEA 58, Régis Taupin et Romaric Gobillot, ont été condamnés vendredi 15 janvier par le tribunal correctionnel de Nevers, pour des «dégradations» commises lors de la Nuit de la détresse devant un supermarché de Clamecy, le 3 juillet dernier. Stéphane Aurousseau, le président de la FDSEA 58, réagit dans les colonnes de Terres de Bourgogne.



Stéphane Aurousseau, le président de la FDSEA 58, réagit à la condamnation le 15 janvier de deux de ses adhérents par le tribunal correctionnel de Nevers.

Deux de vos adhérents ont été condamnés à quinze jours de prison avec sursis, deux jours de stage de citoyenneté et au remboursement des dépenses de nettoyage engagées par le directeur de la grande surface de Clamecy. Quelle est votre réaction, en tant que président de la FDSEA 58 ?

Stéphane Aurousseau : *"Sur la sanction, selon qu'on veuille considérer la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine, les deux agriculteurs ont été condamnés à du sursis mais quinze jours, c'est chèrement payé. Pour autant, le réquisitoire du procureur avait évoqué trois mois de prison avec sursis. Heureusement, le tribunal a atténué sa position. On ne peut pas minimiser mais les agriculteurs ont été condamnés pour 2000 euros de dégâts devant le centre commercial de Clamecy. Cela représente en tout 4000 euros sur l'ensemble des actions du 3 juillet dans la Nièvre. Qu'est-ce que c'est pour des enseignes comme celles-là ? Ma deuxième réaction, c'est de constater qu'à aucun moment, le tribunal n'a pris en compte les éléments de contexte. Nos adhérents ont été attaqués pour vandalisme alors qu'il s'agissait d'une action syndicale coordonnée sur tout le territoire national, à l'appel de la FNSEA, et qui s'est bien passée, sans incident majeur. Du fumier a bien été déversé mais il n'y a eu aucune casse ni blessé. Et puis le tribunal n'a tenu aucun compte de la situation économique des éleveurs au moment des faits. Je rappelle qu'en 2015, les trois quarts des céréaliers et la moitié des éleveurs ont eu un revenu inférieur à 10 000 euros. La plupart vivent avec 800 euros par mois, certains avec moins de 500 euros! Le tribunal n'a pas tenu compte du fait que les représentants de la distribution et de la transformation s'étaient entendus, dans le bureau du ministre, quelques jours avant, pour revaloriser les prix payés aux producteurs et que notre action syndicale avait été déclenchée pour leur rappeler leurs engagements.*

Que dit cette sanction au regard de l'action syndicale agricole future?

S.A. : *On assimile les actions syndicales à des actes de délinquance ! Nous ne pouvons pas ne pas en tenir compte à l'avenir. D'autant plus que si on considère les choses froidement, cette action n'a rien rapporté, hormis les ennuis judiciaires de certains de nos adhérents. Quatre autres doivent passer devant le tribunal pour les mêmes motifs le 5 février prochain. Et il n'y a toujours pas eu la moindre revalorisation des prix. Le prix de la viande bovine est passé de 3,90 euros au moment des faits à des prix encore plus bas aujourd'hui.*

Cet épisode judiciaire peut-il avoir des conséquences sur les relations de la FDSEA 58 avec les services de l'État ?

S.A. : *Les médias régionaux ont ouvert leurs titres sur la volonté des Pouvoirs publics de mettre au pas la profession agricole par là où cela fait mal, c'est-à-dire d'un point de vue financier. Nous sommes lucides sur la séparation des pouvoirs. Pour autant, on ne peut pas avoir une politique pénale au niveau national et, dans le même temps, attendre des syndicats de travailler avec eux de façon constructive. Je ne suis pas capable d'être au tribunal le matin et en réunion avec l'administration l'après-midi. S'ajoutent à cela les ennuis d'Éric Bertrand (ndlr : président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre) qui avait décidé de privilégier des entreprises locales pour l'achat de voitures de service à la Chambre d'agriculture et qui doit comparaître devant le tribunal le 18 avril prochain, après avoir passé sept heures de garde à vue, en cellule, l'avant-veille de Noël ! Bien sûr qu'il y a des procédures de marché public mais si nous, en milieu rural, nous ne cherchons pas à favoriser l'approvisionnement local, personne d'autre ne le fera… Aujourd'hui, nous disons qu'il y a un temps pour tout et que tant que nous aurons des comptes à rendre devant le tribunal, nous ne nous concentrerons sur rien d'autre ! Quand tout sera terminé, on verra comment on en sort, mais j'insiste sur un point: nous sommes poursuivis sur les réquisitions du parquet qui ne fait que suivre la politique pénale du gouvernement. Je ne peux imaginer qu'il n'y ait pas une volonté politique pour faire pression sur le syndicalisme. C'est d'ailleurs très à la mode. Et nous savons que nous ne pouvons pas tout nous permettre mais nos actions sont menées en responsabilité et encadrées. Le sénateur Henri Queuille disait (en son temps ndlr) «faute de régler les problèmes, il faut que nous fassions taire ceux qui les posent». On nous condamne mais personne n'apporte de solutions à nos problèmes !*

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

Chronique emploi

Emploi Avenir : ça continue

Fin 2015 annonçait la fin du contrat en *«emploi Avenir»* mais cette idée fût vite oubliée. Au 1er janvier 2016, les contrats *«Emploi Avenir»* sont toujours d'actualité.

Emploi Avenir qu'est-ce que c'est ?

C'est un contrat aidé. Au cours de ce contrat, le jeune se voit verser un salaire tout en bénéficiant d'un accompagnement par la mission locale de son secteur et par son employeur. En contrepartie, l'employeur bénéficie pour sa part d'une aide financière des Pouvoirs publics pour financer une partie du salaire versé au salarié en emploi d'avenir.

Pour quel public ?

Le contrat en *«Emploi Avenir»* est destiné aux jeunes de 16 à 26 ans moment de la signature du contrat (ou 30 ans en tant que travailleurs handicapés) éloignés de l'emploi en raison de leur zone géographique ou de leur manque de formation.

Pour quels employeurs ?

Les emplois d'avenir concernent essentiellement les employeurs du secteur non marchand. L'employeur doit conclure un CDI temps plein avec le jeune pour pouvoir bénéficier de ce dispositif. L'aide s'élève chaque mois à 500€ environ.

Formations

Pour bénéficier des aides liées aux emplois d'avenir, l'employeur doit s'engager à entreprendre des actions de formation pour permettre au salarié d'accéder à une qualification supérieure, et notamment de se présenter à un examen ou à un concours.

Ces actions de formation se déroulent essentiellement pendant le temps de travail.

Le salarié bénéficie d'un bilan professionnel deux mois avant la fin de son contrat.

Salaire

Comme n'importe quel salarié, la personne embauchée en contrat d'avenir doit percevoir un salaire au moins égal au montant du Smic, y compris si elle est mineure.

Si vous souhaitez embaucher un jeune n'hésitez pas à appeler le service emploi de la FDSEA 58, notre équipe vous conseillera et vous permettra de savoir si la personne est éligible ou non à un emploi aidé.

▸ Formations

«Certiphyto» (voie 1) à Nevers

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation de deux jours, les 9 et 11 février, à Nevers, visant à accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires et à obtenir le Certificat individuel (Certiphyto). Tarif : gratuit. Contacts et inscriptions auprès de Marie-Luce Baudot, la responsable du stage, au 03 86 93 40 62 ou par mail à marie-luce.baudot@nievre.chambagri.fr.

«Méthode Obsalim» du Sedarb

Le SEDARB propose une formation à la méthode OBSALIM, le vendredi 12 février prochain dans la Nièvre. Il s'agit d'une méthode unique et originale de diagnostic et de réglage alimentaire fondée sur l'observation des animaux. A partir d'indicateurs, chaque éleveur devient capable d'établir un diagnostic précis de l'état nutritionnel et des besoins de l'animal et de corriger ou améliorer les rations alimentaires des vaches, chèvres ou brebis... Cette journée collective de formation sera suivie de mises en pratique dans l'élevage des participants. Formation gratuite. Inscription obligatoire auprès d'Aurélie Billon, technicienne élevage du Sedarb au 03 86 72 92 20 ou par mail à aurelie.billon@sedarb.org.

"Utilisation des outils informatiques"

La FDSEA organise une formation sur l'utilisation des outils informatiques (à destination des débutants) les 10 et 18 septembre de 9h00 à 12h30, à la Chambre d'agriculture de Nevers. Contact : Maëla GUEGAN au 03 86 93 40 96 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr.

«Sécuriser ses prix de vente en grandes cultures» à Cosne ou Nevers

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit d'organiser une formation *«Sécuriser ses prix de vente en grandes cultures»*, en février 2016, à Cosne-sur-Loire ou à Nevers. La formation se déroulera sur trois jours et coûtera 150 euros (sous réserve du montant de prise en charge par Vivea). L'objectif est de permettre aux agriculteurs et aux agricultrices d'utiliser de manière opérationnelle et régulière les marchés à terme européens (MAT), en céréales et oléagineux, en parfaite connaissance de cause (coûts, risques résiduels engendrés)... Attention ! Les inscriptions doivent être déposées au plus tard le 14 décembre 2015 auprès de Bénédicte Bracq, conseillère de la Chambre à Cosne-sur-Loire, au 03 86 93 04 01 ou par mail à benedicte.bracq@nievre.chambagri.fr.

▸ Agenda

3/02-10/02 - Union Charolais Croissance
Prochains rendez-vous de la station de Charmoy :
Mercredis 3 et 10 février : ventes aux enchères
Informations : www.charolaiscroissance.fr
Audrey Camus : 03 86 92 35 96

29/01- 12/02 - JA 89 : Prochaines AG de canton
Canton de Vermenton : vendredi 29 janvier, à 19 h, lieu pas encore défini (infos au 06 86 40 43 19)
Canton des Deux Vallées: vendredi 12 février à 20 h, chez Armand Gois, 3 Rochy à Dicy

22-24/01 - Portes Ouvertes Compagnons du Devoir
Du 22 au 24 janvier prochains, collégiens, lycéens et étudiants, pourront découvrir les 29 métiers et leurs formations respectives enseignés chez les Compagnons du devoir, lors des journées Portes Ouvertes 2016. Accueil de 9 h 30 à 18 h, à la Maison d'Auxerre, 6 rue Saint-Pèlerin. Visites guidées, démonstration des métiers, clips vidéo, rencontre avec des formateurs, des apprentis, des professionnels du secteur… Autant d'occasions de renseigner pendant ces 3 jours, les jeuens et leurs familles, sur des parcours et des métiers d'excellences

23/01 - Carrefour des carrières au féminin
La 18e édition du Carrefour des carrières au féminin, forum qui s'adresse aux collégiennes, lycéennes, étudiantes et aux femmes en recherche d'emploi ou en projet de reconversion, se déroulera samedi 23 janvier, à l'Espace Culturel, route des Bries, à Appoigny. Il se déroulera comme à l'habitude, sous forme d'entretiens individuels entre visiteuses et intervenantes. Une soixantaine de femmes exerçant des professions non traditionnellement féminines, seront présentes : agricultrice, soudeuse, ingénieure, conducteur de train, policière, architecte, peintre en bâtiment, etc. Renseignements au 03 80 43 28 34 ou sur www.fete-bourgogne.org

Zone d'Activités
21360 PONT D'OUCHE
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
François GERBET
Siret 384 580 890 00026 - APE 281A - O.P.Q.C.B. A 80092 21 1309

Chambre d'agriculture

Tour d'horizon et perspectives 2016

Comme à son habitude, le président de la Chambre a profité de ce début d'année, pour dresser un point de l'actualité agricole à l'attention de la presse départementale,



Le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Etienne Henriot, entouré des vice-présidents, Nadine Darlot et Claude Boursier ainsi que d'Arnaud Delestre, membre du bureau

Dans ses propos introductifs, en écho aux attentats de janvier et novembre dernier, Etienne Henriot a livré quelques réflexions personnelles : *«il y a un avant et un après et on vit les choses un peu différemment aujourd'hui. Sans céder au sentiment de peur, il nous faut aussi faire très attention à ne pas banaliser les choses, qu'il s'agisse de ceux qui meurent en Méditerranée ou de ceux qui périssent dans les attentats…»*
L'année 2015 aura été riche en terme d'actualité agricole : que ce soit au travers du démarrage de la nouvelle réforme de la PAC, de l'application de la nouvelle directive nitrate ou, plus récemment, de la fusion des Chambres régionales d'agriculture de Bourgogne et Franche-Comté, conséquence de la naissance au 1er janvier 2016 de la grande région BFC. Revenant sur les difficultés apparues en 2015 suite à la réforme de la PAC, le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne émet un vœu : «*que cela soit différent en 2016, même si on sait que certains dossiers ne sont toujours pas instruits, ce qui se traduit par des difficultés en terme de financement…*».
Crise de l'élevage, crise économique, crise sanitaire, marchés en berne pour les céréales... Autant de crises conjoncturelles qui semblent se transformer en crises structurelles selon Étienne Henriot : *«ce qui nous oblige, nous Chambres d'agriculture, mais aussi les autres OPA, à aborder les choses un peu différemment. C'est à dire qu'il ne faut pas chercher des solutions uniquement au travers de la réforme de la Pac ou du fonds calamité, mais regarder comment on peut, à notre modeste échelle départementale, apporter des réponses pour ne pas se laisser enfermer dans ces difficultés quasi permanentes, en essayant justement, de s'appuyer sur ces difficultés, pour rebondir»* Avec le risque en cas d'échec, «*de ne pas séduire suffisamment de jeunes pour permettre la relève dans notre profession qui, j'en suis persuadé, a néanmoins encore de beaux jours devant elle…*»

Une nouvelle région à construire

Autre événement majeur de cette fin d'année : la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté. Avec là aussi, le risque de voir le poids de l'Histoire propre à chacune, l'emporter sur l'idée d'un avenir commun : *«il faut que l'on prenne conscience de ce nouveau périmètre qui, que l'on en soit d'accord ou pas, est aujourd'hui une réalité. Il nous faut l'intégrer et tout de suite faire attention à ne pas être dans un scénario où chacun chercherait à conserver ses prérogatives et un peu de son Histoire…»* Avec la crainte affirmée, dans le cas contraire, *«de voir des départements comme l'Yonne ou la Nièvre, s'éloigner de la région BFC et manifester des tropismes plus naturels en se rapprochant de la région Parisienne pour l'un et du Centre pour l'autre. On dit toujours, que ce soit sur le plan économique ou des populations, qu'il faut regarder dans quel sens vont les rivières et l'Yonne, elle se jette dans la Seine, c'est une réalité…»* Pour preuve les 7000 Sénonais allant travailler quotidiennement à Paris. Mais la région BFC a des atouts, comme la présence de deux grands bassins de consommation, avec Paris au nord et Lyon au sud : *«il faut que l'on intègre tout cela dans notre façon de procéder, même si ça ne se fera pas du jour au lendemain, sinon, on ne réussira pas la Région»* Avec pour objectif, au niveau de la nouvelle Chambre régionale d'agriculture née au 1er janvier dernier, *«d'en camper le décor dans les trois années à venir, de sorte que la nouvelle équipe issue des urnes ait simplement à en prendre les rênes»*.
Autre conséquence née de la loi d'Avenir de l'agriculture : un rayon de compétences renforcées pour la Chambre régionale, notamment en terme budgétaire et une mutualisation des personnes et des moyens : «*il faut bien le reconnaître, aujourd'hui, chaque Chambre avait un peu son propre mode de fonctionnement, entre autres sur la gestion du personnel, même si on s'appuyait sur une réglementation commune à toutes. Il va falloir et cela va faire partie des grands chantiers à mettre en place, harmoniser les systèmes sociaux*» Même si chaque département continuera à voir ses propres compétences affirmées : *«la Chambre d'agriculture de l'Yonne par exemple, a des compétences reconnues en terme de machinisme, au niveau des appels d'offre, c'est plutôt la Saône et Loire. Il y a toute une carte à construire pour optimiser au mieux les compétences des uns et des autres»*.

Un chantier de 2 Millions €

Organisme public sous tutelle, la Chambre d'agriculture de l'Yonne était sous la menace l'an passé d'un prélèvement de 586 K€ au niveau de son fonds de roulement. Après avoir fait valoir les investissements majeurs engagés et avec l'aide, reconnaît le président Henriot, «*du Préfet de l'Yonne, qui nous a ouvert les portes du Ministère et facilité des entretiens pour qu'on puisse se faire entendre*», cette somme a été ramenée à 300 K€. Une bonne nouvelle en cette fin d'année, même s'il faudra veiller au grain, pour couvrir le montant de l'investissement nécessaire pour la réalisation du grand chantier de rénovation du bâtiment abritant les services de la Chambre d'agriculture. Un projet de plus de deux millions d'euros et qui nécessitera deux ans de travaux, engagé conjointement avec la MSA et Groupama, pour l'élaboration d'une véritable Cité de l'agriculture.
Créée en 2015, la cellule «*Réagir 89*» a été contactée à ce jour par trente quatre exploitants en difficulté venus d'horizons divers, avec une majorité en polyculture élevage. Le but de la cellule mise en place, était de travailler au maximum en amont, de sorte d'éviter des situations trop dégradées, mais, reconnaît Etienne Henriot, «*force est de constater que les agriculteurs qui nous ont contacté, sont en forte difficulté et qu'il risquent d'être dans une situation les conduisant vers un redressement, voire une liquidation judiciaire…*» Les raisons sont diverses : manque ou chute de rentabilité économique, endettement trop important au regard des rentrées, problème de santé…
La conjoncture difficile ne faisant qu'accentuer plus rapidement les choses. D'où la nécessité d'impliquer l'ensemble de la sphère agricole, rappelle la vice-Présidente de la Chambre, Nadine Darlot : *«je crois qu'il y a eu une prise de conscience de toutes les OPA du département, ce qui va permettre de remplir pleinement le rôle de la cellule Réagir 89. Aujourd'hui, tout le monde est prêt à anticiper et ne pas attendre que les choses deviennent catastrophiques…»*
Une démarche a été engagée conjointement auprès des représentants des association de maires du département, afin de les sensibiliser au problème et leur rappeler le rôle d'alerte qu'ils peuvent jouer en la matière.
Les autres perspectives 2016 sont nombreuses : finir d'instruire les dossiers qui ne le seraient pas encore, dans le cadre du 2ème pilier, mise en place d'une charte à l'échelle du département, pour rappeler les règles et la façon d'appréhender les choses en terme de BAC, définition d'une nouvelle carte des cours d'eau… L'année 2016 verra également la mise en pratique du programme Ecophyto 2 : *«qui impactera le monde agricole dans son ensemble. Un sujet sur lequel on travaille beaucoup, car il faut que l'on regarde comment on peut répondre à tout ça techniquement, sans altérer au delà du raisonnable, l'économie des exploitations qui sont déjà sous pression…»*

Sujet de satisfaction : le Drive fermier 89, avec en 2015, la création d'un second point de retrait à Champs-sur-Yonne, en partenariat avec le lycée et l'ouverture d'un troisième à Sens en mai prochain. De nouveaux producteurs devraient rejoindre prochainement les quinze exploitants déjà impliqués dans le dispositif.

DOMINIQUE BERNERD

Irancy

Saint-Vincent et la Bourgogne peuvent arriver, tout sera prêt !

Les 30 et 31 janvier prochains, le village d'Irancy accueillera la grande Saint-Vincent de Bourgogne. Seront présentes toutes les confréries prestigieuses de la région, au premier rang desquelles, celle des Chevaliers de Tastevin



A droite, Christophe Ferrari, président de la Saint-Vincent de Bourgogne 2016 et son homologue viticulteur, Franck Givaudin, au milieu de quelques uns des 130 mannequins réalisés pour l'occasion

Ne serait cette affiche géante accolée aux portes d'entrée de la commune, rien ne laisserait supposer qu'Irancy s'apprête à accueillir d'ici une semaine plusieurs dizaines de milliers de personnes, pour la prochaine Saint-Vincent de Bourgogne. L'occasion pour le village d'inscrire une nouvelle page à son grand livre d'Histoire. En ce jeudi de janvier, niché au cœur de sa cuvette naturelle, il semble tout entier hiberner dans une torpeur qui n'a d'hivernale que de nom, compte tenu de la météo clémente de ces dernières semaines… Tout le village ? Pas tout à fait ! A l'ombre des caveaux, les vignerons et autres bénévoles s'activent d'arrache pied pour faire de l'événement un moment d'anthologie, dans le respect et le souvenir des générations passées… La Saint-Vincent de Bourgogne 2016 sera belle et authentique ! A l'image d'Irancy… Rencontre avec son président viticulteur, Christophe Ferrari.

Comment se porte le Président de la Saint-Vincent à quelques jours du grand événement ?

Christophe Ferrari : *«Il va bien ! (ndlr : rires) Pas de stress parce que chacun a sa partie, tout le monde fait confiance à l'autre, personne ne se marche dessus et ça avance. Le temps qu'on a passé pendant un an dans ce bureau à discuter, plusieurs heures par semaine, tous les mardis soir, ça nous a fait gagner du temps et une sérénité phénoménale ! Il faut dire que j'ai une équipe en or ! Organiser une Saint-Vincent avec une équipe comme ça, je te garantis que c'est du velours ! Il y a quelques personnes, jeunes retraitées, qui sont même à 100 % de leur temps. En tant que présidents de commissions, c'est sur qu'on a du boulot aussi, qui se répercute dans les exploitations, mais on sait qu'on peut compter sur tous les anonymes qui bossent depuis des mois. Que ce soit à la décoration, ou à la restauration : des soirées entières pour peindre, faire les devis, préparer les recettes…»*

Une équipe de combien de personnes ?

«Sur les deux jours, on est à 434 bénévoles. Certains se sont même inscrits dans tous les ateliers à la fois… Quelque part, ça ne paraît pas beaucoup, face au travail que ça demande, mais c'est parce qu'ils bossent comme des malades depuis près d'un an… Et pas seulement les vignerons et leurs épouses, mais tous les habitants du village qu'on a réussi à fédérer, que ce soit à la fabrication des fleurs, des mannequins, des peintures de panneaux, les recherches historiques…»

Il y avait même un atelier soupe !

«Et un atelier pas si facile que ça car fastidieux, qui aura duré plus de deux mois, à raison d'une soirée chaque semaine. Eplucher les légumes, les faire cuire, mixer… Avec mon épouse Isabelle, on se levait le lendemain matin à 5h30, une fois la soupe refroidie, pour la transvaser des gamelles de 60 litres en bidons de 5 litres, puis en bouteilles d'1 litre, qu'on mettait à congeler, avant de tout démouler pour remettre en sacs de congélation. Ça sentait bon la soupe dès 6 h du matin dans toute la maison ! A raison d'1 hl chaque semaine, on en est aujourd'hui à 800 litres. L'atelier peinture aussi, qui aura duré plus de 6 mois, avec tous les bouts de bois à peindre pour faire le fléchage, tous les flambeaux qui serviront à illuminer la descente, les fûts poubelle, les potences pour les décos, pour la signalisation…»

Au départ, chacun s'inscrivait dans une commission ?

«C'était même le schéma indispensable, pour éviter que ça ne parte dans tous les sens ! Avant même la première réunion d'information, on avait déjà tout arrêté dans les grandes lignes depuis plus d'un an. On avait les idées et après, c'est descendu en cascade et ils ont tout mis en musique. Tout est préparé de longue haleine et c'est pour ça que ça va si bien… Comme pour la décoration des maisons, où, pour faire en sorte qu'elles soient toutes décorées de la même manière, on avait organisé l'hiver dernier des ateliers « javelles », des samedis entiers à récupérer des fagots dans les vignes, qui seront installés sur les fenêtres de toutes les maisons d'Irancy. Avec à chaque fois, pour chaque atelier, un seul responsable. A charge pour lui de trouver son équipe et gérer un budget qui lui est propre…»

Que reste t-il à faire aujourd'hui ?

«Tout mettre en place ! En commençant par toutes les grandes photos sur bâches, qui ne craignent pas la pluie… On va pouvoir installer, dès lundi, (ndlr : 18 janvier) les gros médaillons qui illustreront les millésimes et décoreront les maisons des vignerons des années 30 et 40. Fixés aux murs, ils ne craignent ni la pluie, ni le vent. Un atelier qui aura également nécessité un boulot phénoménal, où il a fallu découper, peindre… Il a fallu monter aussi un support de plusieurs mètres, avec la photo de la génération intermédiaire de tous les vignerons, de manière à n'oublier personne. Une photo qui sera installée à l'entrée du village…»

Des hommes et des femmes qui ont fait l'Histoire d'Irancy et c'était important de le rappeler ?

«C'est bien pour cela que les portraits des vignerons actuels ne seront exposés que dans la rotonde à l'accueil et nulle part ailleurs ! On leur a même demandé de retirer toutes les enseignes existantes, à la fois par respect pour les vignerons qui participent, sans être du village mais aussi pour mettre en avant les années 30 et 40 et à cette époque là, Ferrari n'était pas là ! Pourquoi le serait-il aujourd'hui ? On pousse le bouchon jusque là, c'est le cas de le dire !» (ndlr : rires)

Vous misez sur combien de personnes ?

«On reste dans le schéma prévu au départ de 40 000 personnes sur les deux jours et on a tout dimensionné là-dessus. S'il en vient 60 000, pas de problème avec les parkings, on a prévu large ! Le seul souci sera peut-être pour celui qui voudra manger une frite en fin d'après-midi ! Actuellement, on en est à plus de 2 500 visites par jour sur notre site Internet. On y trouve déjà tous les renseignements possibles et on va encore en rajouter, si besoin, pour les derniers jours…»

Combien de bouteilles prévues ?

«14 000 en Irancy ainsi que 4 400 bouteilles de Crémant et 600 de rosé. On était farouchement, depuis le départ, opposé au principe de cuvée unique, d'où les différents millésimes mis à disposition du public. Une seule exception pour le crémant, du fait de tout ce qui le rattache au village depuis 1972 et la création des caves Bailly-Lapierre. Comme une forme de clin d'œil des vignerons d'Irancy, qui à plus de 75 % sont adhérents à la coopérative et qui ont tous fourni du pinot noir, cultivé ici, pour l'élaboration de cette cuvée unique…»

La vague d'attentats que la France a connue vous a t-elle obligé à revoir les choses en matière de sécurité ?

«Du fait là aussi d'un dossier béton, nous n'avons connu aucun souci avec l'administration. J'avais invité les services de l'Etat à assister à une réunion le 5 mai dernier, pour leur présenter, commission par commission, ce qui était prévu et à chaque interrogation, où la réponse était déjà dans le dossier, où on trouvait la solution. La seule chose qui nous a été demandée en plus du dispositif de sécurité mis en place, c'est une fouille systématique de tous les sacs, avant de pénétrer sur le site. Nous avons pour cela fait appel à une société de sécurité habilitée à le faire, avec 8 vigiles et de notre côté, allons renforcer notre propre équipe»

Pas de banquet de Sain-Vincent, c'est un choix délibéré ?

«On n'a pas réussi à trouver un endroit qui nous plaise vraiment. On a pensé un temps à l'Abbaye de Reigny, mais on aurait transposé les problèmes de parking qu'on a su éviter à Irancy. On s'est dit aussi qu'un banquet à 200 € par personne, ça nous ressemblait pas ! Restait la solution Auxerrexpo pour faire baisser le tarif, mais se posait le problème de ceux qui allaient continuer à bosser le samedi soir pour préparer le lendemain, pendant que nous, on serait aller faire la java et boire des canons ! Cela aurait été pour le coup assez dégueu…! Finalement, on a opté pour une soirée à destination de tous les bénévoles, le samedi soir, dans la sale des fêtes d'Irancy, histoire de faire perdurer la bonne ambiance qu'on connaît depuis le début…»

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

30 et 31/01 Saint-Vincent de Bourgogne à Irancy

Grande Saint Vincent tournante de Bourgogne à Irancy, samedi 30 et dimanche 31 janvier.

Samedi 30 janvier : Défilé des confréries de Bourgogne au départ de la table d'orientation à 7 h 30 ; Souvenir au monument aux morts à 8 h 15 ; Messe à 9 h 15 ; Ouverture des 12 caveaux de dégustation et 12 points de restauration à 10 h ; Discours et intronisations à 11 h ; Fermeture des caveaux à 17 h

Dimanche 31 janvier : Défilé des confréries des trois ceps accompagnées par les Piliers Chablisiens au départ de la Table d'orientation vers 8 h 30 ; Souvenir au monument aux morts à 9 h 15 ; Ouverture des 12 caveaux de dégustation et 12 points de restauration à 10 h ; Discours et intronisations à 11 h 30 ; Fermeture des caveaux à 17 h

Dégustation des Irancy de 30 producteurs, animations scéniques, décors, animations musicales, hommage aux vignerons, commerçants et artisans d'Irancy en 1930, fleurs…

Parkings en haut du village. Trains/navette depuis les parkings pour les personnes à mobilité réduite.

Kit dégustation : 15 € (1 verre, 1 porte verre, 7 tickets de dégustation)

Toutes les infos sur : www.irancy2016.fr et sur la page Facebook Irancy 2016

30/01 Foire de Saint-Sauveur-en-Puisaye

Première foire de Puisaye-Forterre de l'année 2016, la traditionnelle foire dite du 30 janvier réunira à Saint-Sauveur-en-Puisaye, commerçants, artisans et éleveurs de chevaux des environs. Concours et défilé de Percherons, Trait Comtois, Cop Normand, Trait Auxois, Ardennais, Camargue, Arabe Etalon, Shetland, Fjord Poney FS, Pré, Selle Français… En parallèle de cette foire aux chevaux, exposition commerciale, de 9 h à 18 h dans trois espaces thématiques : "Artisanat d'art et commerces locaux", dans la salle de l'Orangerie du Château ; "Astronomie d'ici et d'ailleurs", en extérieur, aux abords de la salle de l'Orangerie ; un espace généraliste, dans les rues reliant le parc du Château au centre bourg.

Plus d'infos sur : www.saint-sauveur-en-puisaye.fr ou au 03 86 45 69 12

Chambre d'agriculture de l'Yonne

Profitez des gelées pour venir vous former !



Profitez des gelées pour venir vous former !
De la gestion à l'urbanisme en passant par l'agronomie et les productions animales, notre offre de formations aborde les questions quotidiennes de gestion de votre exploitation. Vous trouverez ci-dessous une sélection de formations pour lesquelles les inscriptions sont ouvertes.
Alors ne tardez plus, inscrivez-vous (vous trouverez des bulletins d'inscription sur la page d'accueil de notre site internet : http://www.yonne.chambagri.fr/).

GÉRER SON ENTREPRISE

Stratégie en entreprise

Formation	Objectifs	Dates
Construire sa stratégie d'entreprise	Clarifier mes objectifs personnels et professionnels et identifier les atouts et contraintes de mon exploitation. Mener une réflexion prospective pour décider des évolutions pertinentes.	29/02 et jour 2 en mars
Les chiffres clés pour gérer mon exploitation	Déchiffrer les documents de gestion de mon entreprise pour en extraire les principales informations. Mesurer la santé financière de mon exploitation.	14 et 17/3/2016
Connaître et gérer mon stress	Comprendre les mécanismes du stress. S'approprier des aides à la gestion de son stress pour se redonner des marges de manœuvre.	17 et 18/03/2016
Prendre ma retraite : un projet à construire	Aborder de façon positive cette nouvelle étape de la vie et se préparer aux changements. Avoir une vision claire des démarches et des enjeux de la cessation d'activité.	22/3/2016
Être à l'aise pour accompagner des jeunes vers leur projet d'installation	Etre identifié comme maître exploitant dans l'accompagnement des jeunes à l'installation dans le PPP	3/3/2016

Juridique et urbanisme

PLU, carte communale, permis de construire… : les comprendre et mesurer leurs impact	PLU, carte communale, permis de construire… : les comprendre et mesurer leurs impacts	02/02/2016
Maîtriser le statut du fermage Gérer mon foncier loué en toute sérénité	S'approprier les grandes règles du statut du fermage afin d'optimiser la gestion du foncier et pouvoir anticiper sur des évènements impactant le foncier loué	04/03/2016

Outils de pilotage de l'exploitation

Mes Parcelles : solution internet pour piloter mes cultures	Utiliser de façon autonome l'outil Mes p@rcelles pour réaliser mon plan prévisionnel de fertilisation et enregistrer mes interventions culturales	Plusieurs sessions : 04/02 et 11/02/2016 03/03 et 10/03/2016
Être autonome dans la réalisation de mon plan de fumure et respecter la Directive nitrates avec Mes p@rcelles	Réaliser mon plan de fumure dans le respect de la réglementation en toute autonomie et savoir ajuster mes pratiques de fertilisation au plus près des besoins culturaux	Plusieurs sessions : 09/02/2016 01/03/2016

Agro-équipement

Bien régler et mieux utiliser mon pulvérisateur pneumatique en viticulture	Maîtriser les différents points de réglage du pulvérisateur dans différentes situations Savoir utiliser les méthodes permettant d'évaluer la qualité de pulvérisation	Avril/mai (1 jour) puis 0,5 jour en juin
Etre autonome pour vérifier mes engins de levage	Être capable de vérifier mes engins de levage et de manutention selon la réglementation en vigueur Réduire les risques professionnels	02/03/2016

Agriculture et environnement

Les Maec «systèmes» : une opportunité à saisir (grandes cultures) ?	Les MAEC «systèmes» : une opportunité à saisir (grandes cultures) ?	12/02/16, 29/02/16 et 02/03/16
La conditionnalité sur mon exploitation : suis-je à jour en cas de contrôle ?	Vérifier la conformité de mon exploitation vis-à-vis de la conditionnalité des aides et de la réglementation Connaître les documents à fournir en cas de contrôle	17/02/16 et 02/03/16 matin

AMÉLIORER SA TECHNICITÉ

Bâtiment

Formation	Objectifs	Dates
Réussir la maçonnerie de base sur mon exploitation et savoir utiliser le laser	Maîtriser les bases de mise en œuvre d'un ouvrage maçonné pour réaliser soi-même des aménagements sur son exploitation. Savoir utiliser le laser	Avril - mai 2016

Productions animales

Les antibiotiques, pas automatique...!	Les antibiotiques, pas automatique...!	16/2/2016
Phyto-aromathérapie en élevage (initiation)	Découvrir les grands principes de la phytoaromathérapie en vue de débuter l'utilisation des plantes et des huiles essentielles pour les soins les plus courants	8/3/2016
Améliorer sa marge en augmentant la croissance journalière de ses animaux	Optimiser vos rations pour une meilleure efficacité économique Connaître les besoins alimentaires et savoir équilibrer vos rations	4/2/2016
Agir pour appliquer les premiers soins à mon équidé	Connaître les indices de bonne santé de mon cheval Savoir diagnostiquer les principales pathologies et réaliser les premiers soins de base en cas d'urgence.,	15/3/2016

Viticulture

Diminuer l'impact des maladies du bois	Connaître les caractéristiques des maladies du bois Connaître et acquérir les moyens pour en réduire l'expression dans son vignoble	11/02/2016

Agronomie et productions végétales annuelles

Raisonner ma fertilisation P-K et oligo-éléments	Calculer mes doses PK à la parcelle et choisir les formes et dates d'apports les plus efficaces Diagnostiquer le besoin en chaulage, les risques de carences en oligo-éléments	09/02/2016
Produire des légumes de plein champ	Etudier l'intérêt et la faisabilité de produire des légumes sur son exploitation pour répondre aux besoins d'approvisionnements locaux	Mars 2016
La matière organique : rôle, gestion, diagnostic	Comprendre les rôles multiples des matières organiques du sol et savoir analyser mes sols sur le terrain Identifier les leviers clés pour gérer la matière organique	17/03/2016
Mes couverts d'interculture : en faire un atout pour mon système de culture	Réussir mon couvert d'interculture Savoir en faire un atout de mon système de culture	29/04/2016 et septembre (0,5 jour)
Stocker mes récoltes	Dimensionner mon infrastructure de stockage Piloter le stockage de mes cultures	à préciser selon les inscriptions

Retrouvez notre offre complète de formations dans notre catalogue hiver 2015-printemps 2016 en ligne sur notre site internet.

Les programmes, tarifs et conditions de vente sont disponibles sur demande. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement au 03 86 94 28 48 - formation@yonne.chambagri.fr

MSA Bourgogne

Moins dure sera la chute...

Comment apprendre à un cavalier à bien chuter : thème de la formation qui s'est déroulée en décembre dernier au CFA de Champignelles, financée par la MSA Bourgogne

Le propre d'un cavalier aguerri, est de ne pas tomber de son cheval. Ou pour le moins, d'apprendre à «bien» tomber et gérer sa chute ! C'est dans cet objectif, que s'est déroulée le 18 décembre dernier, une formation *«Equi'Chute»*, destinée aux élèves de Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (CGEH), du CFA de Champignelles. Formation financée dans son intégralité, par la MSA Bourgogne, dans le cadre du dispositif d'aide à la prévention dans les fermes et ateliers pédagogiques des établissements scolaires agricoles.

Formateur en hippologie au Centre de Formation d'Apprentissage de Champignelles, Stéphane Robillard le reconnaît bien volontiers : *«l'équitation est une activité sportive qui connaît encore trop de mauvaises chutes et reste l'un des sports les plus accidentogènes»* Accompagner sa chute, ne pas rester passif, se réceptionner de manière à ne pas se blesser, autant de thèmes abordés lors de cette formation, animée par un binôme de cascadeurs, qui ont multiplié pour cela les exercices en salle. Au moyen notamment, d'un cheval mécanique répliquant à la perfection les mouvements d'un *«vrai»* cheval, baissant la tête et lançant les reins. Pas impressionnée pour autant, la dizaine de participants, tous élèves de Bac Pro CGEH, a pu ainsi s'exercer en toute sécurité, avec pour ambition, de *«bien»* tomber, la prochaine fois que leur monture en aura décidé ainsi !

DOMINIQUE BERNERD



Photo: Hélène Dapvril

La formation était animée par deux cascadeurs professionnels.



Photo: Hélène Dapvril

Une ruade plus vraie que nature !

Formations proposées au CFA de Champignelles

CAPA Soigneur d'équidés :
Diplôme de niveau V, débouchant sur un emploi d'ouvrier qualifié dans des haras, des exploitations d'élevage, des centres équestres ou d'entrainement.
Conditions d'accès : avoir entre 16 et 25 ans ou 15 ans à la sortie de 3e et avoir signé un contrat d'apprentissage
Formation rémunérée d'une durée de 2 ans (la durée peut être modulée de 1 à 3 ans), avec 12 semaines de présence au CFA. La durée de travail est de 35 h par semaine en entreprise et au CFA
A l'issue du CAPA, possibilité de s'orienter vers un Brevet Professionnel Responsable de l'Entreprise Hippique ou un Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (CGEH) :
Diplôme de niveau IV, débouchant sur 3 types de métiers différents : responsable d'entreprise, responsable du piquet de chevaux, responsable des déplacements du piquet de chevaux
Conditions d'accès : avoir entre 16 et 25 ans ou 15 ans à la sortie de 3e et avoir signé un contrat d'apprentissage
Formation rémunérée d'une durée de 3 ans : 15 semaines au CFA en 1ère année puis 20 semaines par an en 2e et 3e année. La durée de travail est de 35 h par semaine en entreprise et au CFA
A l'issue du Bac Pro, possibilité de s'orienter vers un BTS ou un certificat de spécialisation



Formations

CFPPA Auxerre la Brosse

Prochaines formations courtes à destination du monde professionnel :
Certificat de Capacité professionnelle pour le Transport d'Animaux Vivants (CAPTAV). Catégorie bovins, ovins et caprins : mardi 26 et vendredi 29 janvier. Cette certification est obligatoire dès lors que l'on transporte des animaux dans un cadre professionnel à plus de 60 km du siège social de l'exploitation
Financements possibles pour toutes ces formations.
Pour tout renseignement : 03 86 94 60 20

Visite d'une installation de séchage de fourrages en grange

Le Sedarb organise une visite d'installation de séchage de fourrage le mardi 2 février de 10h à 12h30 aux Metz à Saint Sauveur en Puisaye (89).
Le séchage de foin en grange est une solution innovante afin de répondre à plusieurs problématiques récurrentes en élevage mais aussi en grandes cultures : développement de l'autonomie des élevages par une meilleure maîtrise de la qualité et de la quantité des fourrages récoltés et valorisation des légumineuses, têtes d'assolement, dans les exploitations céréalières grâce à une qualité supérieure des fourrages proposés aux éleveurs. La visite de cette nouvelle installation de séchage de fourrages sur un élevage allaitant bio vous permettra de comprendre la démarche de réflexion qui amène à mettre en place ce type d'installation. Vous découvrirez les différentes étapes du projet : du dimensionnement technique aux pistes de financement.
Cette visite pourra se terminer par un repas pris en commun au restaurant afin de poursuivre les échanges.
Inscriptions (obligatoire pour le repas). Renseignements : Aurélie Billon au 03 86 72 92 20 ou aurelie.billon@sedarb.org

Prochaines formations proposées par la Chambre d'agriculture et ses partenaires (Retrouvez toutes ces formations sur yonne.chambagri.fr)

Améliorer sa marge en augmentant la croissance journalière de ses animaux

Formation d'1 journée, jeudi 4 février avec Jérôme Laviron, Alysé
Contact : 03 86 92 36 35



▸ Agenda

29/01 AG de EDT Bourgogne à Dracy-le-Fort (71)

En Bourgogne, l'union régionale Entrepreneurs de travaux, EDT Bourgogne, fédère une soixantaine d'entreprises sur l'ensemble du territoire bourguignon. L'assemblée générale se déroulera au restaurant «Le Dracy», à Dracy-le-Fort, en Saône et Loire.
Au cours de cette assemblée générale ouverte à tous, un éclairage particulier sera apporté sur les évolutions en matière de régime prévoyance et frais de santé à mettre en place au sein des entreprises. Tous les entrepreneurs bourguignons qui le souhaitent sont invités à venir débattre sur les évolutions de nos métiers et sur les préoccupations de nos professions au cours de cette matinée d'échanges et d'information.

Renseignements au 03.85.82.33.09. ou par mail : edt-bourgogne@orange.fr

FRSEA Bourgogne Franche-Comté

«Pas de trêve pour les crises agricoles»

Les crises agricoles persistent et dans ce domaine il n'y a pas de trêve des confiseurs. Aussi le 4 janvier dans le cadre du premier conseil d'administration de la FRSEA Bourgogne Franche-Comté, les responsables agricoles régionaux se mobilisent pour définir la feuille de route, avec les actions prioritaires à conduire pour faire face à ces crises et apporter des réponses concrètes aux exploitant(e)s.


Francis Letellier et Frédéric Perrot.

Plan d'urgence

La mise en place du plan d'urgence se précise et les agriculteurs commencent à bénéficier des premières mesures du fonds d'allégement des charges, mais les paiements tardent à être versés dans les exploitations. Cependant, les crises persistent pour les principales productions et les agriculteurs n'ont pas beaucoup de signes positifs par rapport à la situation des marchés. Aussi, dés à présent la FRSEA va solliciter les pouvoirs publics pour la mise en place d'un deuxième plan d'urgence.

Année blanche

Si les mesures du FAC ont été opérationnelles, la prise en charge des charges sociales pour la MSA et l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti également, force est de constater que le dispositif année blanche pour les prêts bancaires patine avec des interprétations différentes entre l'administration, les banques et les besoins des agriculteurs(rices). Finalement des aménagements ont été proposés, avec le principe de l'année blanche partielle, et un report d'un mois pour le dépôt des dossiers. La FRSEA BFC se mobilise pour que les demandes dans ce domaine puissent être réellement prises en compte.

Élections conseil régional

Le nouveau conseil régional se met en place, Marie-Guite Dufay vient d'être élue présidente et Sophie Fonquernie est Vice-Présidente déléguée à l'agriculture. La FRSEA sollicitera une rencontre avec la présidente du Conseil Régional, la Chambre régionale d'agriculture et les JA pour présenter les priorités agricoles souhaitées par la profession.

Conseil de l'Agriculture Bourgogne Franche-Comté

Le nouveau conseil a validé aussi le principe de créer le conseil de l'agriculture Bourgogne Franche-Comté avec la CRA , les JA, la Coopération , la Mutualité et la FRSEA, pour faciliter la concertation et l'action commune, concernant tout problème intéressant l'agriculture et les agriculteurs(rices) de la nouvelle région.

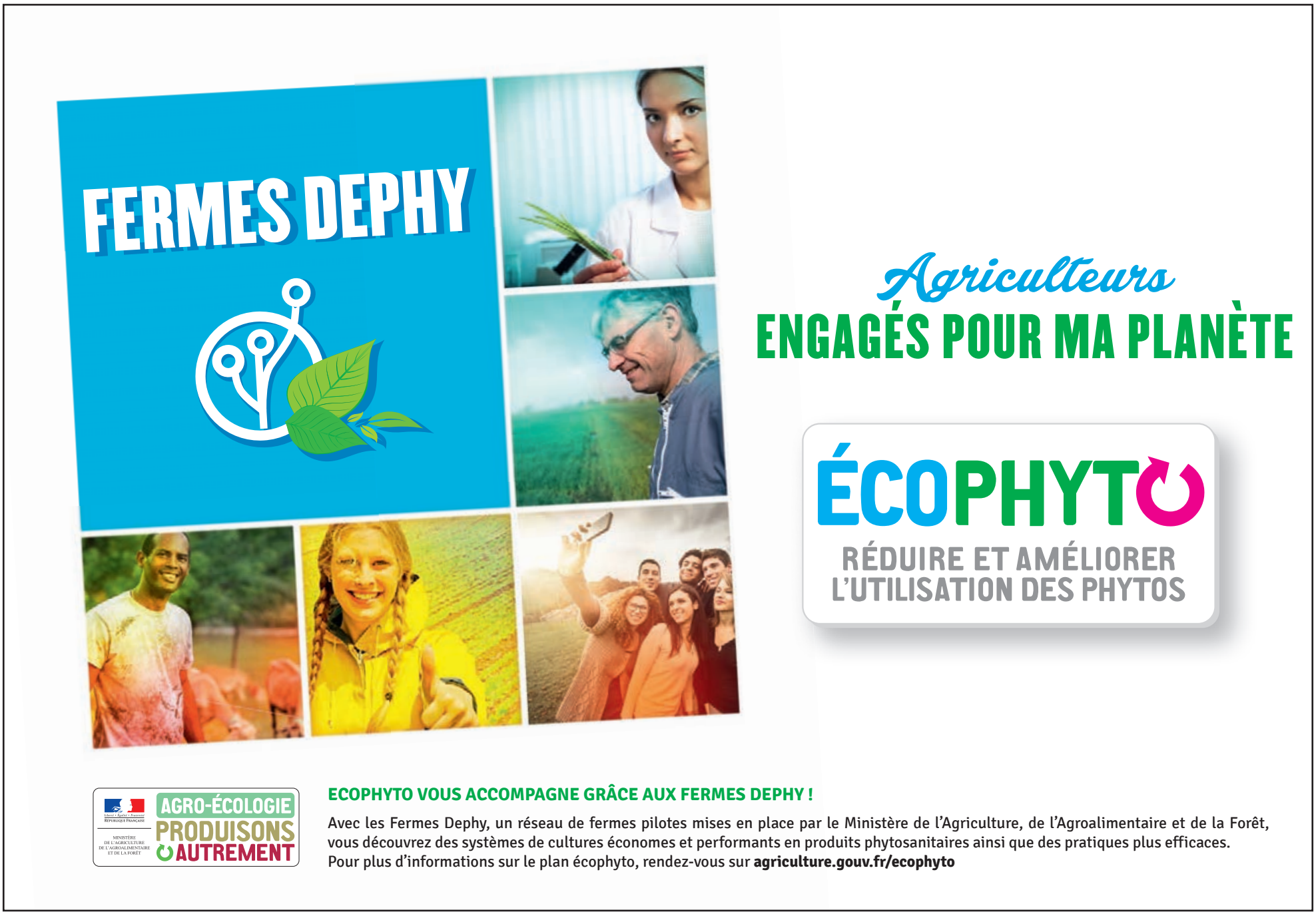
Stratégie syndicale

La tournée régionale de la FNSEA est prévue le 24 février en Bourgogne Franche-Comté afin de déterminer les nouvelles actions syndicales à conduire pour défendre le revenu des agriculteurs.

Élaboration du projet de la nouvelle FRSEA BFC

Au-delà de la constitution de la nouvelle équipe professionnelle avec la composition d'un nouveau conseil d'administration, il est important aussi d'accélérer la réorganisation des services et la fusion des deux FRSEA. Pour cela, une démarche projet a été validée avec un planning serré pour que la nouvelle structure régionale soit rapidement opérationnelle au service des départements et de leurs adhérents.

COMMUNIQUÉ



Communication

Comment rendre l'agriculture plus «sexy» pour les médias ?

L'agriculture a été exceptionnellement présente dans les médias cette année. Manifestations et crises font recette, mais la majeure partie du temps le sujet s'avère difficile à vendre, en dehors des crises et de quelques émissions proches de la télé-réalité. Pour se frayer une place dans les grands médias et encore plus à la télévision, les sujets agricoles doivent être exceptionnels et les agriculteurs ont intérêt à avoir *«de bonnes gueules»* et de *«bonnes histoires»* à raconter.



Manifestations et crises font toujours recette

De l'exceptionnel et de l'audience, voilà ce que doit susciter une information pour *«faire un titre»* dans les médias généralistes. C'est vrai pour toutes les infos et c'est encore plus vrai pour l'agriculture. Les médias ne mettent le paquet que si le sujet le justifie.

Radio : faire de l'audience

«La règle chez Europe 1, c'est de faire de l'audience», raconte Pascal Berthelot, ancien journaliste à la station. *«En soi, l'agriculture n'a pas valeur de sujet, il faut que l'info soit spectaculaire, quelque chose de fort : le scandale de la viande de cheval, une manifestation violente»* Depuis qu'il a quitté la rédaction en 2004, son poste de spécialiste de l'agriculture n'est toujours pas remplacé chez Europe 1.

France Inter, dédie à l'agriculture un journaliste en temps partagé, mais *«on ne parle plus beaucoup d'agriculture à l'antenne»* confie un responsable de la maison, Philippe Lebebvre, *«ou alors quand cela va mal»*. Pour lui, manquent aussi des chefs de file comme Raymond Lacombe *«qui fassent paysans»*. Le fait que les rédactions comportent beaucoup de citadins joue aussi en défaveur des sujets agricoles.

A la télévision : *«de bonnes gueules, de belles histoires»* et de *«personnages»*, explique le rédacteur en chef d'une agence qui fournit du contenu pour ces émissions. Dans une autre agence concurrente on confirme *«ça m'intéressera beaucoup plus d'avoir un agriculteur du Doubs qui a une bonne gueule et du franc-parler, et qui me parlera concrètement de l'absurdité des normes européennes, que quelqu'un de la FNSEA qui m'en parlera depuis son bureau parisien»*. A force de traits un peu forcés, le message de la télé risque d'augmenter les clivages et ainsi de dénaturer les informations, car la télé a tendance à trop simplifier les discours et les situations. Seule parade, trouver *«des personnes qui ont un discours fin, intelligent»*.

Les sujets agricoles, parents pauvres des grands reportages

En dix ans, le regard des magazines télé sur l'agriculture a pourtant changé. Les agriculteurs portent désormais *«des valeurs positives d'engagement, de durabilité»* au contraire de l'image passéiste et figée qui les pénalisaient il y a encore peu. Ce regain d'image profite cependant plus aux *«petits producteurs bio qu'aux autres agriculteurs»*, trop souvent associés à une agriculture *«productiviste qui produit en masse pour l'agro-industrie»*. Pour ces agences, globalement, *«l'agriculture reste un sujet que l'on a du mal à vendre aux chaînes»*.

L'autre angle majeur des magazines TV pour aborder l'agriculture, c'est l'alimentation, vu par le consommateur, appelé à scruter son assiette et ce que révèle son contenu. Le risque, c'est que le point de vue du consommateur prenne souvent le sujet par le petit bout de la lorgnette, d'autant que les budget alloués à ces sujets sont maigres. Les équipes ont alors moins de temps pour enquêter, moins de temps pour aller au fond des problématiques... Moins bien payés les journalistes sont aussi plus jeunes, moins expérimentés et ceux qui s'emparent de ce domaines à ces conditions viennent ont aussi souvent une fibre environnementale plus développée que les autres.

Journaux TV : les enjeux sociétaux privilégiés

A la rédaction de France 2 : dans les journaux télévisés *«l'agriculture est le plus souvent traitée sous son aspect santé et alimentation»*. Historiquement, l'agriculture dépendait de la rubrique *«Economie»*, mais depuis la crise de la vache folle, elle a intégré la rubrique *«Société»*, ce qui reste *«une approche un peu réductrice»* concède-t-on à la rédaction. Les reportages diffusés dans les JT concernent donc prioritairement des actus *«chaudes»* (manifestations, crises sanitaires...). D'autres sujets peuvent aussi émaner des rédactions régionales et le traitement variera aussi en fonction de l'édition qui diffusera le reportage. Au 20h les sujets auront une chance d'être plus poussés, plus complets.
France 2 indique aussi que les caméras ne sont pas toujours les bienvenues dans certains endroits *«comme les grands élevages porcins ou de volailles»* qui *«refusent systématiquement nos caméras»*.

Presse écrite : un traitement «de crise»

«S'il y a une actu à Air France ou au Club Med, ça primera toujours sur l'agriculture», explique Nicolas Nicot, du Journal du Dimanche, en charge de l'agriculture. Dans les rédactions nationales, il faut souvent se battre pour faire passer un article en dehors des crises, du spectaculaire ou des grands sujets de consommation. L'agriculture n'est traitée que sous cet angle la plupart du temps. Outre les sujets agricoles spectaculaires, l'agriculture ne trouve sa place dans les colonnes qu'en passant par le prisme du citadin et du consommateur. La situation évolue cependant avec le traitement *«Web»*.

Le *«Monde»*, par exemple, a ouvert une rubrique *«Agriculture et alimentation»* sur son site. Au JDD l'agriculture retrouve aussi sa place sous l'angle économique, chaque semaine et au *«Figaro»*, la rubrique agricole perdure.

PQR : l'agriculture incontournable

Dans la majorité des rédactions de la presse quotidienne régionale les sujets agricoles sont considérés comme incontournables, du fait de leur forte imbrication avec l'économie locale notamment. Aucun sujet n'est privilégié plutôt qu'un autre, mais l'environnement et l'économie sont des axes prioritaires. Pour tous les médias régionaux le Salon international de l'agriculture à Paris fait l'objet d'un traitement particulier (suppléments, portraits d'agriculteurs, économie agricole, etc.)

Agences de presse : une version grand public et une version économique

Si l'AFP aborde l'agriculture avec un regard grand public sur ce secteur professionnel, l'agence Reuters à une entrée plutôt *«marchés » et « consommateurs»*. A l'AFP, les principales sources pour écrire sur l'agriculture *«sont les agriculteurs eux-mêmes et non les consommateurs»*. Il s'agit ensuite de vulgariser des problèmes qui peuvent être très techniques pour les mettre à la portée d'un large public. Ces sujets rencontrant de plus en plus d'échos, l'AFP a élargi la couverture de ces thèmes en passant de un à trois journalistes à plein temps pour traiter ces thèmes dans l'optique d'une couverture internationale.
Chez Reuters, le fil conducteur de l'info, c'est le marché, avec une entrée *«plutôt consommateurs»*, mais l'agence *«s'intéresse aussi beaucoup aux producteurs»*. Les sujets sont quand même le plus souvent abordés sous l'angle international et les équipes restent limitées pour *«travailler plus en profondeur l'aspect microéconomique»*. L'agence remarque que les sujets sur l'agriculture et l'alimentation *«rencontrent de plus en plus d'échos»*.

D'APRÈS AGRA

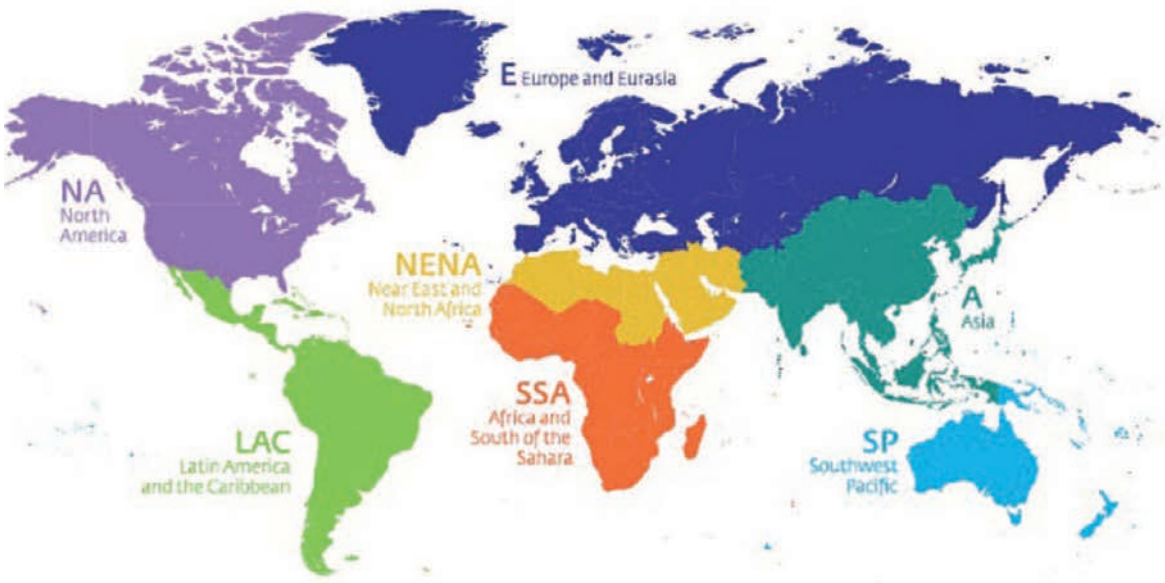


Les sujets sur l'agriculture et l'alimentation rencontrent de plus en plus d'échos.

2015, année internationale des sols

Tour du monde de la dégradation des sols

Alors que se clôture l'année internationale des sols, le bilan de leur état dans le monde, publié le 4 décembre 2015 par l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est inquiétant. Les sols mondiaux sont attaqués sur tous les continents et ces agressions sont protéiformes. Contamination aux métaux lourds en Europe, érosion éolienne en Afrique du nord, salinisation en Asie centrale. Les Dust bowl décrits aux Etats-Unis par Steinbeck en 1939 réapparaissent aujourd'hui en Chine.



«Aujourd'hui, 33 % des terres sont modérément à hautement dégradées [...]Les sols sont en danger, mais la dégradation n'est pas irréversible». Les conclusions du rapport de la FAO sur l'état des sols dans le monde, publié le 4 décembre 2015 et réalisé à l'aide de 200 scientifiques issus de 60 pays, sont sans appel. Différentes menaces pèsent sur les sols et aucune région du globe n'est épargnée. En premier lieu, l'érosion. *«L'érosion emporte de 25 à 40 milliards de tonnes de couche superficielle chaque année, réduisant considérablement les rendements agricoles et la capacité du sol d'emmagasiner et de recycler le carbone, les nutriments et l'eau, indique le rapport de la FAO. Si rien n'est fait pour l'atténuer, une réduction totale de plus de 253 millions de tonnes de céréales d'ici 2050 est à prévoir. Cette perte de rendement équivaudrait à retirer de la production agricole 1,5 million de km² de terres, soit l'équivalent de toutes les terres arables de l'Inde»*. L'érosion des sols se matérialise par la disparition des terres superficielles sous l'effet du vent ou de l'eau. *«En milieu sec, comme par exemple la zone agricole de Pékin, les grands nuages de poussières que sont les dust bowl emportent environ 30 cm de sols chaque année*, explique Claude Bourguignon, ingénieur agronome français, fondateur du laboratoire d'analyse des sols (Lam) en 1990. *Les pays record à l'heure actuelle sont la Chine, l'Inde, le Pakistan, le Bengladesh, l'Indonésie, le Brésil... Les zones tropicales sont particulièrement touchées du fait de climats plus violents comme les sécheresses ou pluies intenses. En Europe, la terre ruisselle vers les rivières, de plus en plus boueuses»*.

La fertilité des sols subit un épuisement croissant

D'autres facteurs dégradants perturbent l'équilibre physique des sols : l'imperméabilisation, due à une urbanisation de plus en plus étendue des pays développés, l'encroutâge lié à la sécheresse ou encore le compactage. Le labour participe spécialement au tassement des terres. *«Autrefois, les agriculteurs travaillaient les sols très superficiellement, à la main ou avec des chevaux»*, explique Claude Bourguignon. *Aujourd'hui, les tracteurs, très lourds, compactent, bétonnent et empêchent donc l'oxygène et l'eau de rentrer dans les sols. Retournant la terre sur 30 centimètres, ils tuent par ailleurs toute la vie biologique qui est en surface pour l'enfouir en profondeur»*. Épuisement des éléments nutritifs, acidification, salinisation et pollution... Outre une santé physique dégradée, la chimie et la biologie des sols est aussi endommagée. *«Le manque d'éléments nutritifs dans le sol est le premier obstacle à l'amélioration de la production vivrière et des fonctions du sol dans maints paysages dégradés»*, précise le rapport de la FAO. *En Afrique, tous les pays - sauf trois - extraient plus d'éléments nutritifs du sol chaque année que n'en sont restitués par les engrais, les résidus de récolte, le fumier et autres matières organiques»*. Si certaines zones particulièrement appauvries pourraient profiter de fertilisants, de récentes analyses suggèrent que les ajouts annuels d'azote dans les systèmes agricoles causent de sérieux dommages environnementaux et que les additions de phosphore dépassent les limites de sécurité dans plusieurs régions agricoles majeures. Enfin, la biodiversité, qui représente un quart de la biodiversité mondiale, s'épuise. *«Nous voyons s'effondrer l'activité biologique depuis plus de 25 ans en France»*, précise Claude Bourguignon. *Or, quand la vie s'en va, quand il n'y a plus de galeries, plus d'aérations par la faune, les sols se compactent et l'eau ne peut plus rentrer quand il pleut... D'où l'érosion»*.

Des spécificités dans chaque région

Si tous les sols de la planète sont affectés par l'ensemble des facteurs dégradants, des spécificités apparaissent pour chaque région (voir tableau). Certaines tendent à une légère amélioration de l'érosion, comme l'Europe, quand d'autres subissent à l'inverse une nette augmentation, amplifiée par les monocultures, la déforestation, les surpâturages et le changement climatique, tels l'Afrique subsaharienne - avec plus de 80 % de terres érodées - l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes. L'Afrique du Nord et le Proche-Orient, aux terres semi ou hyper arides, souffrent, outre une érosion éolienne conséquentes, de salinisation en raison des températures élevées, de pratiques d'irrigation inappropriées et de l'intrusion d'eau de mer dans les zones côtières. Érosion et déséquilibre nutritionnel arrivent au premier plan dans les régions d'agriculture intensive de l'Amérique du Nord du fait d'une utilisation excessive d'engrais. L'Europe pâtit quant à elle de sols contaminés par les métaux lourds et les hydrocarbures. L'imperméabilisation sévit en Europe de l'Ouest et la salinisation se répand en Asie centrale et dans certaines régions d'Espagne, de Hongrie, de la Turquie et de la Russie. Enfin, l'acidification des terres constitue le problème le plus grave de la zone du Pacifique Sud-Ouest, notamment du sud de l'Australie et des collines de Nouvelles Zélande. Le tableau est d'autant plus menaçant face à des besoins alimentaires toujours croissants, dont l'augmentation est estimée à environ 70 % d'ici 2050 ! Ces dégradations ne sont pas encore irréversibles : freiner les dommages et engendrer des actions de réparations afin de parvenir à la restauration des sols doit devenir une priorité mondiale. Pourtant, *«il n'existe pas encore de politique agricole internationale cohérente en matière de gestion des sols»*, avoue Jean-François Soussana, directeur scientifique environnement de l'Inra, *«mais la position française est de défendre l'agroécologie, c'est-à-dire l'idée d'intégrer des régulations naturelles dans le fonctionnement des systèmes agricoles»*.

ALEXANDRA PIHEN

Résumé mondial des menaces sur les fonctions du sol (FAO 2015°

	État			
	Très pauvre	Pauvre	Acceptable	Bon
Menaces				
Erosion du sol	NENA	A ; LAC ; SSA	E ; NA ; SP	
Transformation du carbone organique		A ; E ; LAC ; NENA ; SSA	NA ; SP	
Déséquilibre en nutriments		A ; E ; LAC ; SSA ; NA	SP	NENA
Salinisation et sodification		A ; E ; LAC	NENA ; SSA	NA ; SP
Imperméabilisation des sols	NENA	A ; E	LAC ; NA	SSA ; SP
Perte de biodiversité		NENA ; LAC	A ; E ; SSA	NA ; SP
Contamination	NENA	A ; E	LAC	SSA ; NA ; SP
Acidification		A ; E ; SSA ; NA	LAC ; SP	NENA
Compaction		A ; LAC ; NENA	E ; NA ; SP	SSA ; NA ; SP
Engorgement			A ; E ; LAC	NENA ; SSA ; NA ; SP

L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient sont particulièrement touchée par l'érosion des sols, l'imperméabilisation des sols.
(NENA : Moyen-Orient et Afrique du Nord ; SSA : Afrique du Sud et subsaharienne ; SP : Pacifique Ouest ; A : Asie ; E : Europe et Eurasie ; NA : Amérique du Nord ; LAC ; Amérique latine, Caraïbes

Ferme de Jalogny (71)

Résolument tournée vers l'avenir

Les préoccupations économiques, sociales et environnementales motivent les travaux conduits sur le site de Jalogny. Au cœur du berceau de la race charolaise, la ferme expérimentale accompagne au mieux les éleveurs pour les aider à relever les défis de demain.



Stabulation pour 48 vaches allaitantes équipée d'une toiture photovoltaïque.

En 1968, lorsque la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire achetait le site de Jalogny, elle entendait doter l'agriculture d'un lieu où seront conduit des expérimentations en élevage allaitant charolais, mais aussi un lieu qui permette la vulgarisation à destination des éleveurs, le tout autour de la mission impérieuse de produire davantage pour assurer la performance technico-économiques des élevages.

Quelques cinquante ans plus tard et avec seulement quatre autres sites spécialisés sur les cheptels de race à viande (situés pour la plupart dans le grand Ouest), la ferme expérimentale de Jalogny est la seule unité située au sein du Bassin allaitant, qui plus est au sein du berceau de la race charolaise, première race allaitante.

En lien étroit avec l'Institut

Aujourd'hui, de nombreux travaux de recherche appliquée - des expérimentations - sont conduits en lien étroit avec l'Institut de l'Elevage. C'est ainsi qu'à côté de l'équipe en charge de Jalogny, la ferme bénéficie de l'appui d'un ingénieur Réseau de la chambre, et d'un ingénieur de l'Institut de l'Elevage.

Trois troupeaux distincts sont conduits, dans trois systèmes différents, à côté de la station d'évaluation des reproducteurs :
- un troupeau de 50 charolaises en vêlage d'automne, dont les génisses sont inséminées et les vaches en monte naturelle (avec apport du taureau lorsque les chaleurs sont détectées) ;
- un troupeau de 50 autres charolaises conduites dans un système plus "traditionnel" avec vêlage de printemps ;
- un troupeau hors système.

De la recherche appliquée

«Le but est de suivre les systèmes, les choix économiques pour disposer de références et pouvoir les présenter aux éleveurs en matière d'alimentation, d'utilisation d'intrants, d'organisation du travail notamment», détaille Michel Duprés, responsable du service Elevage de la chambre d'Agriculture, avant de préciser que les pratiques nutritionnelles économes sont testées dans le souci de valoriser les fourrages et l'herbe produits sur l'exploitation. *«Nous cherchons à allier performances technico-économiques et engagement agro-écologique»*. A ce titre, le site s'est inscrit dans sa démarche du Plan protéines de la région Bourgogne. *«Nos travaux sont intermédiaires entre la recherche pure et l'application dans les élevages. Nous avons un rôle primordial dans le transfert de technologies et des connaissances pour que les innovations et les adaptations testées à Jalogny soient partagées et mises en œuvre concrètement par les exploitants qui le souhaitent»*.

Du concret

«Ce rôle de transfert de technologies et de connaissances vise à rendre accessible très concrètement et pratiquement à tous les éleveurs allaitants les innovations, les adaptations que nous testons et validons», poursuit Michel Duprés.
Et s'il est impossible de passer en revue de manière exhaustive la totalité des programmes conduits à Jalogny, la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire met en avant les résultats récents des essais *«Salenpro»* pour Système allaitant, environnement et production, ou Casdar Mages, récemment présentés à la journée Grand Angle Viande ainsi que lors du séminaire dédié à Clermont-Ferrand.
Les travaux sont multiples et les résultats tous très concrets. Ils concernent les essais d'engraissement des jeunes bovins, l'expérimentation sur les rations totales mélangées, le rajeunissement des jeunes bovins et des génisses finies à 18 mois, la finition des vaches de réforme à l'auge à base d'enrubannage et d'herbe, le libre-service et la simplification de la distribution de l'alimentation hivernale, le pâturage hivernal et les parcs stabilisés (Salinov), la complémentation des veaux d'automne, la comparaison et les facteurs de réussite des systèmes d'élevage en vêlage automne et vêlage printemps… et bien d'autres thèmes encore, tous concrets et qui offrent, pour reprendre l'expression de Michel Duprés, des *«solutions opérationnelles efficaces»*.

NICOLAS DURAND

Chronique ovine

Mode d'emploi d'un complément minéral vitaminé

Présenté sous forme de granulés ou de semoulette, le CMV (complément minéral vitaminé) équilibre la ration en minéraux et en vitamines. Cet apport est essentiel, en particulier en bergerie, car ces éléments jouent un rôle sur la santé et la productivité du troupeau. Cependant, une supplémentation dans des quantités non justifiées, en plus du coût qu'elle entraîne, peut avoir des effets négatifs. Certains oligo-éléments deviennent en effet rapidement toxiques. D'autre part, lorsqu'un complémentaire azoté équilibre la ration en protéines, les minéraux et vitamines nécessaires y sont inclus. L'apport d'un complément minéral vitaminé est alors inutile sauf carence spécifique liée au troupeau.

Différentes formules

Les CMV sont généralement désignés par leur pourcentage de Phosphore, de Calcium, voire de Magnésium. Par exemple, un CMV 7-21 contient 7% de phosphore (7g pour 100 g) et 21 % de Calcium (21 g pour 100 g). Les apports et les besoins des animaux sont désormais exprimés en «absorbable» noté «abs». Par exemple, un CMV 7-21 est en réalité un CMV 5-8 absorbable. S'il existe différentes formules de CMV, la formule correspondant exactement à la ration existe rarement. Dans tous les cas, l'objectif est de se rapprocher le plus possible des besoins sans dépassement. Les logiciels de rationnement calculent les déficits en calcium et phosphore et les apports à réaliser. Dans Alim'ovins par exemple disponible sur www.inn-ovin.fr, les valeurs des CMV proposés apparaissent sous la forme commerciale mais les calculs sont effectués automatiquement sous la forme absorbable. Pour plus d'information, vous pouvez contacter votre technicien.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/ CIIRPO

DKC4444 LA VARIÉTÉ GRAIN C2 À TRÈS HAUT POTENTIEL DE RENDEMENT



Découvrez les PERFORMANCES PLURIANNUELLES de nos variétés sur www.dekalb.fr

- Un potentiel de rendement exceptionnel :
105,2% du rendement moyen des essais aux résultats ARVALIS 2015
- Un excellent couple Rendement / Précocité
- Une très bonne vigueur de départ
- Un excellent état sanitaire en fin de cycle

Résultats ARVALIS Centre et Pays de la Loire	Densité	Rendement et Régularité		Humidité
	1000 / Ha	Rendements	E.T.	%
Série 13	2015			
OBIXX	91,5	102,9	4,1	28,5%
ES FLATO	90,2	99,7	3,4	27,7%
FERARIXX	90,7	102	3,3	28,7%
DKC4590	92,5	103,8	3,5	28,8%
DKC4444	89,8	105,2	2,6	28,9%
Moyenne des essais		128,9 q/ha		28,4%

Résultats Arvalis 2015, réseau de post-inscription Centre et Pays de la Loire.
Variétés demi-précoces, dentées, C2.

www.dekalb.fr

MAÏS GRAIN MAÏS FOURRAGE COLZA

DEKALB SEED YOUR SUCCESS®*

*Cultivez votre réussite

DEKALB est une marque déposée par MONSANTO - RCS Lyon 420 019 812.

Interprofession des vins de Bourgogne

Les multiples enjeux pour 2020

Lors de la dernière assemblée générale du BIVB, le viticulteur Frédéric Guéguen a présenté le Plan Bourgogne 2020, dans la continuité du dernier Amplitude 2015, visant à faire des vins de Bourgogne *«la référence mondiale des grands vins nés de la viticulture durable»*. Les nouveaux objectifs sont toujours *«multiples»*, *«réalisables»*, mais également *«fruits de compromis»* entre les deux familles interprofessionnelles.

Claude Chevalier et Louis-Fabrice Latour, après avoir "échangé" leur poste respectif de président et de président délégué comme le veut les statuts du BIVB à mi-mandat, ont tous deux commenté ce Plan 2020 comme ayant des *«objectifs plus réalisables pour pouvoir communiquer»* dessus, *«bien construit»* bien qu'il soit le *«fruit d'un compromis»* entre le négoce et la viticulture bourguignonne.

C'est pour autant le Chablisien, Frédéric Guéguen qui l'a officiellement présenté lors de la dernière assemblée générale à Beaune, fin décembre. Construit par les élus, ce Plan constitue en effet la feuille de route interprofessionnelle jusqu'en 2020, notamment pour la direction et les trois pôles du BIVB (Technique, Marché et Communication). Ce plan se veut toujours largement transversal en reprenant l'objectif fort de 2015. Il est axé sur le développement durable tant sur le plan économique que sur les volets sociétaux et sur la protection de l'environnement. Le tout pour *«assurer la pérennité de notre vignoble mais aussi accroitre son développement et sa renommée à travers le monde»*. Pour cela, la stratégie choisie par l'interprofession se matérialisera par cinq projets qui feront interagir entre eux la technique, l'économie et la communication, C'est-à-dire les trois pôles du BIVB. Une première dans l'organisation du BIVB sur le papier, mais qui était déjà en partie une réalité en interne...

S'adapter aux futurs

Et le premier projet concerne directement la production et les vignerons. Quand le BIVB parle de *«durabilité»*, il faut d'abord comprendre : *«restaurer et gérer durablement le potentiel de production»*. Les élus ont bien conscience que pour préserver la biodiversité, il faut d'abord préserver la longévité du vignoble, et ce, en luttant notamment contre le dépérissement des vignes. Initiateur de cette prise de conscience, la Bourgogne peut toujours compter sur Michel Baldassini qui continue son travail dans les instances nationales (CNIV) sur ce sujet. En plus de l'observatoire national, des investissements seront orientés vers la recherche de nouveau "matériel végétal". Avec les pépiniéristes, la Bourgogne entend sécuriser davantage son parc de vigne mères de greffons pour ainsi, à l'avenir, pouvoir *«faire face aux changements climatiques et répondre au dépérissement du vignoble qui induisent des baisses de rendements significatives»*. Pinot et chardonnay sont évidemment concernés, mais gamay et aligoté ne seront pas oubliés.

Durable de bout en bout

Qui dit "référence" en matière de viticulture durable oblige aussi à être "leader" en ce qui concerne et la gestion des intrants, notamment phytosanitaires. La Bourgogne compte donc s'appuyer sur la dynamique de la lutte exemplaire contre la flavescence dorée pour l'étendre à d'autres itinéraires techniques, tel que le développement du travail du sol. Ainsi, pas de "greenwashing" à l'horizon ou de marketing d'écoblanchissement, mais bel et bien une réalité sur le terrain pour communiquer sur les efforts des professionnels. Et cet état d'esprit global commencera dès les formations initiales et continues sur les conséquences économiques des nouveaux itinéraires techniques et diverses pratiques. Ce n'est rien de moins que *«l'équilibre social de notre région»* qui est ainsi recherché, avec l'aide des collectivités territoriales.

Améliorer la rentabilité des régionales

La production vitivinicole étant à la base de tout mais ne faisant pas tout, le deuxième axe du Plan 2020 du BIVB est de *«pérenniser les exploitations»* en cherchant à *«améliorer la rentabilité des régionales et villages moins connus»*. Le BIVB continue de travailler sur les coûts de production des itinéraires techniques pour mieux les connaître et surtout ensuite pouvoir conseiller les vignerons sur comment les maîtriser.

Plus difficile à définir, le sujet des plantations engage sur des décennies. Le BIVB espère anticiper les grandes demandes du marché national et mondial, pour tendre vers *«un bon équilibre entre les blancs, les rouges et les crémants»*. Négoce et viticulture seront certainement amenés à en débattre… A commencer par les appellations régionales (50 % des volumes) puisque le BIVB entend *«améliorer leur positionnement et accroître ainsi leur valorisation»*. En observant les signes positifs et porteurs, mais aussi en identifiant *«les comportements destructeurs de la valeur de chaque appellation»*. Et le BIVB de s'intéresser prochainement à la transmission des entreprises.

Créer du lien donc de la valeur

Frédéric Guéguen présentait enfin les axes 3, 4 et 5 du Plan 2020. Mais il faut peut-être les lire à l'envers pour comprendre leurs pertinences respectives. Si l'axe 5 vise à *«créer du lien»* entre les professionnels, les "crus" et le BIVB pour pouvoir, ensemble, *«repositionner»* les vins de Bourgogne *«face à des concurrents très actifs»* sur les marchés (axe 3). La montée en gamme passera toujours par la qualité des vins en adéquation avec l'image *«haute couture»* de la Bourgogne (axe 4), qui reste la marque commune.

Le SAQ sera ainsi amené à *«accompagner les viticulteurs en difficultés»* avec des formations pour progresser techniquement. Y compris sur la gestion de la qualité après départ des chais ! Une traçabilité qui doit permettre de lutter aussi contre les usurpations et la contrefaçon.

Car au final, ce qui compte le plus est de *«donner envie»* aux consommateurs qui attendent des vins de Bourgogne la *«meilleure offre plaisir/prix»*.

CÉDRIC MICHELIN



Le BIVB continue de travailler sur les coûts de production des itinéraires techniques pour mieux les connaître et surtout ensuite pouvoir conseiller les vignerons sur comment les maîtriser.

Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
Cages - Écorneurs
Barrières césariennes et vêleuses
LE PLUS GRAND CHOIX DE MATERIEL POUR L'ÉLEVEUR
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Retrouvez nous sur agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout
Tablette Ordinateur SmartPhone

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Interview de Vincent Delatte, Président de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Champagne Bourgogne

Élevage: le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne répond présent

La crise qui frappe l'agriculture française n'épargne aucune filière. Mais l'élevage est particulièrement fragilisé. C'est dans ce contexte que le Crédit Agricole de Champagne Bourgogne a décidé, dès fin 2014, de mesures de soutien pour accompagner les producteurs.

Au-delà du plan de soutien gouvernemental lancé en septembre 2015 que la Caisse régionale s'attache à mettre en place en lien avec les services administratifs, c'est un véritable travail sur le long terme qu'effectue la banque verte.

Avez-vous vu arriver cette crise ?

VD : *«Non seulement nous l'avons vu arriver mais nous l'avons anticipée dès octobre 2014 avec la mise en place de 1800 prêts pour 51 millions d'euros au travers de mesures adaptées et personnalisées auprès de nos éleveurs les plus touchés et notamment avec des taux bonifiés pour les Jeunes Agriculteurs encore plus fragilisés par cette crise.*

Nous avons toujours accompagné nos clients dans les bons comme dans les mauvais jours, nous sommes encore présents et nous le serons évidemment aussi demain».

Comment évaluer l'ampleur des difficultés rencontrées par les agriculteurs en ce concerne leur endettement ?

VD : *«Bien évaluer les problèmes n'est pas simple. Nous constatons d'abord la dégradation des trésoreries, qui peut conduire à des retards de remboursement d'échéances. Nous ne sommes pas les premiers et les seuls à constater la survenue des telles difficultés. D'autant que dans un foyer d'agriculteurs, il peut y avoir des revenus externes, qui peuvent masquer les problèmes de l'exploitation elle-même. D'autres partenaires, peuvent se rendre compte de ces difficultés assez rapidement : les fournisseurs à qui sont demandés des délais de paiement supplémentaires ou les centres de gestion auprès desquels les agriculteurs prennent conseil. La caisse MSA peut également être alertée de ces problèmes, mais les agriculteurs s'efforcent toujours, au maximum, de payer leurs cotisations, faute de quoi les conséquences sont lourdes».*

Mais vous avez tout de même un réseau d'information très dense ?

VD : *«Oui, nous disposons d'un réseau de 1150 élus et de conseillers agris-vitis qui connaissent très bien les exploitations de leur secteur et qui peuvent nous informer des situations économiques difficiles. C'est un réseau de proximité qui nous permet d'être plus réactifs et de comprendre les problèmes. Donc, nous avons des capteurs, en somme, qui sont sensibles et nous évitent d'attendre la clôture des exercices pour prendre conscience des problèmes. Voilà pourquoi nous avons réagi dès la fin 2014 à cette crise en mobilisant l'ensemble de notre réseau d'élus et de nos conseillers agricoles pour analyser chaque situation, prendre contact et accompagner au mieux chaque agriculteur».*

La crise est-elle une crise de l'endettement des agriculteurs ?

VD : *«Non, il ne s'agit pas d'une crise d'endettement. L'agriculture française n'est pas plus endettée que celle d'autres pays européens, et cet endettement ne s'est pas accentué depuis plusieurs années, ce qui est aussi le cas à l'échelon régional. C'est la faculté de faire face aux échéances qui s'est dégradée. Les marges ont parfois chuté de manière forte. Le problème n'est bancaire que parce que les marges des produits agricoles ont diminué. Chacun doit prendre conscience qu'il y a un sujet fondamental, c'est celui de la compétitivité. C'est d'abord la dégradation des marges qu'il faut traiter. La différence entre les prix de marché et les prix de revient. Et cela passe par une meilleure compétitivité des exploitations. Certaines ont un niveau satisfaisant, pourquoi ne pas imaginer que d'autres y parviennent ?»*

Que pouvez-vous nous dire sur la mesure dite «année blanche ? »

VD : *«la mesure «année blanche» n'a été confirmée que le 3 septembre par le gouvernement et les modalités d'application auprès des préfectures fin octobre 2015. Chaque éleveur concerné peut demander à sa Direction Départementale du Territoire (DDT) de bénéficier de ce dispositif grâce à un formulaire simple et rapide à compléter avant le 31 janvier. Actuellement, les DDT statuent sur chaque demande au cas par cas.*

Les dossiers déposés auprès des DDT pour l'année blanche arrivent depuis fin d'année 2015, et font l'objet d'une étude dans les cellules dédiées, pilotées par l'administration. Nous apportons notre expertise sur le volet bancaire en participant aux réunions, organisées pour étudier les dossiers avant validation par ces cellules départementales.

Le choix est fait par l'exploitant de reporter tout ou partie des annuités. Une année blanche partielle est évidement moins coûteuse qu'une année blanche totale et plus intéressante, souvent, pour l'agriculteur».

Pourquoi une année blanche partielle peut-elle être plus intéressante ?

VD : *«Une des possibilités offertes par «l'année blanche» consiste à reporter en fin de prêt les échéances de l'année. Certes cela donne de l'aisance à la trésorerie mais les charges financières générées par le report in fine sont plus importantes qu'une solution d'étalement dans le temps des pertes financières. Il faut utiliser ce dispositif de manière pertinente pour préserver la capacité d'investissement future de l'éleveur, car le besoin de modernisation ne s'arrête pas et le renouvellement du matériel non plus. Ainsi, cela a moins de conséquences de reporter l'annuité d'un bâtiment ou d'un investissement foncier que celle d'un matériel qui en général est renouvelé à l'échéance du prêt».*

N'est-ce pas aussi l'intérêt de la banque que de limiter l'application de l'année blanche ?

VD : *«Non, pas du tout. La raison d'être d'une banque est de développer le crédit, «l'année blanche» contribue mécaniquement à augmenter notre encours de crédit. Par contre, la préoccupation première du Crédit Agricole c'est d'avoir un client dont l'exploitation est en bonne santé, pérenne dans le temps et capable de dégager un revenu pour l'exploitant et ses créanciers. Nous n'avons pas intérêt à faire supporter des charges plus lourdes ultérieurement si ce n'est pas indispensable à la survie de cette exploitation».*

Qui va prendre en charge le supplément de coût de ces reports d'échéance ?

VD : *«La Caisse régionale Champagne Bourgogne n'appliquera pas de frais de dossier et prendra à sa charge le tiers du coût du crédit supplémentaire, ainsi que le tiers des frais d'intervention sur prêt (environ 11 €/prêt). Les 2 autres tiers sont pris en charge par l'Etat et par l'éleveur.*

L'application de ce dispositif par le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne vaut pour tous les dossiers qui auront été préalablement validés au titre du volet C avant le 31 janvier 2016 par les cellules départementales pilotées par les DDT».

La crise n'est pas finie ?

VD : *«Qui peut dire comment vont évoluer les prix de vente et les coûts de production ? La volatilité et l'absence d'anticipation peuvent engendrer des situations très tendues économiquement. De plus, humainement, pour certains, c'est très difficile, on l'a vu cet été. Avoir un partenaire bancaire sur lequel on peut compter dans les moments difficiles est essentiel en période de crise. Grâce à ses élus, grâce au travail de ses équipes dédiées à l'agriculture, le Crédit Agricole Champagne Bourgogne montre une fois de plus, en étant réactif et professionnel dans ses actions, qu'il agit conformément aux valeurs du mutualisme auxquelles il est attaché : solidarité, proximité et responsabilité».*

Quels outils mettre en place pour éviter que de telles situations se renouvellent ?

VD : *«Les outils, ce sont des vraies stratégies de compétitivité pour chacune des filières dont les problèmes ne sont pas transposables de l'une à l'autre. C'est aussi la restructuration d'outil de transformation qui peut s'avérer nécessaire. Dans ce domaine, le Crédit Agricole peut apporter sa contribution. Mais on ne peut pas définir la stratégie à la place des acteurs. La volatilité des prix et l'accélération de la fréquence des aléas climatiques sont deux véritables problèmes qui conduisent à des situations brutales et non prévisibles. La réflexion que nous devons donc conduire porte sur la manière de lisser ces retournements par des dispositifs assurantiels, par l'épargne de précaution et par la recherche de la bonne adéquation des investissements aux besoins».*

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 13/01/2015	Bourg-en-Bresse 19/01/2016	St Christophe-en B. 13/01/2015	National 13/01 au 19/01/16
Vaches viande (V)	U	-	-	3,96 €	3,95 €
	R	3,45 €	3,45 €	3,66 €	3,47 €
	O	-	3,00 €	-	3,06 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,00 €
	O	2,78 €	2,60 €	-	2,87 €
Vaches lait (L)	O	2,33 €	-	-	2,56 €
	P	-	2,25 €	-	2,29 €
Génisses VML	U	3,97 €	4,35 €	4,57 €	4,23 €
	R	3,75 €	3,70 €	3,81 €	3,61 €
	O	-	3,00 €	-	2,95 €
Taureaux VML	URO	-	2,30€	2,51 €	2,43 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 19/01/2016

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,89	-	
300-350 kg	-	2,74	2,62	
350-400 kg	2,73	2,65	2,52	
400-450 kg	-	2,51	2,41	
450-500 kg	-	2,42	2,37	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,53	2,43	
300-350 kg	-	2,48	-	
350-400 kg	-	2,45	2,38	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	2,61	2,33	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	2,25	-	
450 kg et +	-	2,10	2,12	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	-	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	1,92	1,73	-
5 -10 ans	-	1,87	1,69	-
+10 ans	-	1,77	1,60	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,12	1,96	

Bovins : 1075
Apports plus restreints.
89% de vendus.

BROUTARDS TAURILLONS LAITONNES ET GÉNISSES : L'ambiance commerciale est plus lourde cette semaine. Les bons lots de moins de 400 kg et vaccinés depuis plus de 60 jours sont toujours très recherchés, tandis que les autres catégories voient leurs cours maintenus, mais avec quelques difficultés;

TAUREAUX : Offre insignifiante

VACHES GÉNISSES 3 ANS : Présentation de qualité médiocre, entraînant une vente plus laborieuse avec une nouvelle baisse des cours.

NB : SICAFOME animera la vente des reproducteurs issus de la station génétique du Marault le jeudi 28 janvier 2016.

NB : La date de clôture d'annonces est fixé le vendredi soir à 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn) et pour des animaux valablement vaccinés FCO.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 18/01/2016

Bovins (352)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
270 à 400 kg	610 - 990	2,25 - 2,58
420 à 540 kg	1020 - 1240	2,29 - 2,63
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
275 à 350 kg	640 - 810	2,22 - 2,35
Génisses		
360 à 480 kg (16-24mois)	-	-
650 à 735 kg (24-36mois)	1320 - 1750	1,99 - 2,38
Taureaux		
690 à 1175 kg	-	-
Vaches		
Vaches légères	510 - 970	
Vaches entre deux	990 -1200	
Vaches lourdes	1320 -1750	

Présentation de bonne qualité en mâles, tarifs plus fermes en lourds, cours stables en légers de bonne conformation.
En femelles, la demande s'oriente plutôt sur les lourdes (+de350 kg) à des cour sensiblemnt reconduits.
En vaches une présentation de qualité plus ordinaire avec des sujets maigres et une demande calme entraînent une vente difficile avec des invendus.

Bovins gras : 4
Demande calme en bêtes grasses à des tarifs trop bas.

Prochain marché le lundi 25 janvier 2016 aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 20/01/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,72	2,50
350 à 400 kg	2,68	2,40
400 à 450 kg	2,56	2,37
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,45	2,29
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,89
Vaches		
- 5 ans	1,83	1,64
de 5 à 10 ans	1,75	1,55
+ 10 ans	1,38	-

Broutards Laitonnes : Dans le veau vacciné de plus de 60 jours, la demande est meilleure pour les broutards avec une légère hausse, cours reconduits en laitonnes.

Vaches-Génisses : Difficulté du marché en relation avec le commerce de la viande, cours reconduits péniblement;

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 19/01/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,55 €	2,45 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,35 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,40 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,20 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,20 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,05 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	2,05 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	2,00 €	-

Tendance : cours redynamisés par la réouverture du marché espagnol.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 11/01/16 au 17/01/16*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,62 €	-
350 kg	-	2,50 €	-
400 kg	-	2,43 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,31 €	-
500 kg	-	2,22 €	-
Femelles 6-12 mois		-	
270 kg	-	2,33 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,16 €	-

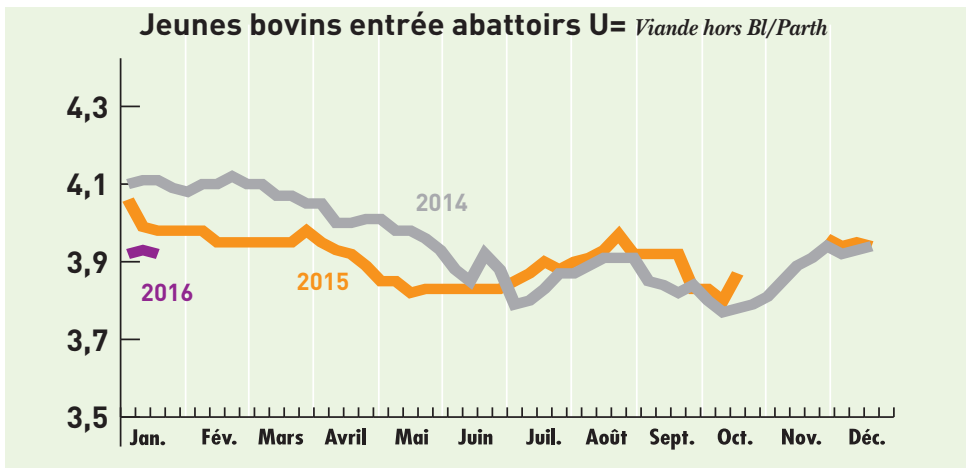
Tendance :
Marché facile en légers et difficile en lourds.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 11/01/16 au 17/01/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,92 €	3,78 €	-			
Races mixte		-	3,51 €	3,50 €	-	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,06 €	3,97 €	3,87 €	-			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,04 €	3,94 €	3,86 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,28 €	4,14 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,18 €	3,11 €	-	-
Races lait				-	2,69 €	2,69 €	2,60 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,58 €	4,31 €	4,07 €	3,95 €			

Tendance : commerce calme. Offre surabondante en femelle.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 11/01/16 au 17/01/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,97 €	3,94 €	3,87 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,77 €	4,55 €	4,10 €	3,94 €	3,58 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		4,06 €	3,90 €	3,87 €				
Races mixte					3,20 €	3,12 €		-
Races lait							2,63 €	2,58 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,73 €	4,52 €	4,24 €	-				

Tendances SEM. 03 / 2016

Bovins de boucherie

Les grosses promotions de viande porcine en cours font sérieusement reculer les ventes de viande rouge. Face au recul des commandes, les industriels réduisent la voilure notamment dans les Charolaises qui ont de plus en plus de difficulté à trouver leur place dans un schéma où les prix sont fait par le prix dans des avants (viande hachée).
Sur les marchés, le commerce est calme mais les tarifs qui se maintiennent pour les femelles haut de gamme ou de qualité bouchère pour un marché de niche. Les transactions sont en revanche très calmes avec des cours en baisse dans le domaine des Charolaises et des allaitantes de choix secondaire. Dans les laitières et les Montbéliardes, les tarifs se replient légèrement sous l'impulsion des grands groupes. En jeunes bovins, l'ambiance commerciale pâtit du recul de la consommation intérieure et de la demande à l'export. Les gros industriels font pression avec une tendance légèrement baissière dans les Charolais. ■

Broutards

L'activité commerciale se montre assez régulière dans les bons mâles Charolais ou Limousins de 400kg alors que les plus de 450kg sont moins recherchés pour des sorties estivales. Les tarifs se tiennent dans les mâles plus légers qui restent sur la France pour la repousse. Pour servir les pays du nord de l'U.E. à partir de la Z.R., les animaux doivent être vaccinés FCO à plus de 60 jours. L'export sur l'Espagne reprend doucement, car les besoins sont restreints. Les tarifs restent discutés dans les mâles ordinaires ou non vaccinés. Dans les femelles, la demande est suivie dans la bonne marchandise destinée au marché italien. Le placement reste compliqué pour les ordinaires ou plus légères. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

La reprise des échanges sur le marché espagnol donne un sérieux bol d'air dans les gros veaux Montbéliards (avec PCR). Du côté des intégrateurs, les besoins restent limités et contingentés pour des sorties qui abordent la fin juin. Le commerce demeure très sélectif dans les veaux Holsteins ou Montbéliards standards. Dans les croisés gris, taupes ou Blanc bleu, le commerce est tendu avec des tarifs difficilement maintenus. Dans les veaux Charolais ou croisés de race à viande, les tarifs se maintiennent dans les bons mâles, mais la pression reste forte sur les femelles. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 18 janvier) :
«Un peu plus d'offre sur l'ensemble des catégories. Les cours, au mieux, seront reconduits.»
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 18 janvier) :
«Reconduction facile des cours.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 18/01/2016*

Agneaux (239)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	3,23 - 3,35	2,53 - 3,12
Gras (38-44 kg)	-	3,25 - 3,51	2,50 - 3,06
Gras (44-50 kg)	-	2,48 - 3,00	-
Gras (+50 kg)	-	2,30 - 2,72	1,87 - 2,13
Laitons (32-38 kg)	-	3,32 - 3,51	-
Laitons (38-44 kg)	-	3,52 - 3,63	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (233)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	1,42 - 1,42	-	-
(+60 kg)	1,28 - 1,46	-	-
Divers			
Béliers (12) : 83 à 141 €	1,10 - 1,45	-	
Agneaux maigres : 62 à 65 €	-	2,30 - 2,35	-
Caprins (43) : 25 à 44 €		-	0,48 - 0,67
Boucs :			

Ovins : 536
Apports satisfaisants : 95%

Agneaux: Forte demande en agneaux laitons et en agneaux gris extras. Légère baisse en agneaux gris inférieurs qui sont souvent des fins de lots.

Brebis : L'offre de couvre pas la demande, notamment en bonnes lourdes.

Béliers : Demande suivie. Cours reonduits.

Caprins : Bonne vente.

Effectifs : Agneaux: 425 - Brebis : 55
Béliers : 12 - Caprins : 43 - Divers : 1.

Prochain marché le lundi 01 février 2016 (pesée à 7h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 11/01/2016*

Ovins : 48	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	97 - 127	2,76 - 3,34
Brebis	-	-
Béliers	-	-

Vente rapide et globale à des tarifs en progression.

Prochain marché le lundi 25 janvier 2016 aux horaires habituels.

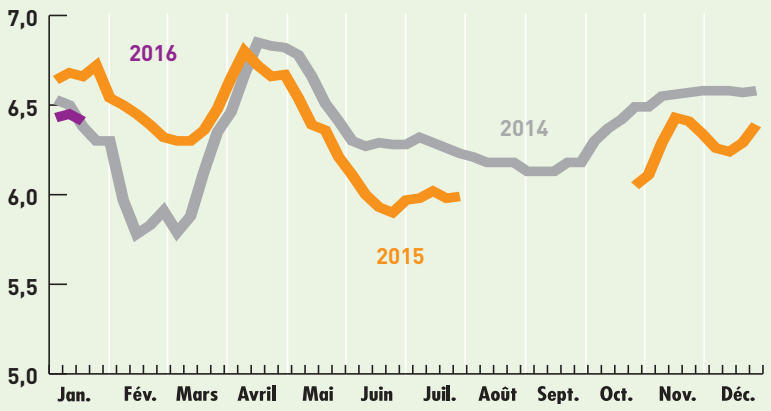
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 11/01/16 au 17/01/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,39 €	6,02 €
Couvert	16-19 kg	-	6,36 €	6,10 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,55 €	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 11/01/16 au 17/01/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,41 €	**6,74 €**	**2,53 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 11/01/2016 au 17/01/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	7,40 0,08	7,31 0,02	6,28	-	-	-	-
	R Var.	6,67 -0,05	6,68 -0,01	6,65 0,10	-	6,46 -0,09	6,53 -0,15	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,17 -0,07	6,22 -0,06	-	-
3 (couverts)	U Var.	7,11	7,08 0,06	7,00 0,06	6,11 0,16	-	-	6,51 -0,04	-
	R Var.	6,65 0,12	6,60 -0,01	6,50 0,04	5,90 0,24	6,39 0,03	6,36 -0,08	6,29 -0,12	5,99 -0,08
	O Var.	6,33 -0,15	6,42 -0,09	6,48 -0,12	-	6,02 0,02	6,10 -0,08	6,03 -0,08	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-		5,55 -0,04	5,51 s	-
	O Var.	-	-	-	-	-	5,52	-	-

Zone nord :Commerce de saison avec une demande calme en agneaux et un marché stable.
Zone sud : Application du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 12/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 €	180 à 200 €
2e coupe	230 à 240 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



Porcins

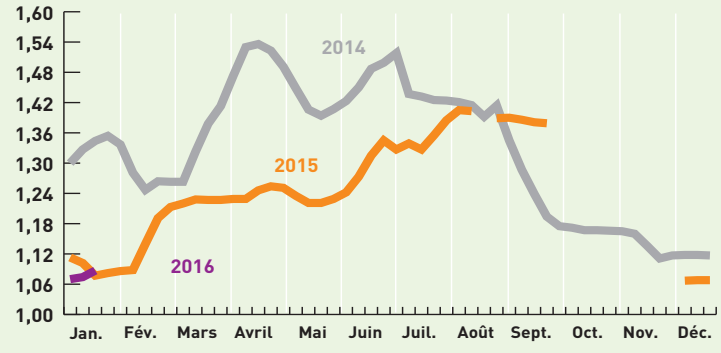
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 547 porcs présentés) *Cotations du lundi 18 janvier 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,087 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 11/01/16 au 17/01/16*

1,34 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

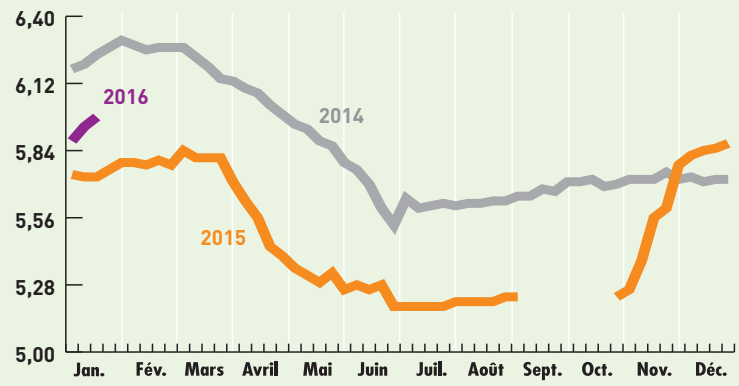
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 11/01/16 au 17/01/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,24 €	-	-
U	-	7,47 €	5,63 €	-
O	-	5,98 €	4,56 €	3,58 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 18/01/16 au 24/01/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 14j-4 sem)*	101	490 - 530 €	330 - 410 €	165 - 215 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		170 - 250 €	100 - 130 €	-	-
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		260 - 370 €	140 - 230 €	40 - 90 €	20 - 45 €
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		450 €	270 €	160 €	70 €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	550	100 - 180 €	80 - 150 €	40 - 80 €	NC

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 11/01/16 au 17/01/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,55 €	2,28 €	1,55 €	–
Bons	2,23 €	1,93 €		

Céréales

Marché du 07 janvier 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	janv.-mars	150	N	C
Nord Côte-d'Or	meunier	janv.-mars	150	N	C
Aube/Yonne	meunier	janv.-mars	144	N	C
	fourrager	janv.-mars	138	N	C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl		n.p.		C
Sud Côte-d'Or	selon qualité	janv.-mars	136 à 140	N	C
Nord Côte-d'Or	selon qualité		inc.		C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	selon PS		n.p.	C
Aube/Yonne	52/53 kg/hl		n.p.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône			n.p.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne			n.p.		C
Sud Côte d'Or			inc.		C
Saone et Loire		janv.-juin	150 à 153	N	C

POIS	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Côte d'Or	fourrager	janv.-mars	200	N	C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	alim.animale		n.p.		C

Matériel

Tracteur

18 - Vds tracteur New Holland T6150, 1.100 h, de 2012, TBE, 47.000 euros - actisol, 3,40 m, de 2009, TBE, 8.500 euros.
✆ **06 08 61 89 61.**

18 - Vds tracteur Case MXU 125, an 2006, 3.300 h, toutes options + relevage avant + chargeur complet, le tout bon état, à voir. Tél. 06.72.13.07.45.
✆ **06 72 13 07 45**

26 - Tracteurs Someca 411, à réviser année 1964 - 2rm - 1500 euros HT.
✆ **06 87 51 48 38**

26 - Recherche 2 pneus tracteur 14 9 28 usure maxi 50% nord Drôme.
✆ **06 74 80 86 71**

38 - Vds mini pelle 4T500 EC45, an 2005, 6200 h, 17500 euros HT. Tracteur Fendt favorit 818, 190 ch, 6150 h, 47000 euros HT
✆ **04 74 58 68 13**
ou 06 15 51 09 87

39 - Trac. Case JX 80, 1800h, mécanique masses pneus 40% t.b.é avec chargeur Quick neuf godet 160 24 000 euros exo TVA
✆ **06 37 07 36 72**

42 - Vds cse retraite tract. Class Celtis rx 426 av fourche Q 450 Agram an 2006 75 cv 5000 h
✆ **04 77 24 76 12 h repas**

57 - Vends tracteur Mac Cormick 197 cv 2008 1.890 H 4 RM Tbe, clim. pont avant suspendu.
✆ **06 80 07 49 24**

58 - VENDS MF 4260, 6 cylindres 100 cv, 5 000 h, 4 pneus neufs, relevage avant, très propre. (réf. 030G)
✆ **06 10 09 65 69**

69 - Vds tracteur Valmet 6250 Hi-tech en très bon état, année 2006, pont avant suspendu pneumatique, clim, 6000 H. - 24000 euros HT.
✆ **06 72 25 95 65**
ou 06 79 98 69 81

69 - Vend 2 roues de tracteur 12.4 R 36. 600 € les 2.
✆ **06 13 52 27 12**

74 - Vds génisses prêtes montbéliarde avec origine.
✆ **06 08 10 51 81**

84 - Vds tract. Inter.633, 1978 : 4000 euros.
✆ **06 84 23 28 53**

Travail sol

26 - Vds presse Dtz-Fahr HD 360 herse Alt Amazone semoir Nodet Gougis pr pièces.
✆ **09 67 11 70 33 (HR)**
ou 06 80 04 28 83

42 - Vds déchaumeur disque largeur 3 m TBE an 2010 Vaderstäd - 9000 € TTC (valeur neuf 15 000 €)
✆ **06 70 41 85 26**

Récolte

01 - Vds presse NH, BR diam 185, PU 2m30, filet, tbé + faucheuse Kuhn 2m80 + surélévateur BR Calvet 5m + vis diam 160, 12m sur chariot + ventilateur 3cv - ach. andaineur Kuhn 2 rotors GA 6002
✆ **06.14.93.98.08**

21 - VENDS MB Dronningborg Massey Ferguson, révisée, factures, 1 500 h., année 1990, coupe 4.30 m. avec chariot (réf. 0102)
✆ **03 80 26 57 39**

25 - VDS faneuse Krone de 15 m t.b.é. 8900 € + cherche charrue monosocle.
✆ **06 24 13 17 37**

26 - Vds séparateur noix sèches 1T5, bac à pierres AMB, div tapis transp et élév.
✆ **06 82 05 97 02**
ou 04 75 48 82 74 (HR)

26 - Vds ramasseuse à noix Rousset RB 2000 TBE.
✆ **04 75 71 74 18 (HR)**

38 - Vends MB Claas Lexion 430, année 1998, 5600 h, moteur coupe 5m40, clim, broyeur 93d coupe milan c maïs 6 rang.
✆ **04 76 50 01 97**

38 - Vends Andaineur Kuhn GA 3501 TBE 1ère main tandem prix 2500 à deb
✆ **06 84 60 22 44**

69 - Vend presse à balle ronde New Holland 544 120*120 - Bon état - 5800 euros à débattre.
✆ **06 88 78 38 01**

77 - Début moisson 14 juillet agriculteur RECHERCHE partenaire ou location ou travaux récolte Claas le terratrac cartographie gestion parcelle (réf. 5104)
✆ **06 59 38 12 52**

Matériel agricole

89 - VENDS pulvé Racer 98, 24 m., 3 200 l., paralélogramme, rinçage, remplissage 4807038, 7 000 € (réf. 03VB1)
✆ **03 86 53 79 02**

Arbo-viti

38 - Collectionneur recherche enjambeurs anciens, voie 110 à 115, hauteur de passage 130.
✆ **06 72 37 06 85**

Distribution

26 - Vds semoir engrais Vicon 250 litres BE.
✆ **06 87 51 48 38**

Manutention

21 - RECHERCHE fourche 3 points arrière pour bottes rondes (réf. 0305)
✆ **06 99 17 97 55 HR**

Agri. divers

01 - Vds épandeur Gilibert 6T remorque 15T Ponthieux benne TP Ponthieux élagueuse Rousseau Kastor élagueuse Rousseau Thea
✆ **06.08.58.52.60**

01 - Vds rateliers foin BR bac 800-1000l mangeoire galva fil barbelé appareils clôture élec. licols colliers cordes chaines moteur 12 cv 1 charrue bisoc JD roues remorque 4 R.
✆ **06.98.42.19.52**

VENDS dérouleuse ALTEC type 160 A - Bon état
BAZOLLES MOTOCULTURE
03 86 38 97 09

18 - Cause cessation activité, vds cover-crop Gard, 24 disques, bon état, prix à débattre.
✆ **06 19 42 00 08**

18 - Vends roues étroites, diam. 27 cm, 8 trous, 11-2-44, pneus neufs, 1.000 euros - tracto. 580 SLE, 1.700 h, 27.000 euros.
✆ **06 31 64 01 41**

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 28- 32- 36- 40 dis, bennes 8- 10 T. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

ACHÈTE
Tracteurs 4 RM, même en panne. MB avec cabine toutes marques. Télescopiques et tracto pelles
06 35 29 44 20

38 - Vds creta 1 lève palette 1500 Kg à 5,50m 2000 €, 1 charrue kv ld 100 4s 3800 € vis grain 6m d120.
✆ **06 81 02 20 87**

38 - Vends 1 épandeur engrais amazone 1200 L za-01 1000€ - 1 semoir à maïs Carraro 4 rangs 500€ - 1 herse rotative Lély 3M épave + semoir Nodet à disques 500€ - 1 rouleau Quivogne 6M40 2500€ - 1 pirouette Landini 4 toupies 2000€ - 1 andaineur Fella TS 335 dn essieu boggie 2000€ - 1 Quivogne 6M relevage hydraulique 2000€ - 1 cover crop Quivogne 28 disques fermeture hydr 3000€ - 1 extirpateur/chisel 5 dents MP 600€ - 1 rotavator Howard 2M05 1000€ - 1 rotavator Pégoraro 3M 500€ - 1 extirpateur 3 barres 14 dents 3M 700€ - 1 charrue épave Vogel & Noot 5 socs 400€ - 1 charrue épave Agrolux 100€ - 1 tarière 100€ - 4 remorques 4 roues 1000€ 200€ 100€ 100€ - 1 bétaillère 7 bêtes 700€ - 1 herse simple 6M relevage hydraulique 700€ - 1 lot de tuyau d'arrosage en 70 mm alu 300€ - 1 faucheuse conditionneuse à lame et rabatteur trainée 300 € - 1 faucheuse conditionneuse 7 assiettes trainée 500€ - 1 ancienne batteuse

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE MACON
71850 Charnay-Lès-Mâcon – Tél : 03 85 34 66 16 - Fax : 03 85 34 49 26.
Contacts : Fabrice POINT - Marc MICHEL : 06 30 25 98 26

TRACTEURS		
CLAAS	XERION 3800	2009
CLAAS	AXION 850 CIS	2008
CLAAS	AXION 820 CIS	2011
CLAAS	ARION 640 CEBIS	2008
CLAAS	ARION 620 CIS	2010/08
CLAAS	ARION 610 CIS	2010
CLAAS	ARION 520 CIS	2009
CLAAS	ARION 420 CIS T4	2015
CLAAS	ARION 410	2011
CLAAS	ARES 577 ATZ	2006
CLAAS	ARES 556 RZ	2005
CLAAS	ARES 546 RZ	2004
CLAAS	AXOS 340 CX	2009
CLAAS	AXOS 320 CX	2010
CLAAS	AXOS 310 CX	2015
CLAAS	CELTIS 456 RX	2008
CLAAS	CELTIS 446 RX	2004
CLAAS	CELTIS 426 RX	2008
RLT	ARES 640 RZ	2003
RLT	ARES 630 RZ	2001
RLT	ARES 616 RZ	2004
RLT	ARES 566 RZ	2003
RLT	ARES 556 RZ	2005/02
RLT	CELTIS 456 RX	2005
RLT	CELTIS 446 RX	2004/03
RLT	CERES 340	2000
RLT	781-2	1979
RLT	651-4	1980
RLT	651-2	1976
RLT	58-32	1991
FENDT	824 PROFI	2015
DEUTZ	AGROTRON K420	2012
DEUTZ	AGROSTAR 611	1991
NH	T 5050	2008
NH	TM 140	2003
JD	6920	2004
JD	3400	2000
MF	5445	2007
MF	6455	2005
MF	3630	1989
MF	3120	1994
MF	3060	1991
VALTRA	T 130	2005
VALTRA	N 101	2011
SAME	IRON 130	2004
SAME	EXPL3 110	2009
SAME	EXPL 80	1990
CASE	JXU 95	2010
CASE	IH 733	1987
MOISSONNEUSES BATTEUSES		
CLAAS	LEXION 670 TT	2013
CLAAS	LEXION 650	2014
CLAAS	LEXION 620	2013
CLAAS	LEXION 420 EVOL	2003
CLAAS	LEXION 570	2006
CLAAS	LEXION 530	2007
CLAAS	TUCANO 450	2008
CLAAS	DOMINATOR 98	1989
JD	1550 CWS	2004
TELESCOPIQUES		
CLAAS	SCORPION 7030	2011
JCB	530	2003
MERLO	34.7 TOP	2010
PRESSES		
CLAAS	Q 3300 RF T	2011
CLAAS	Q 3200 RF T	2014
CLAAS	Q 2200 T	2005
CLAAS	V 360	2008
CLAAS	V 350	2007/12
CLAAS	V 280	2006
CLAAS	V 180	2001/98
CLAAS	R 260	2008
CLAAS	R 250	2000
CLAAS	R 46	1997
LB	6000	2000
GALLIGNANI	8600	1999
VICON	1601 INFO	2003
DEUTZ	3.56	1999
JD	572	2005
FAUCHEUSES		
CLAAS	DISCO 3050 FC	2007
KUHN	FC 303 YGC	2007
KUHN	GMD 800 GII	2007
KUHN	PZ 320 C	2010
DEUTZ	DM 432	2008
ANDAINEURS		
CLAAS	LINER 1550	2006
CLAAS	LINER 1250	2013/09
CLAAS	LINER 650 TW	2005
CLAAS	LINER 680 P	2002
CLAAS	LINER 470 S	2009
CLAAS	LINER 350 S	2000
POTTINGER	EUROTOP 461	2012
KUHN	GA 4321 GM	1999
KUHN	GA 6522	2005
KUHN	GA 6632	2010
FANEURS		
CLAAS	VOLTO 870 H	2009/06
CLAAS	VOLTO 770 H	2002
CLAAS	VOLTO 670 H	2007
KRONE	KW 6-70	2003
POTT	HIT 910N	2008
KUHN	GF 6401 MH	2001
KUHN	GF 5801 MH	2001
EPAREUSES		
FERRI	TSP 550	2013
FERRI	TP 48	2003
ROUSSEAU	TEHA 500	2005
CHARRUES		
BONNEL	NSH	1990
G BESSON	RWB4	2005
G BESSON	RB 47	1997
KUHN	VM 122	2012
KUHN	VM 150	1998
HERSES PLATE/PRAIRIE/ROTATIVES		
QUIVOGNE	HV 530	1994
COMTE	RR 5000	1994
LEMKEN	ZIRKON 8/400	2012
AMAZONE	KG 402	1995
MASCHIO	DMR 4000	2006
HOWARD	HK 32	1996
HOWARD	HK 31-300 D	2007

Retrouvez toutes nos occasions sur
www.tractomarket.com/macon
CLAAS

Traitement

26 - Vds pulvérisateur traine Berthoud 2500l 24m hydraulique control 2020 T.Bon état.
✆ **06 09 94 67 79**

Cave

21 - Vds neuf fûts chêne 285 litres à 85 litres, bon état.
✆ **06 75 93 27 40 ou**
03 80 81 95 92 après 21 h 15

07 - Vds déchaumeuse 10 disques + aplatisseur Rexie état neuf 1000 euros
✆ **06 01 74 05 54**
ou 04 75 33 08 89

ESPACE Affaires

TRACTEUR		an	Heures	CV
John Deere	6420 Premium, TLS, TBE, révisé	2006	4100	110
John Deere	6130 + chargeur, BE	2008	6800	80
John Deere	6330 Premium + chargeur TBE, révisé	2011	3300	110
John Deere	6330 STD TLS + chargeur, TBE	2012	3700	105
John Deere	6230 Premium TLS, TBE	2008	1900	100
John Deere	5090 G + Bati Quicke, **état neuf**	2015	90	90
John Deere	5090 R + CH JD 583 TBE	2009	3700	90
Massey Ferguson	3645, REL et PDF av., TBE	2008	1800	95
Massey Ferguson	4335 Arceau + CH, BE	2005	3950	75
CLAAS	Arion 510, TBE	2009	2400	110
CLAAS	Arion 630, BE	2009	4200	145
RENAULT	Ares 566.RZ + chargeur, BE	2004	6000	115
FENDT	260 S + chargeur, TBE	2003	3100	60
SAME	Corsaro 70F Arceau, BE	1986	4500	70

MATÉRIEL		an	capacités
Cover crop	QUIVOGNE - APL/M, 26 disques rév, TBE	2004	3m
Charrue Trisocs	HUARD TR 65 NSH, 14" sécurité NSH, TBE	1995	
Presse B.R.	JD - 592 HY flow, ficelle balletrack	2004	
Presse B.R.	JD - 582 HY flow, ficelle boitier élec	2003	
Bol mélang.	TRIOLIET - solomix 1400 zk, TBE	2013	14m³
Cultitiller	KUHN - EL142.300, Portacourt packerTBE, rév	2002	3m
Épand. fum.	DEGUIL.-ACD 110, cdes élec., prte à lisier TBE	2008	11m³
Épand. fum.	ROLLAND - CONIC 2065, 2 hér. hori, BE	1998	6,5T
Épand. fum.	ROLLAND - V2 140, BE, à rentrer	2006	14m3
H. de prairie	PONGE, EP 60, BE	2010	6m
Fauch Cond.	JD 730, timon cent., vol. élec, BE	2007	3m
Fauch Cond.	KUHN, FC 330 GLV, BE, timon Pat., vol. hydraul.	2011	3m
Faneuse	MORRA, MH 530, BE, révisée	2003	5m3
Faneuse	KUHN, GF 8501 T, TBE, révisée	2002	8m5
Faneuse	KUHN, GF 8702 T, TBE	2010	8m7
Faneuse	KUHN, GF 7601 MH, TBE	2007	7m6
Faneuse	KUHN, GF 5801 MH, TBE	2004	5m8
Faneuse	CLAAS, VOLTO 770, TBE	2002	7m7
Andaineur	KUHN, GA 3501 GM, TBE, essieu tandem	1999	3m5
Andaineur	KUHN, GA 7301, BE, double rotor	2006	7m3
Epareuse	KUHN, T 4844 P, BE, cdes téléflexibles	2004	4m8

Défi-Mat www.defimat.fr
UZERCHE 19 : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80 Mail : lparsoire@defimat.fr

Remorque Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert
CU 18 T
Tandem 130 - Côtés H 1150
+ Rehausses H 550
16 990 € Franco base
www.lambert-sa.com
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
http://boutique.reussir.fr

La Maison de l'Eleveur
www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax. 03 24 71 97 70
VOUS L'ATTENDIEZ... La Maison de l'Eleveur L'A FAIT!
VOTRE BÂTIMENT, GALVANISÉ À CHAUD, POUR MOINS DE 7000€HT
6984€*HT OU 36 X 194€ À TAUX 0
BÂTIMENT BIPENTE 12,20M X 24M
100% Fabrication Française
100% IPE
OU BÂTIMENT MONOPENTE + CASQUETTE 8,10x24M
* soumis à conditions, sur France Métropolitaine

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 219501

AFFÛTEUSE POUR CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE
Elle permet un affûtage de précision, sans dépose de la chaîne, directement sur le guide, des 2 côtés, suivant des angles d'affûtages réglables.
Moteur à circuit électronique, protégé par fusible, 220 V, puissance 85 W, 2,5 A.
157€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 453660
Livrée avec 1 meule de 4,5 mm d'épaisseur.

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
453660		157,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG28 - Photos non contractuelles

(union-batteuse) moteur électrique 500€ - 1 épave de Ferguson TEA 20 200€ - 1 moteur Lombardini 500€ - 1 motoculteur Staub 500€ - 1 treuil hydraulique à finir de monter 200€ - 1 station de graissage 100 € - 1 sulfateuse artisanale moteur Bernard 100€ - 1 compresseur air 380w sur roues 200€ - 1 chèvre hyd/électrique 100€.
✆ 04 74 93 39 25

39 - Vds séparateur à grains Daguet 50q/h et Denis 100 q/h, trieur rotatif Marot 120q/h, mélangeuse Zago 13m3 + désileuse pailleuse Samas semi-portée 3m3, presse à balles rondes John Deere 592, peu servie, semoir monograine Nodet Gougis PNII 11 rg sur 6m (écart. 0,55), tracteur Fordson Major 60ch avec remorque à bois bennes 4 et 5 t, préparation de sol Rau combi 5,40 MABK, faucheuse Kuhn 2 m
✆ 03 84 70 02 77 le soir ou 03 84 70 19 44 le midi

42 - Vds épandeur Krone 6 T TBE + machine à traire Alfa Laval VP 74 2 pots avec auto laveur
✆ 04 77 54 18 39 hr

58 - VENDS 8 traverses chemin de fer, 23,60 € l'un, - 18 glissières autoroute 26.40 € l'une, - 200 pieux acacia apointés 2.50 € l'un, - buse ciment armé, diam. 30, L. 2.40 m., 53,32 € (réf. 0303)
✆ 06 68 73 50 45

69 - Vend tank Serap année 2013 3500 litres lavage auto groupe compact. Prix 10500 euros.
✆ 06 52 01 26 34

70 - Vds tracteur AVTO 4x4 65 cw deux treuils AV AR 2800 € citerne Beiser 7500 OL 9500 € L14 Ø 2,50m Betail. Lere 12 places TBE 3200 €, Paille bottes carrées 70 1, 20 foin.
✆ 06 80 07 82 66

88 - Vds charrue Huard 475 E, herse Khun 302 Nodet GC 3M herse 6M Givogne Cover Crop Razol 26 D 40 tapis de stalle pipeline 5 griffes, niche à veau, tank Promodis 2000L -
✆ 03 29 07 94 51 HR

Elevage

07 - Vends tank à lait 4500L Serap année 2008 jauge électronique lavage automatique 10500 euros
✆ 06 14 82 69 85

07 - Vds vêleuse Vink A800 inox type gros bovins avec les 2 lacets TBE 200 euros
✆ 06 70 55 66 27

25 - A V. salle de traite ambulante 2x4 avec alimentateurs en épis groupe + chauffe eau excellent état, griffe Palfinger + déplacement latéral 3085.
✆ 03 81 86 84 85

26 - Vds mat. porcherie dont cases maternités Itek sur bac à lisier plus cochonière.
✆ 06 63 64 54 87

26 - Vds passage canadien tout véhicules y compris camions largeur 2.80.
✆ 06 83 49 81 50

71 - Vds tank à lait Jappy B.E., 1.700 L, mélang. silo farmer 13 m3, 2 vis horiz. + fraises, chargmt pesée B.E.
✆ 06 08 33 36 23

71 - Vds mélangeuse Kuhn 15 m3, année 2011, bon état, couteaux neufs, 15.000 euros à débattre.
✆ 06 81 09 85 59

Véhicule

Utilitaire

07 - Vds Master bétaillère très bon état environ 200000kms CT ok 2 pneus neufs 5000 euros
✆ 04 75 65 00 73
ou 06 79 38 28 40

84 - Rech. tout véhicule ancien voiture et utilitaire et surtout Citroën HY U23 Peugeot Q3A DMA Renault AHS.
✆ 06 66 48 74 05

Tourisme

07 - Vds Volkswagen Golf TDI diesel 90cv 1995 270000km très bon état CT OK distribution 1900 euros
✆ 06 70 55 66 27

Achat-Vente

Récolte

26 - Agri vend maïs big bag/vrac. Livraison possible
✆ 06 11 73 59 69

26 - Vds foin
✆ 06 81 34 72 93

38 - Agriculteur vends foin et paille d'avoine et de maïs crib, livraison possible.
✆ 06 36 73 74 26

42 - Producteur vds maïs ensilage enrubanné trés bonne qualité, blé, possibilité livraison
✆ 06 82 29 74 85

Fourrage

VENDS
Paille 130€ HT/T
Foin 85€ HT/T
(selon distance)
Liv. Camion Remorque
06 11 70 97 04

03 - Vds foin bottes rondes et carrées
✆ 06 83 05 30 77

21 - Belle paille en Bourgogne 240-120-90 sans cailloux, 65 €/T., transport possible (réf. 010B)
✆ 06 85 73 22 68

69 - Vds très belle paille, bottes carrées. Livraison par camion remorque - Qualité garantie.
✆ 04 74 00 30 70 ou rép.

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91

71 - Vends paille et enrubannage, bottes rectangulaires, livraison assurée.
✆ 06 09 97 91 59

71 - Vds foin, récolte 2015, bottes carrées, 120/70, 90 euros/T + ensilage maïs, bottes 1 T, 65 euros/T.
✆ 06 08 73 30 87

71 - Achète paille balles rondes, hauteur max 1,20 m. Faire offre au
✆ 03 85 96 20 80

Sarl TOURETTE vend
Maïs épi / Pl entière / Pulpe de betterave – vrac ou enrubannée / Paille / Foin / Foin de luzerne (brins courts et brins longs)
TÉL. 06 11 37 50 64

71 - Vends paille balle ronde, 120 x 150, récolte 2015, sous hangar.
✆ 06 26 28 96 34

88 - Vds foin et regain 2014-2015 TB qualité B. carrées -
✆ 06 07 61 82 64

Terrain

38 - Jeune agriculteur cherche terrain labourable en Drôme minimum 20hec étudie toutes propositions.
✆ 06 89 44 75 22

Divers



01 - Vds scooter Trekker Peugeot 50 cm3, tbé, année 2015, 6500 km
✆ 06.73.53.09.35

21 - Vds fauteuil roulant électrique, nov. 2012, servi 8 mois, batteries neuves garanties un an, facture à l'appui, cause décès.
✆ 03 80 81 95 92
ou 06 75 93 27 40

38 - Achat plus ht cours collections timbres post. archives commerciales familiales cartes postales.
✆ 04 74 00 12 68

38 - Vends cuisinière bois bûches 60 cm Godin Arpège brun, bon état. Prix à débattre.
✆ 07 80 32 43 90

42 - Vds moto Suzuki Bandit - 24000 km - tbe - an 2000 - 2100 €
✆ 06 38 87 19 48

69 - Vds moulin en bois avec porte avec 4 pales motorisées ayant servi pour comice, avec toit en chaume dim. : diam 1,80 m. H.3,20 m. circonférence 5,70 m. - Prix 150 euros.
✆ 04 78 90 58 71 HR

Location

Agricole

21 - CHERCHE pâtures pour saison 2016 Côte d'Or (réf. 0302)
✆ 07 70 90 02 57

38 - Commune de Monestier du Percy (Isère) Alpage de l'Etoilette Appel à manifestation d'intérêt pour la mise en valeur pastorale de l'alpage de l'Etoilette, situé dans le Parc Naturel Régional du Vercors. Capacité de chargement pastoral indicative de 35 000 UFL sur 120 jours. Tout type de bétail. Réponse argumentée attendue au plus tard pour le 23 février 2016, 11h30 en Mairie de Monestier du Percy. Dossier de candidature à retirer auprès de la Commune de Monestier du Percy avant le 28 janvier aux horaires d'ouverture de la mairie du lundi au vendre de 9h à 12h. Mail : monestierdupercy@wanadoo.fr Web : http://monestierdupercy.over-blog.com/
✆ 04 76 34 40 65

Offre

Emploi

01 - PME 01 recherche commis de coupe achat bois suivi contrôle étudie toute proposition
✆ 06.66.68.22.22

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE BOURGOGNE

Filiale du groupe CLAAS, leader dans le machinisme agricole ; concession de 80 personnes implantée sur les départements 21, 39, 10 , 71, 52 avec 4 sites.

Nous recrutons.

Deux Vendeurs Conseil (H/F)

- Vous avez une expérience en machines agricoles et disposez d'excellentes qualités relationnelles.
- Rattachés au Responsable Commercial, vous prospectez, développez et fidélisez les ventes de matériels agricoles.
- Vous suivez et mettez à jour votre fichier client.
- Postes à pourvoir immédiatement

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à :
M. MARTIN Lionel Route de Gray 21490 Varois & Chaignot
lionel.martin@claas.com - Port. 06 32 51 45 31

- 21490 Varois 03 80 68 07 80
- 71400 Autun 03 85 52 61 68
- 21330 Laignes 03 80 81 60 55
- 52800 Nogent 03 25 02 12 00

www.tractomarket.com/bourgogne
www.claas.fr

GEA Agri Ressources 21
SALARIÉ AGRICOLE
EN POLYCULTURE ÉLEVAGE LAITIER

Contrat de travail: CDI temps partiel (20 h./semaine) évolutif sur un temps plein
Lieu de travail: secteur de Pontailler sur Saône
Date prévue d'embauche: 11 avril 2016
Salaire: 838,07 € brut mensuels
Formation: CAPA souhaité
Expérience: expérience professionnelle en élevage laitier, permis B et véhicule exigés.

DESCRIPTIF DU POSTE

Le groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recrute un(e) salarié (e) agricole polyvalent(e) pour une mise à disposition sur exploitation en **polyculture élevage bovin lait** sur le secteur de Pontailler sur Saône.
Vous aurez pour missions, dans le respect des consignes des exploitants, les soins aux animaux (alimentation, surveillance, paillage, vêlage), la traite, les travaux de cultures (travail du sol, semis, récoltes) ainsi que les travaux d'entretien.
Vous justifiez d'une première expérience professionnelle en élevage laitier, vous aimez travailler en contact des animaux et maîtrisez la conduite d'engins agricoles.
Poste à pourvoir à temps partiel du mardi au vendredi de 14h30 à 19h30. Evolution possible vers un temps plein.

Si le poste vous intéresse, veuillez adresser votre candidature à:
AGRI RESSOURCE 21
Céline Flückiger
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

Europagri
3 Ter rue de la République
89100 SAINT-CLÉMENT
NEW HOLLAND AGRICULTURE

Recrute H/F pour sa base de Tonnerre (89)
- **CHEF D'ATELIER confirmé**
- **TECHNICIENS matériel agricole confirmés**

Salaire attractif pour candidats ambitieux
Discrétion assurée - Envoyer C.V.
Tel. 03 86 83 02 01 - com@europagri-sa.fr

38 - Ets horticole 38 cherche ouvrier avec diplôme en vue d'une reprise, Rene Gauthier.
✆ 06 07 80 43 97

38 - Groupement pastoral recherche berger(ère) pour estive 2016.
✆ 06 20 39 94 78

69 - Exploit. viticole cherch. employé travail de la vigne conduite tracteur enjamb.
✆ 04 78 47 93 45

71 - Rech. en CDI jeune homme motivé, niv. BTA, permis B, sur exploit. polyculture élev. charol., 300 ha.
✆ 06 85 66 50 98

Service

84 - Entreprise T.A. propose ses services pour la taille de vigne. Travail soigné garanti. Siren 794550632. Dépt 84 26 07.
✆ 07 50 91 03 10

Demande

Emploi

01 - JA01 (jeunes agriculteurs) recrute un(e) animateur (rice) syndical (e) pour animation des groupes de travail régionaux et départementaux, organisation d'évènements et manifestations, suivi des dossiers d'actualités, rédaction d'articles de presse, recherche de financement, suivi administratif et financier de la structure, actions sur l'installation, gestion des planning du service de remplacement, création d'une relance syndicale et dynamiser le réseau, points de secrétariat. Profil : BAC+2, permis B exigé+véhicule, connaissance milieu agricole et organisations agricoles. Autonome, dynamique et rigoureux. Poste à pourvoir rapidement, CDI après période d'essai. Lieu de travail : Bourg en Bresse. Rémunération : SMIC
✆ Envoyer CV+ lettre de motivation : JA01 - BP 84 - 01003 Bourg en Bresse Cx ou par mail à ja01@jarhonealpes.fr

71 - Jeune homme de 34 ans, motivé, sérieux et ponctuel, ayant de l'expérience depuis 7 ans en conduite d'engins et agricole, recherche emploi.
✆ 07 89 27 58 68
03 80 72 05 43

Mariage

Rencontre

30 - Tout amour véritable qui s'accepte au-delà des différences est indissoluble. Africaine 50 ans 1 enft. Écrire à Creuse agricole, BP227, 23005 Guéret ref 1551PA01 sur enveloppe.
✆

38 - Monsieur 60 ans, non-fumeur, sérieux. Recherche compagne 50-60 ans motivée pour poursuivre l'exploitation agricole.
✆ 06 19 69 44 21

Animaux

Divers

74 - Vds génisses prêtes montbéliarde avec origine.
✆ 06 08 10 51 81

Bovin

01 - Vds 2 taureaux Ch. 24 mois issus T HB très dociles
✆ 06.78.33.81.17. hr
ou 04.74.42.00.78

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 et 16 mois, type mixte, HBL, fils de Génial (RCV) Gagneur (Top Price Lanaud) + Cyclone RRE VS (réf. 030D)
✆ 06 28 02 04 05

03 - vds bons taureaux charolais HBC 2ans et 14mois velage facile élevage CORNELOUP Denis 03Avrilly
✆ 06 79 78 91 95
ou 04 70 55 34 09

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ 06 33 90 12 17

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie (pour vaches et pour génisses), avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. SCEA J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ 02 48 56 21 49
ou 06 81.38 47 12
ou 06 07 91 98 08.

18 - Elevage HBC vds taureaux, 2 ans, dont certains à vêlage facile pour génisses. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ 06 82 25 17 13.

21 - Elevage HBC Vends 5 taureaux 15 – 16 mois et 2 taureaux de 2 ans, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 30 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (520A)
✆ 06 15 28 77 63

21 - El. Charolais HBC VENDS très bon taureau adulte 5 ans or. Aucuba, - taureaux 2 ans, vêlage facile, - veaux repro. de l'année, IBR A. EARL Gabory - Jeux les Bard (réf. 01VB2)
✆ 06 87 43 40 33

JOURNÉES COMMERCIALES
à DECIZE

VENDREDI 5
et SAMEDI 6 FÉVRIER

5 ÉLEVAGES CHAROLAIS
vous accueillent :

- DESSAUNY FRANÇOIS
 Les Carmes - *06 27 09 22 58*
- SCEA RAYMOND JC - Villecourt
 06 81 06 35 07 / 06 87 47 38 99
- RAYMOND ALBERT
 Saulx - *06 80 22 99 50*
- Gaec SAVRE Domaine Fleury
 06 89 28 18 82
- Gaec TOUILLON-MOIRON
 Le Grand Saisy - *06 19 82 08 94*

Nous vous proposons
au choix 15 taureaux
2 ans/70 mâles de 15 mois
et femelles

21 - Elevage charolais HBC BAUDOT à Pont et Massène propose à la vente 2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et large choix de veaux mâles reproducteurs. Elevage de 200 mères vaches avec 12 taureaux de service en monte naturelle. Le tout sélectionné depuis longtemps en vêlage facile. TGS. Accueil permanent. Livraison toutes distances. (réf. 020A)
✆ **06 07 75 59 74 - 03 80 97 23 28**

21 - VENDS taureaux charolais 2 ans et 1 an, HBC. EARL Tursin 21210 Villargoix (réf. 030H)
✆ **06 73 95 62 82**
03 80 64 25 25

42 - Vds taureaux Charolais HBC 3 ans et 16 mois Gaec Lapendery-livraison assurée
✆ **04 77 65 67 21**

42 - Gaec Grumard vds vaches Primholstein au lait ou prêtes
✆ **06 81 80 25 54**

42 - Vds génisse prête Holstein rouge
✆ **04 77 54 33 20**

42 - Vds taureaux Charol. adulte et 2 ans + taur. 15-16 mois HBC, vel. fac. CuissetT JM -St Germain Lespinasse
✆ **06 30 92 60 12**

57 - Vends taureaux Charolais Hbc 15 m 12 m 3 ans ind. Ibr ttes garanties sanitairs.
✆ **06 80 07 49 24**

58 - VENDS 1 taureau 4 ans, - 4 taureaux 2 ans dont 2 VF, - 10 veaux vaccinés FCO dont 4 VF, TGS. El. HBC Colmont Guillaume - Langeron (réf. 030C)
✆ **06 83 06 61 92**

58 - VENDS cause cessation 14 vaches charolaises suitées, 15 veaux : 7 mâles et 8 femelles (réf. 0306)
✆ **06 40 07 08 01**

58 - Elevage de reproducteurs LIMOUSINS Vend veaux de l'année avec toutes garanties sanitaires . Thoulé David (réf. 030F)
✆ **06 10 09 65 69**

58 - Elevage CHAROLAIS HBC, GAEC de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et gros veaux de 14 mois, IND IBR. Livraison toutes distances (réf. 030E)
✆ **06 70 34 71 84**

69 - Elev. Lim vds taureau 5 ans HBL - Génisses pleines - Génisses 2 ans à saillir - IBR OK calmes.
✆ **06 03 59 21 63**

69 - Vds vaches Aubrac pleines nées en 2012 IBR-BVD OK.
✆ **06 58 19 56 12**

VENTE AUX ENCHÈRES
STATION VELAGE FACILE DU MARAULT (58)
40 reproducteurs charolais sélectionnés par le HBC
JEUDI 28 JANVIER
Ferme du Marault, Magny-Cours (58)
Présentation dès 9h, vente aux enchères électroniques à 14h00
Possibilité d'achat à distance
Plus d'infos au 03 86 59 77 08 ou sur www.charolaise.fr

21 - Elevage Charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 12 mois, origine IA, garanties sanitaires. (réf. 0205)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - VENDS taureaux HBC 2 ans - 1 an issus de vêlage facile. Fred. Lechenault - St Thibault (réf. 0202)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - VENDS taureaux LIMOUSINS 18 mois, bonne facilité naissance, docile, type viande, IBR A (réf. 0304)
✆ **06 10 52 60 96**

21 - CHERCHE bêtes en pension, région Auxois, année 2016. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots CS 80075 - 21110 Bretenière
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

38 - Achète vaches Charolaises prêtes ou avec jeunes veaux, et génisses de 18 mois. Paiement assuré.
✆ **06 89 09 72 67**

38 - Vends caches Charolaises prêtes à veler.
✆ **06 82 79 50 87**

38 - Vds 2 vaches Montbéliardes prêtes terme 20/02 25/02 et 3 génisses termes 27/02 03/05 cont. laitier inde. ibr.
✆ **06 14 80 45 03**

42 - Vds 2 génisses Charolaises de 2 ans pour élevage trés bonne origine
✆ **06 29 50 01 75**

42 - Vds vaches suitées + un taureau de 1 an cse retraite
✆ **06 17 52 60 51**

LE SYNDICAT DE LA RACE BOVINE CHAROLAISE DE L'YONNE
organise deux journées "Portes Ouvertes"
les vendredi 29 et samedi 30 janvier
dans les élevages suivants :

- **EARL BAUDOT Ludovic**	FULVY	Tél. 06 19 96 60 17
- **GAEC CADOUX père et fils** SAINT ANDRE EN TERRE-PLAINE		Tél. 06 89 18 05 87
- **GAEC de MARCILLY**	PROVENCY	Tél. 06 45 47 58 73
- **GAEC PETIT**	MERRY LA VALLEE	Tél. 06 70 70 51 21
- **MANDRON Laurent**	MONTILLOT	Tél. 06 87 16 54 66
- **SCEA DUBAN**	ATHIE	Tél. 06 80 60 10 33
- **SCEA RIOTTE SCHRAPFER**	ANGELY	Tél. 06 08 06 61 66

Sont proposés à la vente, des reproducteurs de 10-15 mois, et 18-27 mois. Garanties sanitaires.

70 - Elevage charolais HBC VENDS 1 taureau 2 ans et veaux reproducteurs de 14 mois. GAEC Thibault Roche - Champlitte (réf. 030B)
✆ **03 84 65 39 23**
06 81 33 77 70

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vends 35 taureaux 22 mois, HBC, reproducteurs, T.B. qualité et origine et 12 génisses de 22 mois, élevage ou engraissement. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site : http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Elev. charol. HBC vd pour repro. taureaux 30 mois et 18 mois, hiver au pré, grde génétique, fils de Caporal px de synt. 2014, 99 % vêl. fac., IBR A. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10 H.R.**

71 - Eleveur limousin vend taureaux reproducteurs 14-16 mois, issus insémination, HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - VENDS taureaux HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard. (réf. 030A)
✆ **03 85 79 40 98**
06 74 09 49 89

71 - Elevage HBC vend au choix bons taureaux 2 et 3 ans, IBR A, TGS, liv. poss. Ducert Cl., Martigny.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vds 2 vaches limousines, terme 15 février, IBR A, TGS.
✆ **06 74 53 83 09**

89 - Elevage charolais HBC Vend 15 taureaux 18 - 22 mois et 60 mâles de l'année, TGS, vêlage facile ou type élevage, - 15 génisses de 2 ans. Livraison. Accueil permanent. IBR A. GAEC Cadoux P. et Fils. (réf. 020C)
✆ **06 89 18 05 87**

Caprin

38 - Vends chevrettes et boucs issus d'insémination. Bonnes références contrôle laitier.
✆ **06 62 19 95 28**

Ovin

21 - VENDS agnelles charollaises, TGS, prix : 160 euros (réf. 0106)
✆ **06 07 26 54 02**
03 80 49 22 48

Porcin

38 - Vends porcs vifs entre 40 kg et 120 kg et truies de reforme.
✆ **06 85 82 20 84**

69 - Vds cochons élevés aux produits de la ferme.
✆ **06 82 35 31 37**

Equin

71 - Vds étalon comtois PP 10 ans, monté en liberté ou en corde, cause maladie.
✆ **06 08 92 41 65**
03 85 92 66 05

Volaille-Lapin

58 - VENDS 20 couples de pigeons 2 - 3 ans, plein rapport gros. (réf. 0101)
✆ **03 86 38 90 36**

Chien

26 - Vds chiot femelle Border Collie trois mois tatoué 158WCL.
✆ **06 83 49 81 50**

42 - Vds chiots Border Collie portée de 6, pucés et vaccinés- mère 25026950070460, nés le 14/11/2015 - 500 euros
✆ **06 68 53 92 48**
ou 04 77 64 74 33

58 - DONNE chiots croisés Berger Pyrénnées-Australiens nés le 01/11/2015, bonnes souches, n° 346LV781A004260 (réf. 01VB1)
✆ **06 14 26 16 97**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**



PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1, Rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

SELAS NOURISSAT MISSEREY STRIFFLING VIARD NOURISSAT-GONTHIER
Notaires
23 rue Buffon à Dijon

SOCIETE «SCI FALA»

Société Civile Immobilière
Capital : 157.327,39 Euros
Siège à : Dijon (21000)
102 Avenue Victor Hugo
RCS : Dijon SIREN : 348 321 233

Suivant une assemblée générale en date du 10 janvier 2016, il a été :

- constaté la vacance de la gérance suite au décès de Mme Odile Laroche, survenu à Quétigny, le 30 juillet 2001,
- décidé la nomination de Mme Anne-Mathilde Maillot et Mme Marie-Sophie Prelot dt toutes deux à Dijon (21000), 2 B Rue Jeannin, en qualité de cogérantes sans limitation de durée, à compter rétroactivement du 30 juillet 2001, en remplacement de Mme Laroche.

Pour avis et mention.

AL210316012

PRO-G INSTITUT'

SASU au capital de 100 euros,
30 rue de Beaune
21000 Dijon 812 254 522 RCS Dijon

Le 04/01/2016 l'associé unique a nommé président Mlle Gaelle Epie, 30 rue de beaune 21000 Dijon en remplacement de Mme Emmanuelle Bottazzo, démissionnaire à compter du 04/01/2016.

Dépôt au RCS de Dijon.

AL210316025

TRANSFERT DE SIÈGE

BJ IMMO

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 169 320.00 €
Siège social : 11 rue du Château
21310 Beire-Le-Chatel
511 890 006 RCS Dijon

Suivant décisions de l'associée unique du 09 avril 2015 :

- L'associée unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
- Le siège social a été transféré, à compter du 09/04/2015, de Beire-Le-Chatel (Côte d'Or) 11 rue du Château, à Fontaine les Dijon (Côte d'Or) 8 rue Champs aux Fèves.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL210316029

MODIFICATION DE CAPITAL

SDP TRANSPORTS

EURL au capital de de 118.180 €
111 Avenue Roland Carraz
21300 Chenôve
RCS Dijon 789 156 775

Réduction de capital social

Suivant décision de l'associé unique en date du 22 octobre 2013, il a été procédé à une réduction de capital de 89.680 € par remboursement à l'associé unique et réduction de la valeur nominale des parts qui passe de 10 euros à 2.4115 euros, entraînant la modification corrélative de l'article 9 des statuts :

Ancienne mention : le capital social s'élève à 118.180 € divisé en 11.818 parts de 10 euros

Nouvelle mention : le capital social s'élève à 28.500 € divisé en 11.818 parts de 2.4115 euros

Pour Avis, La gérance,

AL210316014

SPL BEAUNE CONGRES

Société Publique Locale
au capital de 565 000 euros porté à 965 000 €
Siège social : Mairie de Beaune
21200 Beaune
SIREN : 353 406 895 RCS Dijon - APE N° 7010Z

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2015 et du procès-verbal du conseil d'administration du 23 décembre 2015, que le capital social a été augmenté en numéraire de 400 000 € pour être porté de 565 000 € à 965 000 €, par émission de 4 000 actions nouvelles de 100 € de valeur nominale.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention :

Capital social : 565 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 965 000 euros.

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA COTE D'OR

Appel à Candidatures du 18/01/2016

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

LA ROCHEPOT: VIGNE AOC BOURGOGNE PASSE-TOUT-GRAINS 63 a 00 ca - En buisson: A-869-870

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 08/02/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210316032

Pour avis,
Le Conseil d'administration

AL210316024

PEPINIERES NAUDET

SA à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1.611.158 €
Siège social : Leuglay (21290)
775 567 860 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2015 et du procès-verbal du Directoire du 13 janvier 2016 :

- Le capital social a été réduit de 86.000 € par annulation de 625 actions pour être ramené à 1.525.158 € ;
- Le capital social a été augmenté de 86.000 € par incorporation de réserves pour être porté de 1.525.158 € à 1.611.158 €.

Les articles 6 (FORMATION DU CAPITAL) et 7 (CAPITAL SOCIAL) des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL210316027

APPEL D'OFFRES

Avis d'appel public
à candidatures
Délégation de service public

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE MAGNY

1. Dénomination et adresse de la collectivité :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE MAGNY, En Mairie, - 21310 SAVOLLES

Tél : 03 80 36 79 05 ; mail : siaep.magny@orange.fr

2. Objet de la consultation :

Délégation par affermage des services publics d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.

3. Caractéristiques essentielles des délégations :

3.1 SERVICE EAU POTABLE

Durée du contrat : 12 ans à compter du 01/01/2017.

Données du service :

• Nombre d'abonnés : 2 025

• Volume de facturation : 223 000m³

Ouvrages à exploiter :

• Station de production de : 1, de 60 m³/H avec désinfection au chlore gazeux.

• Stations de reprise : 1 surpresseur de 60m³/h

• Réservoirs :3, pour un volume de 900 m³ de stockage

• Linéaire du réseau : 103 km

3.2 SERVICE ASSAINISSEMENT

Durée du contrat : 12 ans à compter du 01/01/2017.

Assiette :

• Nombre d'usagers : 655

• Volume de l'assiette de facturation : 69 000 m³

Ouvrages à exploiter :

• Station d'épuration boues activées : 1 station de 1972, de 1 100 Eq/Hab.

• Linéaire du réseau : 15,3 km dont 2,5 km en séparatif .

• Postes de refoulement : 3 unités dont 2 de 20 m³/H et 1 de 3.6 m³/H.

• Filière boue : épandage agricole

4. Contenu des dossiers de candidature :

• Lettre de candidature

• Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997 et L1411-1 du CGCT

• Références d'exploitations de même nature.

• Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.

• Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

5. Date limite de réception des dossiers de candidature :

Le 25 février 2015 avant 12 heures à la Mairie de SAVOLLES, ouverture le mardi et jeudi de 9 H à 12 H.

Un dossier de candidature par service devra être adressé à Monsieur le Président, En Mairie, - 21310 SAVOLLES, sous enveloppe cachetée portant la mention : « Candidature pour la gestion du service (compétence à préciser) - A n'ouvrir qu'en présence de la commission ».

6. Renseignements :

Monsieur le Président - Tél : 07 77 96 96 70
Cabinet GUÉSAC'EAU , Michel GUILLAUME, Port : 06 07 46 92 47

AL210316010

MODIFICATION DE STATUTS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PASQUIER-ROCHE

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 euros
Siège social 3, rue Pierre Prud'hon
21000 Dijon
339 195 208 RCS Dijon

Par une décision collective des associés du 1er janvier 2016 :

1) La dénomination sociale a été modifiée et devient SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MACK PARMENTIER à compter de ce jour.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

2) Le nom de Jacques ROCHE a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu à un remplacement par ceux d'Aurélie MACK et Thomas PARMENTIER.

L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au RCS de Dijon.

AL210315273

SO.J.V.S. – SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Me Jean-Livier CABOCEL
ZAC EUROPARC
354, rue Marius Lacrouze
71850 CHARNAY LES MACON

SARL PLANÇON FRÈRES

SARL au capital de 9.000 €
21220 Gevrey Chambertin
423 906 932 RCS Dijon

Réunis en AGE le 24/11/2015, les associés ont :

- pris acte de la démission de M. Bernard Plançon de ses fonctions de gérant,
- nommé pour le remplacer aux mêmes fonctions M. Philippe Plançon et M. Gérard Plançon, demeurant tous deux à Gevrey-Chambertin (21220) – « Ferme du Pontot » ;
- précisé l'adresse du siège social comme suit : Gevrey-Chambertin (21220) – « Route de Saulon » ;
- de modifier l'objet social comme suit : « la commercialisation de produits agricoles issus du GAEC DU PONTOT, ainsi que l'achat en vue de leur revente de produits et sous-produits agricoles transformés ou non. A titre accessoire, la société a pour objet la réalisation de travaux agricoles pour le compte de tiers. Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou à tout objet similaire ou connexe. »

Ces modifications prennent effet au 01/12/2015. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour Avis

AL210315846

PROGISERV

SAS en cours de transformation en SARL
au capital de 40 000 euros
Siège social : 16 rue des Cortots
21121 Fontaine Les Dijon
480 307 966 RCS Dijon

Suivant délibération en date du 15 décembre 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale « PROGISERV » par « OCI 21 » et en conséquence de modifier l'article 3 des statuts.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article L. 225-245 du Code de commerce, a ensuite décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 40 000 euros, divisé en 10 000 parts sociales de 4 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Présidente : La Société GROUPE OCI, SARL au capital de 613 500 euros, ayant son siège social 2 rue André Marie Ampère, 67450 Mundolsheim, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 502 770 118 RCS Strasbourg, représentée par son gérant.

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée pour une durée illimitée par :

Monsieur Christophe Genet, demeurant 23 rue de Lisbonne, 67610 La Wantzenau,

Monsieur Romain Fusser, demeurant 45 Grand Rue, 90170 Petitmagny,

Monsieur Arnaud Tournoux, demeurant 2 Rue du Coteau, 25220 Thise.

Les mentions prévues par l'article R. 210-4 du Code de commerce et qui ne concernent que les sociétés par actions sont frappées de caducité.

Le Gérance

AL210315868

LOÏC AUTOMOBILE

SARL unipersonnelle au capital de 1 000€
siège social : 21560 Couternon
RCS Dijon: 812 955 110

L'assemblée générale extraordinaire du 11 janvier 2016 a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient JLJ FUTURA et d'ajouter l'activité d'agent commercial, d'agence immobilière, d'autres intermédiaires du commerce en produits divers à l'objet social de la société.

Pour avis, la gérance.

AL210315999

CESSION

Me Christophe Ballorin
Avocat
Droit commercial -
Droit des Sociétés
8, rue Paul Verlaine
21000 Dijon

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé du 7 janvier 2016, enregistré au service des impôts de Dijon, le 11 janvier 2016 bordereau 2016/54 case 9, Monsieur Marc Spiegel, né le 7 décembre 1960 à Lyon (69), de nationalité française, demeurant 3, rue de la Somme 21121 Fontaine Les Dijon a cédé à Monsieur Vincent Blétry, né le 13 janvier 1984, à Versailles (78), de nationalité française, demeurant 60, rue Devosges 21000 Dijon, 20% des droits indivis portant sur les élèments composant le fonds de commerce de courtage en assurance situé 7, rue Michel Servel 21000 Dijon lui appartenant, comprenant :

- la clientèle et le fichier,
- le droit, pour le temps qui en reste à courir à compter de l'entrée en jouissance, du bail des locaux où est exploité le fonds de commerce,
- le matériel et le mobilier commercial servant à l'exploitation du fonds

Propriété et jouissance : 1er janvier 2016

Prix : 179 000 € dont 176 000 € pour les éléments incorporels et 3 000 € pour les éléments corporels.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet de Maître Christophe Ballorin, avocat, membre de la Selarl Ballorin-Baudry, dont le siège social est Amphypolis - 8, rue Paul Verlaine 21000 Dijon.

Pour avis.

AL210316021

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL BORIES BERNARD

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 9, allée des Vergers
21200 Bligny-les-Beaune
750 585 416 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 décembre 2015 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le

régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bernard BORIES, demeurant 9

allée des Vergers à Bligny-les-Beaune (21200), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 9, allée des Vergers à Bligny-les-Beaune (21200).

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur.

AL210316026

SCI TRAME

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 15.244,09 euros
Siège social : 6, rue du Docteur Maret
21 000 Dijon
380 331 801 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 31 décembre 2015, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Madame Marie-José INFANTE demeurant 5B, rue Joseph Milsand – 21 000 Dijon et déchargé cette dernière de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL210315957

SCI TRAME

Société civile immobilière
au capital de 15.244,09 euros
Siège social : 6, rue du Docteur Maret
21000 Dijon
380 331 801 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 31 décembre 2015, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Marie-José INFANTE demeurant 5B, rue Joseph Milsand – 21000 Dijon avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 5B, rue Joseph Milsand – 21000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL210315958

TERRASSEMENT BABOUHOT XAVIER

SARL en liquidation
au capital de 3 000 euros
Siège social : 4 Rue des Oies
21170 Echenon
494 250 509 RCS Dijon.

Le 30/12/2015, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/12/2015. Dépôt au RCS de Dijon.

AL210316011

SCI EVA

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 euros
Siège social : Centre Commercial
ZAC de la Fleuriée
21 850 Saint-Apollinaire
324 190 529 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 31 décembre 2015, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Roselyne TOLEDANO demeurant 351, rue de l'Avenir – 21850 Saint-Apollinaire, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 351, rue de l'Avenir – 21850 Saint-Apollinaire, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS de Dijon.

AL210316015

SCI EVA

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1.524,49 euros
Siège social : Centre Commercial
ZAC de la Fleuriée
21850 Saint-Apollinaire
324 190 529 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 31 décembre 2015, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Madame Roselyne TOLEDANO demeurant 351, rue de l'Avenir – 21850 Saint-Apollinaire et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL210316016

CUMA DES 3 CANTONS

Société en liquidation
Siège social : mairie de Blancey
N° d'agrément : 21/80/388
RCS Dijon : 320 218 738

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 28 septembre 2010 sur convocation des liquidateurs.

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les Liquidateurs

AL210316019

SCI DE SAINTE MARIE LA BLANCHE

Capital social : 30 489,80€
RCS Dijon : 389 570 698 00016
Siège social : route de Verdun
21200 Sainte Marie la Blanche

Le 23 décembre 2015, l'assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société au 31.12.2015. Monsieur Dominique Laforet demeurant Orches 21340 Baubigny a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à LA CAVE DES HAUTES COTES 93, route de Pommard 21200 Beaune.

Pour avis.

AL210316022

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à action simplifiée

Dénomination : SAS AB TRANSPORTS DIJON

Siège social : 33, boulevard Eugène Fyot, 21000 Dijon

Objet :

- le transport routier de fret de proximité de moins de 3,5 tonnes

Capital : 1800 euros

Présidente : Madame Bakkouri Fatiha
Directeur général : Monsieur Bakkouri Aziz dmt ensemble au 33 boulevard Eugène Fyot 21000 Dijon

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL210316002

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Premeaux Prissey (21700) du 6 janvier 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée,

Dénomination sociale : CONCEPT BY NG,

Siège social : 5 rue de la Chaume - 21700 Premeaux Prissey,

Objet social : La Société a pour objet en France et à

l'étranger:

- **A titre principal :** toutes activités d'électricité générale ; d'installation électrique, de plomberie, de chauffage et tous autres travaux d'installation - l'achat d'immeubles, de fonds de commerce, d'actions ou parts sociales de sociétés immobilières en vue de les revendre - la souscription, en vue de les revendre, des actions ou parts créées ou émises par les mêmes sociétés et généralement toutes opérations immobilières en qualité de marchand de biens - les opérations d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente des immeubles, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières.
- **A titre secondaire :** la réalisation de tous travaux et prestations dans les domaines viticole et agricole ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 5 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire,

Gérance : Monsieur Nicolas Gros demeurant à Premeaux Prissey (21700) - 5 rue de la Chaume, Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis La Gérance

AL210316013

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Montbard du 02/01/2016 a été constituée une SARL nommée :MORT PARIS

Objet : La conception, la fabrication, la vente de tout article textile, ainsi que toutes activités industrielles et commerciales liées au textile

Capital : 1.000 €

Siège social : 1route de Dijon, 21500 Montbard

Durée : 99 ans

Gérance : M. Congthan Huynh, 1 route de Dijon, 21500 Montbard. M. Damien Dumont, 14 Rue d'alembert, 21500 Montbard.

Immatriculation : RCS de Dijon

AL210316017

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 décembre 2015, il a été consti-

tué une société par actions simplifiée ayant pour :

Dénomination : PIKTODO

Capital social : 15.000 €

Siège Social : C/O M. Jonathan GROFF 3, Place du Clos Poulain 21410 Fleurey-sur-Ouche

Objet : Conception de logiciels informatiques et d'applications mobiles, R&D en psycho-ergonomie cognitive, prestations de conseils.

Durée : 99 années

Président : M. Jonathan GROFF, demeurant 3, Place du Clos Poulain, 21410 Fleurey-sur-Ouche

La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Le président.

AL210316020

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Magny-saint-médard du 15/12/2015 a été constituée une EURL nommée :JCS Elec 21

Objet : Électricité générale (dépannage, rénovation, installation, domotique, réseau, alarme)

Capital : 1.000 €

Siège social : 25 rue de l'église, 21310 Magny-saint-médard

Durée : 33 ans

Gérance : M. Jean-Cyril Stoltz, 25 rue de l'église,21310 Magny-saint-médard.

Immatriculation : RCS de Dijon.

AL210316031

Etude de Me Régis HENRY, Notaire à Bourbon-Lancy (71140) 1, Impasse du Château.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Régis HENRY, Notaire à Bourbon-Lancy, 1, Impasse du Château , les 28 décembre 2015 et 15 janvier 2016, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la mise à disposition à titre gratuit et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La gestion et administration par tous moyens de tout fond, numéraire et valeurs mobilières inscrites ou non. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Dénomination : DOMAINE DE MERCULY.

Siège social : Saulieu (21210), 20 rue du 8 mai 1945.

Durée : 99 années

Capital social : 100.200 euros (constitué d'apports en nature pour 100.000 € et d'apport en numéraire pour 200 €) .

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Co-gérants : M. Patrick Doyen demeurant à Saulieu 21210) 20 rue du 8 mai et Mme Chantal Sourd demeurant à Chalon Sur Saône (71100) 134 rue Pierre Deliry.

Immatriculée au RCS de Dijon

Pour avis - Le notaire.

AL210316033

SCI BEAUTE & BIEN ETRE EN EQUILIBRE

Société civile au capital de 500 Euros
Siège social: 6 Rue du Puits d'Orbas
21380 Savigny le Sec

Suivant acte sous seing privé en date du 15 Janvier 2016, il a été constitué une société civile ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: SCI BEAUTE & BIEN ETRE EN EQUILIBRE

Forme: Société civile immobilière

Objet: L'acquisition, l'aménagement, la transformation, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Siège social: 6 Rue du Puits d'Orbas – 21380 Savigny le Sec

Capital: 500 Euros

Durée: 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Cession des parts: Conformément à la loi, les cessions doivent faire l'objet d'un agrément préalable des associés.

Gérance: Melle Collinet Virginie demeurant 6 Rue du Puits d'Orbas – 21380 Savigny le Sec

La société sera immatriculée au R.C.S. De Dijon.

AL210316036

NIÈVRE

DIVERS

PRISE D'ACTIVITÉ

Suivant acte reçu par : Maître Sophie KOWAL, notaire à Corbigny (Nièvre), le VINGT NEUF DECEMBRE DEUX MILLE QUINZE enregistré à Nevers le 13 janvier 2016, bordereau 2016/42 case 1 extension 102.

La Société SARL MORVAN REMORQUES, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à Saizy (58190) 2, rue de la Forge identifiée sous le numéro SIREN 815 288 816 RCS Nevers.

Déclare prendre une activité à compter du 1er janvier 2016, par suite de l'acquisition d'un fonds de commerce de vente et location de remorques, vente de tous produits non alimentaires, location de matériel avec ou sans chauffeur situé et exploité à Saizy (58190) 2, rue de la Forge.

Pour insertion.

AL580316104

SUCCESSION

Avis

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale – France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijoncedex :

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Nevers en date du 09/12/2015, curateur des successions de :

M. Michel FICHEUX divorcé, décédé le 29/10/2013 à Varzy, réf 16.7683

M. Guy BESSON veuf, décédé le 15/08/2014 à Nevers, réf 16.7684

Mme Monique LENNUIEZ veuve BILOUS, décédée le 25/06/2014 à Clamecy, 16.7685

Mme Josiane ROUSSEAU célibataire, décédée le 02/10/2014 à Nevers, réf 16.7686

M. Marc NAYNER célibataire, décédé le 03/09/2014 à St Pierre Le Moutier réf 16.7687

M. Jean IMBERT célibataire, décédé le 25/06/2013 à Decize, réf 16.7688

Mme Evelyne BESSENT divorcée, décédée le 20/05/2014 à Nevers, réf 16.7689

M. Serge ROY divorcé, décédé le 22/10/2014 à Nevers, réf 16.7690

Mme Christiane CAVANAT divorcée KRUMEICH, décédée le 13/01/2012 Varennes Vauzelles, réf 16.7691

M. Maurice DUPUY célibataire, décédé le 29/10/2014 à Clamecy, réf 16.7692

M. Alain CHARPY célibataire, décédé le 02/08/2011 à Nevers, réf 16.7693

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

Mme Jacqueline Georgette BEAUJEU célibataire, décédée le 21/05/2010 à Varennes Vauzelles, réf 14.6763

M. Didier CHAUBIRON célibataire, décédé le 22/11/2013 à Nevers, réf 14.6864

M. Roland Antonin MARTIN célibataire, décédé le 06/05/2014 à Fourchambault, réf 15.6961

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Nevers le 05/02/2016.

AL580316095

NOMINATION

PASORI

Société par Actions simplifiée
au capital de 150 000 Euros
Siège social : 9 Ter rue Franc Nohain
58200 Cosne Cours sur Loire
350 293 221 RCS Nevers

Aux termes d'une décision du Président en date du 30 Juin 2015, il résulte que :

- Madame Frédérique Bordet, demeurant 4 rue des Forges - 58220 Donzy, a été nommée en qualité de Directrice Générale,

- Madame Pascale Bordet, demeurant 82 rue Jean Jaurès - 58200 Cosne Cours sur Loire, a été nommée en qualité de Directrice Générale Déléguée.

Pour avis, le Président

AL580316092

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL MURAT

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1 000.00 €
Siège social : 3 rue Georges Piélin
58000 Nevers
453 949 661 RCS Nevers

L'AGE du 11/01/2016 a décidé de transférer le siège social de la société à Sens - 89100 – 8 Rue de la République à compter du 11/01/2016.

Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Sens. Pour avis, la Gérance.

AL580316025

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures du

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de MOULINS-ENGILBERT (AA 16/005):

29 ha 72 a 64 ca

- Champ de la cabane: C-256(*) - Claye des pres: C-262 - Pre moireau: C-210

Et, par extension, Cmne de LIMANTON:

2 ha 65 a 30 ca

- Le batte: F-98-99

Cmne de MOUX-EN-MORVAN (AA 16/001):

1 ha 89 a 05 ca

- Le grand pre: A-405

Et, par extension, Cmne de MENESSAIRE:

25 a 30 ca

- Les troncois: C-395[133]

Cmne de SAINT-ANDRE-EN-MORVAN (AA 16/002):

9 ha 24 a 35 ca

- Bois des vernes: C-347 - Le bois au pretre: C-315 - Le tranchet: C-94-108

Cmne de THAIX (AA 16/004)

avec bâtiments habitation et exploitation

59 ha 73 a 08 ca environ

- Chateau de lombre: A-168[143]-184[145]-185[145]-187[144]-202[144]-204[144](*)-230[144][F1]-230[144][F2] - Etang renaud: A-174[148][P1]-188[148] - Le desserty: A-126 - Les boulards: A-128 - Les grands champs de l eta: A-164[142]-166[140]-199[140] - Les grands charneaufoux: A-129 - Les riots: C-96(*) - Les varennes: C-95-154[95]-165[94] - Pre de l etang: C-1

Cmne de TRACY-SUR-LOIRE (AA 16/003):

44 a 41 ca

- Beauregard: D-1407-1412-1417 - Les chailloux: D-1369

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 08/02/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL580316118

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement du 06/01/2016 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs de :

TECHNO FRANCE CENTRE (SARL)

RCS Nevers 379 616 246

Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures

et équipements divers pour le commerce et les services

12 rue des Trappes ZA des Trappes 58000 Sermoise-sur-Loire

AL580316018

PREMIER PARALLELE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : 10, rue de la Porte Randan
58500 Clamecy
808 479 489 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 15 janvier 2015, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société du 10, rue de la Porte Randan (58500) Clamecy au 5, rue Tolain (75020) Paris.

Mention sera faite aux RCS de Nevers et de Paris.

AL580316100

MODIFICATION DE CAPITAL

SELARL DE CHIRURGIENS-DENTISTE EISMANN & ASSOCIES

SELARL au capital de 60000 €
Siège social :
44 Rue Paul Vaillant Couturier
58000 Nevers
512534983 RCS de Nevers

Par AGE du 31/12/2015, il a été décidé de diminuer le capital de 20000 € pour le porter à 40000 €.

L'article 7 des statuts est modifié en conséquence

Mention au RCS de Nevers.

AL580316094

CONVOCATION

CONVOCATION

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de **LES LACS DU MORVAN, LES AMOGNES, GRAND NEVERS, PUISAYE NOHAIN FORTERRE, MONT SAINT ALBAN** sont convoqués en assemblée générale mixte **le 11 février 2016, à 10h salle Colbert, 4 Esplanade Walter Benjamin à Nevers**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : de la compétence de l'assemblée générale ordinaire - approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, lecture des rapports d'activité, financier et de la commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, nomination des membres de Commission de contrôle et de surveillance, renouvellement d'administrateurs ; de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire – modification des statuts de la Caisse locale* (rapports de réassurance avec la Caisse régionale et adaptation aux évolutions réglementaires), mutualisation des réserves des Caisses locales au niveau de la Caisse régionale.

Pour le cas où l'assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis des sociétaires, ceux-ci sont avisés qu'ils seront convoqués à l'assemblée générale mixte de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

* Le projet des statuts modifiés est consultable auprès de toute agence Groupama située dans la circonscription territoriale de votre Caisse locale.

AL580316067

RECTIFICATIF

J & L

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 141 rue Auguste Chevallier
37000 Tours
751 325 523 RCS Tours

Rectificatif

Dans l'annonce parue le 04/12/2015, il fallait lire : Ancien siège social : Saint Pere (58200) 28 route de Donzy, « le Gué Botron ».

Pour avis.

AL580316096

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Me Anne JUILLET Notaire à Pouilly s/Loire (58150)

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par : M. Dominique FONSECA, et Mme Françoise GUILBAUD, son épouse, demeurant à Pouillys/Loire (58150), Av. de la Tuilerie. Nés : M. à Pontivy (56) le 29/10/1958, Mme à Mantes -la-Jolie (78), le 4/07/1958. Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à la mairie de Mantes la Ville (78), le 19/07/1980. Modification opérée : adjonction d'une clause de préciput, suivant acte du 13/01/2016.

Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour avis et mention

Maître Anne JUILLET,

Notaire.

AL580316033

MODIFICATION DE STATUTS

SARL AMANDINE ET ALEXIS

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 12 000.00 €
Siège social : 16 rue Jean Jaurès
58450 Neuvy-sur-Loire
492 349 964 RCS Nevers

Suivant décisions de l'AGE du 07/12/2015, l'objet social de la société a été étendu, à compter du même jour, à l'activité de prestations de secrétariat administratif. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL580315889

D.M.C.3

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Notre Dame
83840 La Roque Esclapon
RCS Draguignan 801 892 787

Aux termes d'une délibération en date du 24 Décembre 2015, l'A.G.E des associés de la SARL D.M.C.3 a décidé, à compter du 24.12.2015, de transférer le siège social de Notre Dame, 83840 La Roque Esclapon à 8 Place de la Mairie, 58160 La Fermeté et d'étendre l'objet social à l'activité d'hôtellerie et de modifier en conséquence les articles 3 et 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de Draguignan sous le numéro 801 892 787 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Nevers.

Gérance : M. Daniel Maggiacomo et Mme Cindy Maggiacomo demeurant 7 Place de la Mairie - 58160 La Fermeté.

Pour avis

La Gérance

AL580316090

GROUPEMENT FORESTIER DE MAGNEMONT

Au capital de 137.204 €
Siège social : Lormes (58140)
rue Paul Barreau SIREN 443 536 362
RCS Nevers

L'AGE des associés, en date du 24 décembre 2015, a décidé de modifier le siège social de la société et d'acter l'augmentation de capital par apport en nature intervenue par acte authentique du 14 août 1997, reçu par Maître Hubert ADENOT, notaire associé à Corbigny (58800).

Les statuts sont modifiés en conséquences.

- l'article 4 des statuts :

Ancienne mention :

Le siège social est fixé à Lormes (58140) en l'étude de Me ADENOT, notaire soussigné et de ses successeurs.

Nouvelle mention :

Le siège social est fixé à Saint Aubin des Chaumes (58190) Chalvron.

- L'article 7 des statuts :

Le capital social s'élève dorénavant à CENT QUARANTE ET UN MILLE SEPT CENT SOIXANTE DIX-SEPT EUROS CINQUANTE HUIT CENTMES (141.777,58 euros).

Il est divisé en neuf cent trente parts (930) parts dont la valeur (arrondie) est de CENT CINQUANTE DEUX EUROS et QUARANTE CINQ CENTIMES (152,45 euros), attribuées aux associés de la façon suivante :

Il est divisé en 930 parts de 152,45 euros chacune, attribuées aux associés de la façon suivante :

- Madame Chantal GARDEY DE SOOS : neuf cent vingt-quatre (924) parts

- Madame Isabelle REVEL du PERRON : une (1) part

- Madame Laurence de LAMBERTERIE DU CROS : une (1) part

- Madame Aude GOMART : une (1) part

- Madame Christel de MOULINS d'AMIEU de BEAUFORT : une (1) part

- Madame Cécile BILLAN (née MARESCAUX, veuve en premières noces de Monsieur Thibaud GARDEY DE SOOS) : une (1) part en usufruit

- Madame Camille GARDEY DE SOOS et Messieurs Xavier, Pierre et Aymeric GARDEY de SOOS, conjointement et indivisément une (1) part en nue-propriété.

- Madame Caroline AUGARDE : une (1) part.

Pour avis

La gérance

AL580316097

SAVEURS DE CHALIGNY

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros,
ayant son siège social
à Domaine de Chaligny
58120 Saint Hilaire en Morvan
immatriculée au Registre du commerce
et des sociétés de Nevers,
sous le n°801374679

Avis de remplacement du président

Aux termes d'une décision collective en date du 4 janvier 2016, Madame Géraldine LETOT, demeurant Domaine de Chaligny – 58120 Saint Hilaire en Morvan, a été nommée présidente de la société à compter du 15 janvier 2016 en remplacement de Madame Anne NOVIKOFF, démissionnaire.

Aux termes d'une décision collective en date du 4 janvier 2016, Madame Géraldine LETOT, demeurant Domaine de Chaligny – 58120 Saint Hilaire en Morvan, est démissionnaire de ses fonctions de Directeur Général à compter du 15 janvier 2016.

Les modifications résultant, dans l'avis antérieurement publié, de la décision ci-dessus sont les suivantes :

Ancienne mention :

La présidente de la société est Madame Anne NOVIKOFF, demeurant 19 ruelle de la Cosarde – 94240 L'Hay les Roses.

Le Directeur Général de la société est Madame Géraldine LETOT, demeurant Domaine de Chaligny – 58120 Saint Hilaire en Morvan.

Nouvelle mention :

La présidente de la société est Madame Géraldine LETOT, demeurant Domaine de Chaligny – 58120 Saint Hilaire en Morvan.

Pour avis

Le président.

AL580316103

SARL CID GESTION

Le Moulin de Chazeau - 58110 Rouy

Avis de modification

Modification d'exploitation de la SARL La Route de la Soif

Capital : 1 000 €

Siège social : chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy

RC Nevers : 534 202 767

Le siège et le gérant n'ont pas été changé.

Le magasin d'exploitation était situé comme caviste Rue Saint Arigle - 58000 Nevers, fermeture définitive au 31 décembre 2015.

Changement d'adresse d'exploitation et d'objet social :

Nouvelle adresse : 21 Rue Ferdinand Gambon - 58000 Nevers

Nouvel objet social : Caviste, Bar Licence IV et Restaurant.

Date d'ouverture : 1er février 2016.

Toutes les formalités de changement seront faites auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour publication.

AL580316105

S.E.L.A.R.L D'AVOCATS BPS
Me Alexandre SUTTER
19 Chemin de
la Combe aux Chiens
BP 10869 - 25025 Besançon Cedex

ETABLISSEMENT BEZIN

Societe par actions simplifiée
au capital de € 580 000
Siège social : 94 T Route de Lyon
Le Clos Ry – 58000 Sermoise-sur-loire
SIREN 701 880 486 RCS Nevers

L'associé unique, en date du 4 janvier 2016, a décidé de nommer la société ECL, société par actions simplifiée au capital de 553 224 €, dont le siège est à Besançon (25000) – 4 Avenue des Montboucons, identifiée sous le numéro SIREN 400 863 510 RCS Besançon, en qualité de Présidente à compter du 1er janvier 2016 et pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Christophe BEZIN, demeurant à Nevers (58000) - 112 Route des Saulaies, démissionnaire, à compter du 31 décembre 2015 à minuit ; il a également été décidé de modifier la dénomination sociale qui est désormais ETOILE 58.

Pour avis

AL580316107

FUSION

BARBERY SAS

au capital de 37 000 euros
Siège social : 6 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours Sur Loire
RCS Nevers 321 549 362

Le 31 décembre 2015, l'associée unique de la société MP HOLDING, société absorbante, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros dont le siège social est à Cosne Cours Sur Loire (58200), 6 rue du Maréchal Leclerc, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 501 527 808, a approuvé le projet de fusion signé avec la société BARBERY, société absorbée, les apports effectués ainsi que leur évaluation au 1er avril 2015.

En conséquence, la société BARBERY a, du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été immédiatement dissoute sans liquidation.

Pour avis

AL580316115

MP HOLDING SARL

au capital de 20 000 euros
Siège social : 6 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours Sur Loire
Rcs Nevers 501 527 808

Le 31 décembre 2015, l'associée unique de la société MP HOLDING, société absorbante, a approuvé le projet de fusion avec la société BARBERY, société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros dont le siège social est à Cosne Cours Sur Loire (58200), 6 rue du Maréchal Leclerc,

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 321 549 362, les apports réalisés et leur évaluation avec effet au 1er avril 2015.

Le boni de fusion s'élève à 100 060,24 euros.

Aux termes de la même assemblée, l'associée unique a pris les décisions suivantes :

Objet : dénomination - objet

Anciennes mentions

Dénomination : MP HOLDING

Objet : l'acquisition et la gestion de toutes participations financières, la fourniture de services divers et de prestations en matière de direction, de tutelle, de représentation d'entreprise liée à la possession ou au contrôle du capital social complétées éventuellement par des activités auxiliaires de gestion courante d'entreprise et

plus généralement toutes les activités des holdings et des sociétés têtes de groupes.

Nouvelles mentions

Dénomination : M. PINGLOT

Objet :- toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à l'achat, la vente, la fabrication, la transformation des matières d'or, d'argent, de platine et autres métaux précieux ou non, sous toutes les formes, de leurs dérivés ou de leurs sels, l'affinage des métaux ; la fabrication et le commerce de produits dorés, argentés ou recouverts d'un métal quelconque au moyen des procédés électrochimiques, de l'orfèvrerie, de tout matériel d'horlogerie, des couverts et de tous objets et de tous

métal ou alliage, matières plastiques ou matière de remplacement, de tous articles relatifs au service ou à la décoration de la table et de l'habitation, des objets d'art et de tous articles à offrir en cadeau ;

- toutes opérations se rapportant à la réparation ou à la modification des objets ci-dessus ;

- la création, l'acquisition, la location, l'installation et l'exploitation de tous établissements, ateliers et fonds de commerces se rapportant à l'une ou plusieurs activités ci-dessus énoncées ;

- L'obtention, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés ou brevets et marques concernant ces activités.

Pour avis.

AL580316116

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

VENTE

Maîtres Hubert ADENOT & Sophie KOWAL
Notaires associés à Corbigny (Nièvre)
22, avenue du Champ de Foire

DROITS DE PREFERENCE PARCELLES BOISEES

En application des articles L 331-19 et suivants du code forestier, avis est

donné de la vente des biens suivants :

Diverses parcelles sises à BRASSY (58140), figurant au cadastre :

1ere vente :

Section D n°70 – lieudit le Champ de Fiance – surface 00ha 21a 38ca prix

700,00 €

Section D n°966 – lieudit La Comme au Blanc –surface 00ha 80a 15ca prix

2.500,00 €

Section D n°984 – lieudit La Comme au Blanc surface 24a 60ca, prix

800,00 €

Section D n°1031 – lieudit Les Grandes Coutures – surface 65a 50ca, prix

1000,00 €

2ème vente :

Section D n°699 – lieudit Vernets Morin - surface 8a 60ca prix 500,00 €

Section D n°700 – lieudit Vernets Morin – surface 23a 70ca prix 500,00 €

Section D n°1029 – lieudit Les Grandes Coutures surface pour 18a 40ca prix

500,00 €

3ème vente

Section D n°711 – lieudit les Beaux Morins - surface 31a 10ca prix 1.000,00 €

Section D n°906 – lieudit Les Prés Lauts – surface 38a 20ca prix 1.160,00 €

Section D n°981 – lieudit La Comme au Blanc – surface 15a 80ca prix

540,00 €

Ces ventes auront lieu moyennant un prix payable comptant lors de la signature de l'acte authentique, frais en sus.

Ces ventes auront lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.

Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location ou occupation.

Les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë aux biens ci-dessus désignés, tels qu'il sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de BRASSY (Nièvre) pour faire connaître à Maître Sophie KOWAL, notaire associé à CORBIGNY (58800), 22 avenue du Champ de Foire, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenues dans les présentes.

Le droit de préférence n'est plus opposable d'éventuels autres droits de préemption qui seront purgés après le présent droit de préférence.

Rappel de l'article L 331-9, alinéa 3 :

Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

AL580316101

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

BOBITI

Société Civile au capital de 1.000 €
Siège social : 54 rue des Chauvelles
58000 Nevers
538 084 708 RCS Nevers

Il résulte d'un acte sous seings privés en date à Nevers (Nièvre) du 30 décembre 2015, les mentions ci-après à publier concernant la gérance de la société :

Ancienne mention

Mme Martine Vassal ép. Thibaudat et M. André Thibaudat, dt 54, rue des Chauvelles – 58000 Nevers

Nouvelle mention

M. Guillaume Thibaudat, dt 46, promenade Jean Rostand, Appt 124 - 93000 Bobigny

Pour avis, le gérant, G. THIBAUDAT

AL580316093

EARL DES VIEILLES VIGNES

16 rue de La Carabinerie - La Grande Brosse
58220 Donzy Capital social : 92 230 euros
RCS Nevers - 503 837 072

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 31 décembre 2015, il a été procédé au retrait de la gérance de Monsieur René Clouchoux.

Pour avis, La gérance

AL580316111

NON DISSOLUTION

SARL HOTEL DU CHEVAL BLANC

Siège social: 1 rue du Commandant Leiffeit
58240 Saint Pierre le Moutier
Capital social: 20184.25 €uros
Numéro SIREN: RCS Nevers.
B 581 880 515 00019

Par délibération en date du 31 mars 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce; à décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif inférieur à la moitié du capital social.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis et mention.

AL580316073

DISSOLUTION LIQUIDATION

LA REINE BOURGUIGNONNE

Société par actions simplifiée en liquidation
Société en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : rue Beugnon,
58230 Saint Brisson
RCS Nevers 795 398 775

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 22/12/2015 l'associé unique, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Monsieur Didier Gaumont, demeurant Rue Beugnon 58230 Saint Brisson et déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Mention sera faite au RCS : Nevers.

AL580316023

EDICONSEIL

SARL en liquidation au capital de 1500 €
Siège social : 45 route de l'Etang
58160 Sauvigny les Bois
Siren 483 036 687 - RCS Nevers

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20/11/2014, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Lise Tereszkiewicz pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL580316057

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

FERMETURES SYSTEMS 58

SARL en liquidation
au Capital de 800 euros
78 Av. de Paris 58320 Pougues Les Eaux
R.C..S. Nevers 793 685 090

L'A.G.O. du 21/12/2015 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30/11/2015, déchargé M. Christophe Vilain de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis.

AL580316091

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIETE

Aux termes d'une décision collective en date du 23/12/2015à Cuncy les Varzy, enregistré à NEVERS, le 13/01/2016, bord 2016/35 case n°5 ext n°96, reçu 375€, la collectivité des associés de la société dénommée EARL DU CHENE AU FRANC, exploitation agricole a responsabilité limitée, dont le siège est à Cuncy les Varzy (58210), Le chêne au Franc au capital de 172.267,39€, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 350 892 972, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 23 octobre 2015 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé Monsieur Bernard LEBEAUT en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Cuncy les Varzy(58210) Le chêne au Franc, lieu du siège social

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour Avis

Le Liquidateur

AL580316109

SARL ECOGEO

Société à Responsabilité Limitée
au capital social de 7 000 Euros
Siège social : Buy -
58240 Saint-Pierre-Le-Moutier
RCS Nevers - 499 437 085

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire à effet du 1er décembre 2015, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société.

M. Georges-Antoine ROBERT, demeurant à Buy – 58240 Saint-Pierre-Le-Moutier, est nommé aux fonctions de liquidateur avec tous pouvoirs pour agir.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : Buy - 58240 Saint-Pierre-Le-Moutier.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis et mention, Le liquidateur

AL580316110

AUTO MOTO ECOLE MORGAN

L'AGO de la société AUTO MOTO ECOLE MORGAN, EURL au capital de 1500€, 71 place de la mairie, 58390 Dornes, 490 951 167 RCS Nevers, a approuvé, le 26.5.2014, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Fraysse Séverine, 4 rue des coutures, 58380 Lucenay-Les-Aix pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société au 26.5.2014.

Mention au RCS de Nevers

AL580316114

AUTO MOTO ECOLE MORGAN

EURL au capital de 1.500€
Siège social : 71 place de la mairie
58390 Dornes
490 951 167 RCS de Nevers

Le 26/05/2014, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Severine Fraysse, 4 rue des coutures, 58380 Lucenay les Aix et fixé le siège de

liquidation chez le liquidateur.

Modification au RCS de Nevers

AL580316117

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Saint-Honoré-Les-Bains en date du 11/01/2016, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LE BISTROT DU PARC,

Siège social : 6 allée de la Chapelle, Saint-Honoré-Les-Bains (Nièvre)

Objet : café, restaurant, brasserie

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 3 000 euros

Gérance : Monsieur Thibaut Paschet, demeurant 7 rue Eugène Boyer, Saint-Honoré-Les-Bains (Nièvre),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Nevers,

Pour avis, le gérant

AL580316085

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la EURL : «Comm et Créa» au capital de 1000 euros. **Siège social :** 18 rue du veau blanchard 58500 Surgy.

Objet : La fabrication, la vente, la production de tous supports imprimés et/ou en relation avec la publicité, la publication, la signalétique.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Gérant : M. Denis Queney demeurant 18 rue du veau blanchard 58500 Surgy nommé pour une durée indéterminée.»

AL580316086

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 04/01/2016, il a été constitué la société suivante :

Dénomination : LA COSNOISE DE COUVERTURE

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000 €

Siège social : 70 rue Saint Agnan – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Objet : Prestation de services aux particuliers et entreprises en matière de rénovations, installations et créations : Couverture, charpente, maçonnerie, aménagement de combles, terrassement, placo, peinture, carrelage et bardage.

Président : M. Denis VINOT demeurant 70 rue Saint Agnan – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et droits de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Cession des actions et clause d'agrément : La cession des actions est libre sous réserve de l'agrément préalable des actionnaires.

La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL580316089

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/01/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination : SOCIETE NOUVELLE LEVERT

Siège social : 20 bis rue de l'Eperon à (58000) Nevers

Objet : l'activité de chaudronnerie industrielle, serrurerie et ferronnerie

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 35 000 €

Gérant : M. Yvan GUY-MERCIER, dmt rue du Général de Gaulle à Cleppe (42120)

Immatriculation : au RCS de Nevers.

Le Gérant.

AL580316099

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

FIDUCIAL SOFIRAL

MENJULYNE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Les Settons,
Montsauche Les Settons

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Settons 58230 Montsauche du 13 janvier 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : MENJULYNE

Siège social : Les Settons, 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS

Objet social : l'acquisition de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Henry ALLOU, demeurant Rive droite - Les Settons 58230 Montsauche Les Settons

Madame Manuella ALLOU, demeurant Rive droite - Les Settons - 58230 Montsauche Les Settons

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

La Gérance.

AL580316102

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SAS en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, dénommée SAS BATICRAFT, au capital de 1.000 €, ayant pour activité l'achat, la vente et la location de tous biens mobiliers ou immobiliers. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 Nevers. La Présidente est la SAS SELF STOCK dont le siège social est 16 Route de Villiers - 91140 Villebon-sur-Yvette, RCS Evry 529 105 348 000, représentée par son Président Monsieur Alain FOURNIER.

Pour avis.

AL580316106

SCEA DE POUILLY

Capital de 2 000 euros
Bernay - 58110 Brinay

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 2016, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :

Dénomination sociale : SCEA de POUILLY

Forme : Société civile

Capital : 2000 euros

Siège : Bernay - 58110 Brinay

Objet : l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS

Apports en numéraire : 2 000 euros

Gérant : MARTIN Julien - Bernay - 58110 Brinay

Associés tenus indéfiniment et conjointement des dettes sociales : Monsieur MARTIN Julien et Monsieur BLOT Fabien - Le Bourg - 58110 Rouy.

Pour avis, les fondateurs.

AL580316112

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sophie KOWAL, notaire associé à Corbigny (58800), 22 avenue du Champ de

Foire, le 15 janvier 2016,

Il a été constitué un groupement foncier agricole dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Associés : Monsieur David Chambaut demeurant à La Collancelle (58800) Domaine de Demain - Fussy

Monsieur Sébastien Chambaut demeurant à ACHUN (58110) Fusilly

Dénomination : GFA DU DOMAINE DE DEMAIN

Forme : Groupement foncier agricole

Capital social : 1.200,00 EUR divise en 120 parts réparties entre les associes en proportion de leurs apports respectifs

Siège social : La Collancelle (58800), Domaine de Demain

Objet social :

Le groupement a pour objet :

- la propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur, directement ou par dation à bail, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.

- et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement et ne soient pas inconciliables avec la législation régissant le présent groupement foncier agricole.

Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Immatriculation : La groupement sera immatriculé au RCS de Nevers.

Pour Avis,

Le Notaire

AL580316113

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 29 janvier 2016 il a été constitué une société

Dénomination sociale : GLOBAL COURTAGE SERVICES

Siège Social : 81 rue Paul Vaillant Couturier 58000 Nevers

Forme : SAS

Nom commercial : GCS GLOBAL EMPLOYER SERVICES

Capital : 5.000 €

Objet social : gestion pour compte de tiers, analyse et audit de risques, courtage d'assurances

Président : Mme Françoise Bouziat demeurant 79 rue des Chauvelles 58000 Nevers. Elue jusqu'à la fin du premier exercice.

Directeur Général : M. Michel Bouziat demeurant 81rue Paul Vaillant Couturier 58000 Nevers

Admission aux Assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblée. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société.

Durée : 90 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL580316121

YONNE

DÉMISSION

EARL LEMAIRE BERNARD

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 124 000,00 euros
Siège social : 3 Grand Coru
89150 Villeneuve-La-Dondagre
442 072 799 RCS Sens

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2015, la collectivité des associés a :

- Pris acte de la démission de M. Bernard Lemaire de ses fonctions de gérant et nommé M. Jean-Charles Fourdonnier, demeurant à Courtoin (Yonne), 3 le Batardeau, aux dites fonctions,

- Décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient « EARL DE CORU »,

- Décidé de transférer le siège social de la société à Courtoin (Yonne-89150), 3 le Batardeau. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, la gérance.

AL890316027

SUCCESSION

SUCCESION

Avis

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex;

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre, curateur des successions de :

. en date du 05/01/2016,

Mme Marie-Louise CORTES veuve MARTI, décédée le 03/06/2015 à Gien, réf 16.7696

Mme Renée POUPELAIN veuve VERHAERT, décédée le 10/10/2014 à St Fargeau, réf 16.7697

M. Louis GARCIA veuf, décédée le 09/06/2015 à Auxerre, réf 16.7698

. en date du 06/01/2016,

M. René BESSEICHE célibataire, décédé le 16/06/2015 à Auxerre, réf 16.7694

Mme Jeannine BLAZY veuve BRISARD, décédée le 04/05/2015 à Auxerre, réf 16.7695

les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur de la succession de M. José René BOULAND célibataire, décédé le 21/11/2009 à St André, réf 14.6414, déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance de Sens le 16/02/2016.

AL890316210

NOMINATION

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabient d'avocats
21 avenue Albert Camus
21000 Dijon

ENVHYRO SAS

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 100 000.00 €
Siège social : route de Lyon
ZI Bas de Bouchot
89460 Cravant
410 792 071 RCS Auxerre

AG 30.06.2015 : Nomination de la société ENVLIM GROUP, SAS au capital de 230.000 euros, dont le siège est à Cravant (89460), Route de Lyon - ZI Bas de Bouchot, 518 696 570 RCS Auxerre, représenté par son Président M. Cédric BILLAULT, en qualité de nouvelle Présidente en remplacement de M. Cédric BILLAULT, démissionnaire. RCS Auxerre.

AL890316189

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes de l'Assemblée générale du 15 janvier 2016 de la société FIF RELIARD, Société par actions simplifiée au capital de 41.760 euros, siège social : Chemin de la Renauderie , 89150 Dollot, RCS 498 529 213 n°498 529 213.

Il a été décidé de nommer la société STTINA SAS, Société par actions simplifiée au capital social de 9.000€, ayant son siège social sis Chemin de la Renauderie 89150 Dollot, immatriculée au RCS de Sens sous le numéro 808.126.940 en qualité de président à compter du 31 janvier 2016 en remplacement de Monsieur Gilles MONTACLAIR révoqué.

Pour avis.

AL890316217

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL MURAT

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1 000.00 €
Siège social : 3 rue Georges Piélin
58000 Nevers
453 949 661 RCS Nevers

Suivant décisions de l'AGE du 11/01/2016

il a été décidé, à compter du 11/01/2016

de transférer le siège social de la société à Sens – 89100 – 8 Rue de la République. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Gérant : M. Sarikiraz Murat, demeurant 15 Rue Germain Nigroux - 89100 – Sens.

Radiation du siège au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Sens.

AL890316070

GCM INVESTISSEMENT

SARL - capital : 10.000 €
5 avenue Jean Moulin - 89000 Auxerre
RCS Auxerre 519 118 582

Aux termes de l'AGE du 30/12/2015, les associés ont transféré le siège social à Pontoise (95300) 25 rue Pierre Butin à compter du 30/12/2015. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. La société sera immatriculée au RCS de Pontoise.

AL890316207

LA SOCIETE Y & S ASSOCIES

SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : 2, Les Placeaux
89110 – Saint Aubin Chateau Neuf
RCS Sens – 814 658 159

Aux termes des décisions du président en date du 15 décembre 2015,

Il a été décidé de transférer le siège social au 16, rue Marie Stuart 75002 Paris, et ce, à compter de ce jour.

La radiation de la société sera effectuée au RCS de Sens et l'immatriculation sera effectuée auprès du RCS de Paris.

AL890316218

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFET DE L'YONNE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

sur les communes de Cussy-les-Forges et Sainte-Magnance

Le public est averti qu'en exécution :

* du code de l'environnement,

* de l'arrêté n° PREF-DCPP-SEE-2015-0514 du 18 décembre 2015,

Une enquête publique sera ouverte en mairies de Cussy-les-Forges et Sainte-Magnance **du mercredi 20 janvier 2016 au samedi 20 février 2016** inclus, relative à la demande d'autorisation présentée par la Société ENERTRAG AG Etablissement en vue d'exploiter un parc de 5 éoliennes sur le territoire de la commune de Cussy-les-Forges et 1 éolienne sur le territoire de la commune de Sainte-Magnance.

Le parc se compose de 6 éoliennes pour une puissance de 15 MW.

Sont désignés M. Gérard FARRE-SEGARRA en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Pascal RIVIERE en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier de demande d'autorisation d'exploiter comprenant une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et un registre d'enquête, seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du mercredi 20 janvier 2016 au samedi 20 février 2016 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance dans les mairies de Cussy-les-Forges et Sainte-Magnance.

Une version numérique du dossier de demande d'autorisation d'exploiter ainsi que l'avis de l'autorité environnementale seront consultables aux jours et heures d'ouverture des mairies des communes de Sauvigny-le-Beuréal, Savigny-en-Terre-Plaine, Guillon, Cisery, Trévilly, Sceaux, Sauvigny-le-Bois, Magny, Saint-Brancher, Beauvilliers, Saint-Léger-Vauban, Bussières, Saint-André-en-Terre-Plaine (pour le département de l'Yonne) et Saint-Andeux, Sincey-les-Rouvray, Montberthault, Vieux-Château, Toutry, Rouvray (pour le département de la Côte d'Or), communes touchées par le périmètre d'affichage réglementaire.

Pendant le délai de l'enquête, les observa-

tions que soulève le projet pourront être consignées par les intéressés directement sur le registre d'enquête déposé dans les mairies de Cussy-les-Forges et Sainte-Magnance. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairie de Cussy-les-Forges, qui les annexera au procès-verbal d'enquête.

L'avis d'ouverture d'enquête publique, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude des dangers du dossier, seront publiés sur le site Internet de la préfecture de l'Yonne à l'adresse suivante : www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement

Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations dans les mairies de Cussy-les-Forges et Sainte-Magnance comme suit :

Mairie de Cussy-les-Forges :

Mercredi 20 janvier 2016 de 14h00 à 17h00
Samedi 30 janvier 2016 de 9h00 à 12h00
Jeudi 4 février 2016 de 9h00 à 12h00
Samedi 20 février 2016 de 14h00 à 17h00

Mairie de Sainte-Magnance :

Mercredi 20 janvier 2016 de 9h00 à 12h00
Jeudi 4 février 2016 de 14h00 à 17h00
Samedi 20 février 2016 de 9h00 à 12h00

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance, à la Préfecture de l'Yonne (Service Environnement) et en mairies de Cussy-les-Forges et Sainte-Magnance, du dossier ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet de la préfecture.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par M. Julien BRIFFOTEAUX Société ENERTRAG AG Etablissement France /Cap Cergy Bâtiment B/ 4-6 rue des Chauffours 95015 CERGY PONTOISE (téléphone :01.30.30.60.09).

AL890316050

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

MAÎTRE JEAN-LUC BARDE
Notaire à Cerisiers(89320).

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Luc BARDE , soussigné, Notaire à Cerisiers (Yonne) , le 15 janvier 2016, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :Monsieur Jean Guy Gamba, retraité, et Madame Monique Nicole Josiane Degrauw, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Cuy (89140) 15Rue du Professeur Ramon .Mariés à la mairie de Drancy(93700) le 10 octobre 1964 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire..

AL890316219

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SNC DOUILLE

Société en nom collectif en liquidation
au capital de 2 000,00 €
Siège social : 17, rue du Ponceau –
Fontenilles – 89 660 Brosses
RCS Auxerre 482 836 970

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2015, l'associé unique a :

- Constaté le retrait de la société de Monsieur Philippe Douille, associé indéfiniment et solidairement responsable, ainsi que la fin de ses fonctions de gérant.

- décidé la dissolution anticipée de la société.

A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation : Monsieur Arnaud DOUILLE, demeurant 17, rue du Ponceau – Fontenilles – 89 660 Brosses

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 17, rue du Ponceau – Fontenilles – 89 660 Brosses.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis, le liquidateur.

AL890316053

SARL VARLET

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1000 euros
Siège social : 20 rue du Moulin Courtet
89250 Beaumont
RCS Auxerre n° 798 689 816

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 16 décembre 2015, les associés ont pris les décisions suivantes prenant effet au 31 décembre 2015.

- augmentation du capital de la société par apport de numéraire de 350 €. Le capital social de la société est porté à 1350 € en date du 31 décembre 2015. A compter de cette date, le capital social est constitué de 27 parts sociales d'une valeur nominale de 50 € chacune, entièrement libérées.

_ cession de parts sociales, avec retrait d'un associé et entrée d' un nouvel associé.

Pour avis et mention, les gérants,

M Damien Varlet
Mme Sarah Varlet

AL890316130

GAEC DE LA PETITE FERMIÈRE

Société civile au capital de 129 240 €
Reconnu par le Comité départemental
d'agrément des GAEC de l'Yonne le 26 mai 2002
Siège social : 11 route des Ormes
89120 Saint Martin sur Ouanne
442 337 085 RCS Sens

Par une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2015 prenant effet le jour même, la collectivité des associés :

- A pris acte de la démission de M. Didier GONSARD de ses fonctions de gérant,

- A décidé de transformer le groupement, sans création d'un être moral nouveau, en une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée,

- A décidé de proroger la société de 90 années reportant ainsi son terme au 16 juin 2112.

Les caractéristiques de la société sous sa nouvelle forme sont les suivantes :

Dénomination sociale : EARL DE LA PETITE FERMIERE.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L.324-1 et suivants du code rural et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article

L.311-1 du code rural.

Capital social : 129 240 euros.

Siège social : 11 route des Ormes - 89120 Saint Martin sur Ouanne

Durée : Jusqu'au 16 juin 2112.

Gérants : Mme Marlène GONSARD demeurant 11 route des Ormes - 89120 Saint Martin sur Ouanne

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres.

Pour avis, la gérance.

AL890316140

EARL DE LA COTE AU DUC

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limité
au capital de 83 328,63 euros
Siège social : 10 rue Neuve
89440 A,ngely
353 700 453 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 14 janvier 2016 a nommé Mme Marie-Cécile Trespalle épouse Coudret, demeurant à Blacy (Yonne), 3 grande rue, aux fonctions de gérant à compter du 1er janvier 2016.

La durée de la société a été prorogée de 95 années, son terme étant ainsi reporté au 31 décembre 2114.

L'adresse du siège social de la société a été complétée, son libellé étant 10 rue Neuve, 89440 Angely

Pour avis, la gérance.

AL890316183

VALMI

Société Anonyme
au capital de 51.071 euros
Siège social : ZA rue de l'Europe
89100 Maillot
RCS Sens B 409 855 954

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale en date du 30 juin 2015 a décidé de ratifier la cooptation aux fonctions d'administrateur décidée par le conseil d'administration du 6 avril 2015 de Monsieur Laurent PUSSAT Demeurant à Les Andelys (27700) 20 domaine de la Courcanne, en remplacement de Monsieur Vincent LUZET.

Mention en sera faite au RCS de Sens.

Pour Avis.

AL890316202

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

POURRAIN - terre, pré et bois-taillis - fonds occupé en partie

5 ha 08 a 72 ca - Champs du bois: ZT-31(A)-31(B)-31(C) - Le bas de talin: ZV-264[9] - Les breilles nord: ZV-77(A)-77(B) - Les carreaux: ZT-19 - Les nevers: ZV-68(J)-68(K)

SAINT-LOUP-D'ORDON - bois

25 ha 27 a 21 ca - Bois de la brosse: B-445[318] - Bois des souches: B-451[375] - Champs des colins: ZN-10 - Champs du bois des buisson: B-334-335-450[332] - Queue de l etang des girar: C-18

SAINT-PERE - bois, terre et friches

89 a 99 ca - Champ morillon: ZC-40-41 - Les saulniers: WA-40

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 8 février 2016** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890316229

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL PETIT

Exploitation Agricole à Responsabilité
Limitée au capital de 363 000 euros
Siège social : Maurepas
89110 Merry la Vallée
488 712 118 RCS Sens

L'assemblée générale du 31 décembre 2015 a pris acte de la démission de M. Jacques Petit de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL890316074

GAEC DES HEULINS

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun agréé
au capital de 365 877,64 euros
Siège social : les Heulins
89330 Piffonds
402 751 226 RCS Sens

L'assemblée générale du 31 décembre 2015 a pris acte de la démission de M. Jean-Pierre Delvinquière et de Mme Mauricette BRIARD épouse Delvinquière de leurs fonctions de gérants, et a nommé pour les remplacer Mme Armelle Le Flahec épouse Delvinquière, demeurant à Piffonds (Yonne), 1 les Marions.

La durée du groupement a été prorogée de 25 années, son terme étant ainsi reporté au 1er novembre 2040.

Pour avis, la gérance.

AL890316110

GAEC DU TILLEUL

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun agréé
au capital de 365 400 euros
Siège social : 18 rue du Moulin
89420 Guillon
328 331 293 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 31 décembre 2015 a pris acte de la démission de M. Claude Balace de ses fonctions de gérants.

Pour avis, la gérance.

AL890316125

GAEC VILLAIN

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun agréé
au capital de 68 922,20 euros
Siège social : 89800 Beine
322 410 341 RCS Auxerre

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2015, la collectivité des associés a pris acte de la démission des fonctions de gérant de M. Jean-Claude Villain à compter du 31 décembre 2015 et a nommé M. Tanguy Villain domicilié à Beine (Yonne), 43 route nationale, auxdites fonctions de gérant à compter de cette même date.

Pour avis, la gérance.

AL890316200

➜ NON DISSOLUTION

PRO'G TENDANCE

Sarl au capital de 5 000 euros
37 Rue des Renardières
89140 Pont sur Yonne
794 271 767 RCS Sens

En date du 9/12/2015, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL890316194

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL RIGAUX PHILIPPE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 175 000,00 euros
Siège social : 8 rue de la Forêt
Les Petits Essarts - 89190 Flacy
488 072 877 RCS Sens

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2015, la collectivité des associés de l'EARL RIGAUX PHILIPPE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2015, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur, M. Philippe Rigaux demeurant à Flacy (Yonne), les Petits Essards, 8 rue de la Forêt, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 8 rue de la Forêt, les Petits Essards, 89190 Flacy.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL890315866

GAEC DES COLLINES

Groupement Agricole d'Exploitation en
Commun en liquidation
au capital de 91 469,41 euros
Siège social Les Bénards – 89320 Fournaudin
378 030 811 RCS Sens
Liquidateurs : M. Pieter Willem TROMP
Ferme des Bénards – 89320 Fournaudin
M. Jacky CORBERON
2 rue des Boulins – 89320 Fournaudin

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2015, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargés de leurs mandats.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL890315993

GAEC DES MEURGERS

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun en liquidation
au capital de 56 558,59 euros
Siège social chez M. Marcel Giraudon
20 chemin de Champagne 89530 Chitry
323 390 971 RCS Auxerre
Liquidateurs : M. Marcel GIRAUDON
20 chemin de Champagne 89530 Chitry
M. Philippe GUYARD
10 bis rue des Violettes
89290 Champs sur Yonne
Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2015, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation du groupement, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargés de leurs mandats.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, un liquidateur.

AL890315999

EARL DE PONCEAU

Exploitation Agricole à Responsabilité
Limitée en liquidation
Capital Social : 7.500,00 euros
Siège Social : 25 rue des Maraîchers
89113 Charbuy
RCS Auxerre 503 171 910

Par AGE du 31/12/2015, avec effet au même jour, les associés ont décidé de dissoudre la société par anticipation.

M. Fabrice Adam, demeurant à Aix En Othe (10160) La Vove, 15 rue de Villemoiron, ainsi que M. Fabrice Trottier, demeurant à Charbuy (89113) 25 rue des Maraîchers, ont été nommés en qualité de liquidateurs.

Toute correspondance et notification concernant la liquidation de la société devront être adressées au lieu du siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour insertion, les liquidateurs.

AL890316117

EARL CHARIOT CLAUDE

Exploitation Agricole à Responsabilité
Limitée en liquidation au capital de 7 500 E
Siège social : 2 rue du Maréchal Leclerc
89140 Serbonnes
483 163 713 RCS Sens
Liquidateur : M. Claude Chariot
2 rue du Maréchal Leclerc – 89140 Serbonnes

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2015, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL890316158

SCI DU 23 PLACE SAINT GERMAIN

L'AGO du 21.12.2015 de la société « SCI DU 23 PLACE SAINT GERMAIN », SCI en Liquidation, au capital de 1.524,49 €, siège social à Champ sur Yonne (89) 101 route de Toussac, RCS Auxerre 330.268.194, a approuvé le compte définitif de liquidation au 30.09.2015, déchargé M. Gérard Terrillon de son mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30.09.2015. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au R.C.S.

Le Liquidateur

AL890316184

EURL PARFUM DE FLEURS

EURL au capital de 2000€
Siège social : 61 Avenue Jean Jaurès
89400 Migennes
807 972 146 RCS Sens

L'AGE du 30/12/2015 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2015, nommé en qualité de liquidateur Mme Pergola Elodie, demeurant 15 grande rue 89210 Esnon et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur.

AL890316192

TECHNIQUES ET SERVICES INDUSTRIELS

«T.S.I.»
E.U.R.L au Capital de 7 622,45 Euros
11, route de Montigny la Resle
89230 - Rouvray
R.C.S. Auxerre
B 402 589 139 (1995 B 191)

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31 décembre 2015, ce dernier a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

Le siège de liquidation est fixé à Rouvray (89230) 11 route de Montigny la Resle, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Monsieur Jean-Marie MATHIEU demeurant à Rouvray (89230) 11 route de Montigny la Resle, a été nommé liquidateur et dispose des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Mention sera faite au R.C.S. d'Auxerre.

Pour avis : Le Liquidateur

AL890316209

A.R.B.

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège : 3 Route de la Sogne - 89360 Percey
514625847 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 18 décembre 2015 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 18 décembre 2015 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Franck BOUCHERON, demeurant 3 Route de la Sogne - 89360 Percey, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3 Route de la Sogne - 89360 Percey. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur.

AL890316211

SARL «HAPPYETI»

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €uros
15 Route de Vezelay - 89200 Pontaubert
Siège social: RCS d'Auxerre: B 534 693 445

Par décision en date du 31 décembre 2015, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par la loi.

Monsieur Alexandre HAPP demeurant: 15 Route de Vezelay – 89200 Pontaubert a été nommé comme liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de liquidation est fixé à : 15 Route de Vezelay – 89200 Pontaubert, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces seront déposés au greffe du tribunal de Commerce d'Auxerre.

Pour Avis, la gérance

AL890316214

TESS

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 10 000.00 euros
Siège social : 9 route de Sens
89190 Villeneuve L'archevêque
802 314 112 RCS Sens

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 26 décembre 2015 la dissolution anticipée de la société à compter du 26 décembre 2015 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Ont été nommés comme liquidateurs :

- Monsieur José-Carlos Lisboa, demeurant à Villeneuve L'archevêque (Yonne) 18 route de Bagneaux ;

- Madame Nadège Mateus, demeurant à Fournaudin (Yonne) 8 Les Cormiers.

à qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : Villeneuve L'archevêque (Yonne), 18 route de Bagneaux.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, les liquidateurs

AL890316222

SNC MARGAU

Société en nom collectif en liquidation
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 10 rue Veuve Lebeau
89140 Michery
Siège de liquidation : 10 rue VeuveLebeau
89140 Michery
399 248 020 RCS Sens

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 28décembre 2015 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Martine Protat-Gauthereau de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, la liquidatrice.

AL890316223

AUTOMOBILE SAINT GEORGES

SARL au capital de 7 700 € en liquidation
Siège social :12 avenue de la paix
89000 St Georges sur Baulche
433 549 615 RCS Auxerre

En date du 31 Décembre 2015, l'assemblée générale ordinaire a approuvé le rapport et les comptes de liquidation, constaté la clôture de la liquidation et donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Auxerre.

AL890316231

SCI RESIDENCE GUYNEMER

SCI Construction Vente en liquidation
au capital de 2 700 €uros
Siège Social : 41, Rue du Pont
89000 Auxerre
N° RCS Auxerre B 480 483 791

Aux termes d'une délibération en date du 18 janvier 2016, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de Liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du Liquidateur ont été déposés au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre

Pour avis , le liquidateur

AL890316232

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL à Associé Unique dénommée STEF MODE au capital de 5 000 euros, le siège social est fixé 38 Rue Bailly 89700 Dannemoine, ayant pour objet le commerce, l'achat et la vente de prêt à porter hommes, femmes, enfants, d'accessoires vestimentaires ou non, de chaussures. La gérance est assurée par Mme. Stéphanie MIGNARD, demeurant 38 Rue Bailly, 89700 Dannemoine. Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre.

Pour avis
La Gérance.

AL890316215

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL à Associé Unique dénommée L & H au capital de 15 000 euros, le siège social est fixé 13 Rue Dranem 89110 Aillant Sur Tholon, ayant pour objet la prise de participation dans toutes sociétés ou entreprises quelle que soit leur forme juridique, le management et la gestion, de ces mêmes sociétés ou de toutes autres personnes ou entreprises, toutes activités de conseils et toutes prestations de services auprès de ces entreprises, l'octroi aux filiales ou participations des avances ou des prêts et d'une façon plus générale, effectuer au profit de ces dernières, toutes opérations de trésorerie autorisées par la loi.

La gérance est assurée par M. Patrick Cumont, demeurant 13 Rue Dranem 89110 Aillant Sur Tholon. Immatriculation de la Société au RCS de Sens

Pour avis
La Gérance

AL890316097

AVIS DE COSNTITUTION

Par acte SSP du 11/01/2016, il a été constitué une SASU dénommée :

SCR CONSEILS

Siège social : 10 rue Carnot, résidence Mariani, 89200 Avallon

Capital : 1€

Objet : Autres services de soutien à l'enseignement, Services à la

personne, soutien scolaire, aide éducative, conseil éducatif, familial,

ou personnel aide à la parentalité

Président : Mme Sophie Cettour Rose, 10 rue Carnot, residence Mariani / App522

/Bat 5, 89200 Avallon.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué

aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés

uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre

AL890316191

SAS MAGNOLIA

Le 6/01/2016 à PARON, il a été créé la société suivante :

Nom : MAGNOLIA

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : ZI les Musats – RN 60 89100 Malay-Le-Grand

Objet social : La société a pour objet en France et dans tous pays :

La location de salon pour les mariages, les séminaires, les réunions, les fêtes, avec ou sans fourniture de repas, de prestations de services, organisation pour la réception,

Accessoirement la location de véhicules, de matériels professionnels relatifs à la restauration et de costumes,Accessoirement le commerce de produits alimentaires et non alimentaires,

Durée : 99 ans

Capital social : 2 000 € divisé en 200 actions

Gérance : monsieur SEN Adil demeurant 2 rue du docteur Ardoin à Paron (89100).

Dépôt légal RCS Sens

Le Président.

AL890316172

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: INOVA
Forme: SAS
Capital: 3750 euros
Siège: 18 rue de Paris 89140 Villethierry
Objet: étude, contrôle et installation de circuits électriques, plomberie et plâtrerie et toutes activités connexes.
Durée: 99 ans
Président: M. Niquet Gaétan 18 rue de Paris 89140 Villethierry.
Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Les actions sont librement négociables.
RCS: Sens. Dep:89

AL890316177

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes
Dénomination : ORK AZOUZI IMMOBILIER
Capital : 1000 euros
Siège social : 1 rue de la République, 89150 Saint Valérien
Objet : Gestion, exploitation par bail, location ou tout autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir.
Durée : 99 ans
Gérant : M. Khalid Azouzi, 1 rue de la République 89150 Saint Valérien
RCS : Sens

AL890316187

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à St Denis les Sens du 07/01/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale : Société civile de moyens
Dénomination sociale : IDEL SANTE
Siège social : 4 Impasse Saint Vincent, 89100St Denis les Sens
Objet social : la mise en commun de tous les moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 150 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Vanessa Juchors,
demeurant 3 Rue les Petites Vignes, 89330 St Martin d'Ordon,
Madame Mélanie Pereira, demeurant 23 Rue Albert Camus, 89100 St Martin du Tertre,
Madame Caroline Pruvost, demeurant 8 Impasse des vieilles vignes, 89100 Paron,
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL890316195

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: Terroir au Verre
Forme: SARL
Capital: 2 euros
Siège: les Arcis, 7 Grandchamp 89250 Hauterive
Objet: Vinification, commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons.
Durée: 99 ans
Gérants: M. Blake David et M. William Potter, les Arcis 89250 Hauterive
RCS: Auxerre

AL890316198

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Sens du 30/12/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : MATSOM
Siège : Les Résidences les Hauts Lieux - Porte 17 - 53 Boulevard de la Liberté,
89100 Sens
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 500 euros
Objet : Négoce de détail de l'ameublement itinérant
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Jean-Luc TURQUIN, demeurant 1 Rue des Dragons - 89300 Joigny - La Société sera immatriculée au RCS de SEns.
Pour avis - Le Président.

AL890316204

AVIS DE CONSTITUTION

Sigle : Belle habitat.
Nom commercial : Belle habitat.
Capital : 3 000,00 euros.
Siège : 19 rue chantecoq, 89100 Sens.
Objet : achat, construction et rénovation des bâtiments et vente ou location.
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr Belhaj Hicham demeurant 19 rue chantecoq, 89100 Sens .
Immatriculation au RCS de Sens.

AL890316205

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/01/2016, il a été constitué une société :
Dénomination sociale: UNIQUE RETOUCHE
Forme : SASU
Capital social : 500 €.
Siège social : 2 Impasse de la Demi-Lune - 89100 Sens
Objet : Couture et retouches, commerce de gros et détails non réglementés
Présidente : Madame Samira IS IDENE, domicilié à Sens(89100), 64 rue Poincaré, de nationalité Française.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS Sens

AL890316212

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 05/01/2016, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : CTMB
Capital : 1000 euros
Sigle : SCI
Siège social : 18, Route de Fregers
89150 Saint Valérien
Objet: Acquisition, administration et exploitation par bail, Location ou autrement de tous immeubles ou tous terrains
Durée : 99 ans.
Gérant(s):Mr Marc Bernardin demeurant 18, Route de Fregers 89150 Saint Valérien
La société sera immatriculée au RCS de Sens

AL890316224

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/11/2015, il a été constitué une CAE SCOP SAS à capital variable dénommée COOPACOMP, sise 10 chemin de la Voie Grasse à Joigny.
Le capital initial est de 2500 €.
Son objet est la mutualisation d'outils et de moyens destinés à faciliter l'activité professionnelle de ses membres.
Le président est M. Bruno Spiquel domicilié au 10 chemin de la Voie Grasse à Joigny.
La durée de la société est de 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens.

AL890316225

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

SALARIÉS AGRICOLES DE NOUVEAUX HORIZONS S'OUVRENT À VOUS.

Avec la Carte Campagne, bénéficiez toute l'année de réductions sur des sélections **voyage, bien-être, bricolage, culture, loisirs, sorties...**

Vous avez reçu votre carte*, pour en profiter activer la vite gratuitement sur **www.carte-campagne.fr** ou contactez-nous par téléphone au **01 53 83 48 26**



CARTE CAMPAGNE, IL EST TEMPS D'EN PROFITER.

*conditions d'attribution disponibles sur le site

Agence Pschhh